



Bourse Page C8
Avis Page C12
Classées Page C13
Sports Page C14

ÉCONOMIE

Tassé
7,10*
%
* sujet à changement

Intérêt annuel composé
5 ans, garanti P.Q.
Tassé & Associés, Limitée
Valeurs mobilières

514 879-2100
1-800-55 Tassé

LE DEVOIR, LES SAMEDI 9 ET DIMANCHE 10 DÉCEMBRE 1995

Québec nomme un conciliateur à l'usine AMF

GÉRARD BÉRUBÉ
LE DEVOIR

Le gouvernement du Québec est intervenu hier en nommant un conciliateur qui tentera de trouver un terrain d'entente entre les travailleurs syndiqués et la direction d'AMF Technotransport. Car il est minuit moins une pour le principal employeur du sud-ouest de Montréal. Le CN veut en arriver à une solution avant les Fêtes. Dans le cas contraire, 1300 emplois sont en jeu.

Louise Harel, ministre d'État à la Concertation, ministre de l'Emploi et ministre responsable de l'Immigration et des Communautés culturelles, a ainsi retenu les services de Gilles Michaud, directeur général des relations de travail au ministère de l'Emploi, à titre de conciliateur dans le conflit. M. Michaud doit, «incessamment», entrer en contact avec les représentants des parties impliquées en vue de faciliter un rapprochement et, ultimement, «d'en arriver, dans les meilleurs délais, à un règlement mutuellement satisfaisant».

Selon les calculs du CN, l'entreprise ferroviaire nouvellement privatisée a perdu quelque 105 millions \$ avec l'usine de Pointe Saint-Charles depuis qu'elle est devenue une filiale à part entière, en septembre 1993. Une solution, impliquant le fabricant du TGV GEC-Alsthom, avait été trouvée en août dernier mais l'une des conditions à la réalisation de ce partenariat n'est toujours pas rencontrée, les employés ayant rejeté les concessions demandées dans une proportion de 86 %. Le ton est monté depuis.

Encore hier, les dirigeants des Chemins de fer nationaux rencontraient le comité de négociation des Travailleurs canadiens de l'Automobile (TCA) en vue d'accoucher d'un scénario qui assurerait la viabilité de l'usine plus que centenaire.

«Nous avons demandé aux chefs syndicaux de représenter l'offre qu'on avait pourtant négocié mais qui a été rejetée par les employés», a résumé Alain Bergeron, porte-parole du CN, qui insiste: «L'entreprise a déjà perdu 105 millions \$ avec cet atelier depuis 1993 afin de le maintenir en activité. On ne veut plus assumer d'autres pertes». Les projections du CN pour 1995 font ressortir une perte additionnelle de 20 millions \$.

Le CN veut obtenir une solution négociée «dans les plus brefs délais», a précisé l'entreprise dans son communiqué, «avant la fin de l'année», a renchéri Alain Bergeron.

Scénario viable

C'est depuis le début de l'année que le CN tente d'établir un scénario viable pour cet atelier d'entretien, le plus important employeur d'un secteur, le sud-ouest de Montréal, pourtant sinistré en matière d'emplois. Une entente de partenariat a été conclue en août dernier, impliquant GEC-Alsthom. En vertu des termes de l'alliance, le CN et le fabricant d'Amsterdam convenaient de placer AMF sous le parapluie d'une société conjointe, Gestion AMF Technotransport, afin d'assurer la gestion de l'usine déficitaire. L'entente prévoit que le CN demeure le seul actionnaire d'AMF tout en permettant à GEC de se porter acquéreur de la nouvelle société à n'importe quel moment au cours des trois prochaines années. GEC devait également placer ses hommes aux postes de commande d'AMF.

Pour faciliter le tout, les représentants des TCA avaient accepté les termes d'une nouvelle convention collective avec AMF et convenaient de signer un accord de sous-traitance avec le CN. Cette entente a été rejetée par les membres dans une proportion de 86 %. «Le succès de cette opération (avec GEC) est conditionnelle à ce que l'on obtienne une convention collective compétitive. On ne peut y échapper», a renchéri Alain Bergeron.

Devenue filiale à part entière du CN en septembre 1993, AMF est vite apparue comme étant un boulet aux pieds du transporteur ferroviaire. Auparavant captive des contrats d'entretien et de réparation du CN, l'atelier de réparation de Pointe-St-Charles a été transformé en centre de profits et invité à offrir ses services à une clientèle nord-américaine. A devenir une entité autonome, et rentable.

Les rumeurs de vente de Domtar à Quebecor repartent de plus belle

GÉRARD BÉRUBÉ
LE DEVOIR

Les rumeurs se sont intensifiées cette semaine concernant la vente de la participation gouvernementale dans Domtar à Quebecor. Mais personne n'accepte d'accorder foi à ce scénario pourtant persistant, qui revient périodiquement.

«Nous n'avons pas eu vent de quoi que ce soit», a insisté Denis Couture, porte-parole de Domtar, qui ne cesse de répéter la même réponse depuis que la rumeur a pris du poids, lors de la commande récurrente. Le scénario, sans cesse démenti par les parties soi-disant impliquées, porte sur la vente, à Quebecor, du bloc de 24 % de Domtar détenu par la Société générale

de financement (SGF), la Caisse de dépôt retenue une participation de 18 %. Pour certains, le mariage Domtar-Donohue apporterait à la filiale de Quebecor une touche de complémentarité qui justifierait à elle seule la transaction. Et Québec protégerait, du coup, l'identité québécoise de Domtar.

Car Donohue évolue présentement en mode acquisition. Et elle veut se diversifier, s'étendre à des secteurs traditionnels ou familiers à Domtar. «Domtar n'est pas à l'étude chez Donohue en ce moment. On ne regarde pas en ce sens, ce n'est pas une acquisition que l'on regarde», a insisté Daniel Clément, directeur général, affaires publiques et communications, chez la filiale papetière de Quebecor.

M. Clément reconnaît que Donohue a déjà annoncé officiellement son intention d'acquérir «aussi tôt que possible» des installations portant sur la fabrication de papier supercalandré et couché, destiné à l'impression commerciale, et de percer ainsi un secteur complémentaire dans lequel Donohue est absente, la papetière se concentrant essentiellement dans le papier journal, le bois d'œuvre et des activités de scierie. «Sauf que depuis, toutes les acquisitions effectuées par l'entreprise ont été réalisées dans nos secteurs traditionnels.» Même la dernière rumeur en liste, celle voulant que Donohue puisse mettre la main sur Quno, va dans le même sens. «Les propriétaires de Quno ont déclaré que l'entreprise était en vente. Ce

faisant, nous regardons, comme bien d'autres acheteurs potentiels», a ajouté le porte-parole de Donohue.

A cette position officielle il faut ajouter qu'aux yeux des incrédules, Domtar ne représente plus le même intérêt pour Quebecor depuis que la papetière d'État s'est départie de son secteur papier journal. Et Quebecor n'est pas reconnu pour acheter au sommet d'un cycle. Quant au propriétaire il pourrait, aujourd'hui, soutirer de la vente quelque 275 à 300 millions \$. Mais ce faisant, il aurait à justifier l'occasion, ratée cet été, de vendre au moment où l'action de Domtar dépassait les 14 \$. Le marché a retranché quelque 3 \$ à l'action depuis.

Enfin, le gouvernement n'a toujours pas annoncé la mise en vente officielle de ce bloc d'actions,

quoique le moment serait propice du point de vue de la direction de Domtar. Stephen Larson, président et chef de l'exploitation de la papetière, a été le premier à reconnaître, en novembre dernier, que le mandat confié à la SGF de développer l'entrepreneuriat au Québec ne pouvait plus s'appliquer à Domtar. M. Larson a, de plus, repris le calcul généralement accepté parmi les analystes voulant que la seule présence de l'État dans l'actionnariat d'une entreprise, au Québec comme ailleurs, pouvait retrancher jusqu'à 20 % de la valeur des actions. Advenant un scénario de vente, le numéro un de Domtar a jeté son dévolu sur un synopsis prévoyant une diffusion large, au sein du public, plutôt que la vente en un seul bloc.

Le risque réparti tous azimuts

C'est avant tout la réduction des pertes sur prêts qui explique les bénéfices records des banques canadiennes

SERGE TRUFFAUT
LE DEVOIR

C'est à une baisse sensible des pertes sur prêts davantage qu'à une augmentation des affaires courantes des banques qu'est attribuable la progression des bénéfices de ces institutions financières.

Après étude des résultats obtenus à la faveur du dernier exercice, Michel Tessier, analyste chez Tassé et associés, a constaté que la grande différence entre la performance constatée en 1994 et celle de 1995 était en fait le reflet des méthodes beaucoup plus serrées de gestion du risque, que les banques ont arrêtées dans la foulée des problèmes récoltés dans le domaine immobilier au début de la présente décennie.

En règle générale, la politique élaborée par l'industrie bancaire dans le but de réduire les effets inhérents à la déchéance de tel ou tel secteur a consisté à mieux répartir le risque géographiquement tout en évitant de concentrer, de trop concentrer, le risque dans une activité économique particulière. Bref, on a réparti le risque tous azimuts.

C'est dans ce contexte que la performance financière des banques doit être lue. C'est à l'aune de cette mise en place d'un système plus efficient que les résultats des banques doivent être observés et non pas en fonction d'une quelconque théologie économique.

Ainsi que l'a noté M. Tessier, dans le cas de la Banque Royale sa provision pour pertes sur prêts a reculé de 240 millions. Parallèlement, son revenu net progressait de 80 millions. Autrement dit, «cette augmentation de son bénéfice, la Royale est allée la chercher, en quelque sorte, du côté des pertes sur prêts».

Dans le cas de la deuxième banque au pays par l'actif, soit la CIBC, cette gestion du risque s'est traduite par une diminution de 200 millions des pertes sur prêts. Elle a été de 230 millions dans le cas de la Banque de Montréal, de 165 millions dans celui de la Banque Toronto-Dominion, de 50 millions dans celui de la Banque Nationale, dans celui de la Banque Scotia elle a été de 7 millions.

En ce qui concerne cette dernière institution, il faut préciser que lors de l'exercice antérieur le revenu net de la Scotia avait diminué sur celui de 1993 en raison des coûts afférents à l'acquisition du Montréal Trust. Cela étant, revenons à ces pertes sur prêts. Lorsqu'on fait une lecture en pourcentage des efforts fournis sur le front des prêts délinquants, on constate que ceux-ci ont baissé de... 49 % à la Banque TD, de 46 % à la Banque de Montréal, de 30 % à la Banque Royale, de 23 % à la CIBC, de 16 % à la Banque Nationale, et de 1,2 % à la Banque Scotia.

Le bond en avant effectué par les banques au chapitre des revenus est d'autant plus attribuable au recul des pertes sur prêts que l'activité économique canadienne a été plus faible cette année qu'en 1994. De 4,5 % l'an dernier, on devrait passer à 2 % cette année.

Maintenant, si l'on fait le tableau des facteurs ayant contribué à la progression des revenus de chacune des banques on obtient ceci:

- amélioration de la qualité du portefeuille et contrôle des coûts à la Banque Royale;
- hausse des nouveaux prêts combinée à un recul des pertes sur prêts à la CIBC;
- amélioration de la qualité de l'actif, forte progression du volume d'affaires, et retombées positives de l'acquisition de la firme Burns Fry à la Banque de Montréal;
- introduction de nouveaux produits financiers, mise en marché plus musclée, hausse des parts de marché par succursale à la Banque Scotia qui, il faut encore le rappeler, avait vu son revenu diminuer en 1994 en raison de l'acquisition du Montréal Trust;
- diminution très marquée des pertes sur prêts et augmentation des affaires dans les lignes conventionnelles d'affaires et personnelles à la Banque Toronto-Dominion;
- augmentation de l'encours des prêts, hausse des dépôts, et hausse des affaires en Ontario pour la Banque Nationale.

Résultat, le rendement sur l'actif des actionnaires est demeuré stable à la Banque Royale à 17 %, celui de la CIBC est passé de 11,7 % en 1994 à 13 % en 1995, celui de la Banque de Montréal est passé de 15 % à 15,5 % en 1995, celui de la Banque Scotia est passé de 8 % à 14,2 %, celui de la Banque TD de 13,3 % à 14,3 %, et celui de la Banque Nationale de 10,5 % à 11 %.

Grâce à ces rendements, les caisses de retraite, on pense notamment à celle des professeurs de l'Ontario qui s'avère le plus important détenteur d'actions bancaires avec 18 % des titres en circulation, et à la Caisse de dépôt et placement du Québec qui est également un des principaux action-



L'époque où les banques perdaient des sommes considérables dans le secteur immobilier semble révolue. Ci-dessus: Scotia Plaza, à Toronto.

naires, grâce à ces rendements donc, ces fonds de pension ont vu leurs caisses se renflouer passablement à coups de dividendes versés.

Cas particulier, la Banque Nationale a décidé cette semaine de ne pas établir son dividende au niveau qui était le sien avant les pertes causées par les affaires Campeau et Olympia & York. Président du conseil et chef de la direction de la Nationale, André Bérard a mentionné en cours de conféren-

ce de presse qu'il n'y avait rien de plus terrible pour un président de banque que de couper le dividende de moitié. De fait, le grand patron de la BN préfère attendre la poursuite des activités d'ici le terme du troisième trimestre de l'exercice qui vient de commencer avant de décider s'il y a lieu de fixer le dividende au niveau d'il y a trois ans.

VOIR PAGE C 5: BANQUES

BÉNÉFICE DES BANQUES (en millions de dollars)					
	1994	1995		1994	1995
Royale	1,17	1,26	Scotia	482	876
CIBC	890	1,02	TD	683	794
BMO	825	986	Nationale	217	245

Où placeriez-vous 425 000 000 000 \$?

(Oui, milliards!)



*Cette question vaut
son pesant d'argent.*

Neuf millions d'investisseurs du Canada et des quatre coins de la planète ont déjà pris cette décision. Ils ont choisi Fidelity. Nous sommes la plus grande société privée de fonds communs de placement au monde, gérant un actif supérieur à 425 milliards de dollars*.

En fait, c'est depuis 1946 que les investisseurs font confiance à Fidelity en matière de fonds communs de placement. Aussi avons-nous mis sur pied une équipe de plus de 250 analystes et gestionnaires de portefeuille, lesquels ratissent le globe afin de déceler les meilleures occasions

de placement. En outre, Fidelity investit au Canada, par le biais de ses fonds, plus de neuf milliards de dollars provenant du monde entier. Voilà qui témoigne de notre connaissance du marché canadien et qui fait de nous le choix par excellence en matière de REER.

Bien que 425 milliards de dollars représente beaucoup d'argent, nous comprenons que cette somme se compose d'épargnes individuelles appartenant à des investisseurs tels que vous. Après tout, ce n'est pas le montant d'argent investi qui importe mais l'endroit où vous le placez.



Informez-vous auprès de votre conseiller financier au sujet
des fonds communs de placement Fidelity et de votre REER.

*En date du 31 octobre 1995.

La gamme complète de fonds communs de placement Fidelity admissibles au REER est vendue au Canada exclusivement par des conseillers en placement ou dans le cadre de programmes d'épargne collective parrainés par un employeur. Lisez attentivement un prospectus sur les fonds communs de placement avant d'investir.

ÉCONOMIE

La B de M
met sur pied
une banque
d'affaires

La Banque de Montréal et sa filiale de courtage en valeurs mobilières Nesbitt Burns entendent mettre sur pied une banque d'affaires à l'échelle nord-américaine. Dotée d'un programme d'investissements de 300 millions et d'un engagement initial de 150 millions, cette banque d'affaires «investira principalement dans des sociétés qui ont fait leurs preuves et qui disposent d'une solide marge brute d'autofinancement ainsi que d'un avantage concurrentiel durable», a souligné l'institution financière.

«Les services de banque d'affaires représentent déjà un très important marché aux États-Unis, mais les perspectives sont également excellentes au Canada, où la demande du marché est forte mais l'offre de capital plus faible», a-t-elle ajouté. La nouvelle filiale aura son siège à Toronto et projette d'étendre ses activités à Chicago dès le début de la nouvelle année, là où la Banque de Montréal est fortement implantée.

Desautels
s'inquiète
de la dette du
gouvernement

PRESSE CANADIENNE

Toronto — Les Canadiens passent trop de temps à s'inquiéter au sujet du déficit et pas assez de temps à se préoccuper au sujet de la dette, soutient le vérificateur général fédéral.

«L'endettement du gouvernement, plutôt que le déficit au cours d'une période quelconque, devrait être notre principal souci», a déclaré hier Denis Desautels dans un discours à l'Empire Club. Quelqu'un qui comparerait le déficit fédéral au produit intérieur brut (PIB) pourrait en venir à la conclusion que les Canadiens sont en meilleure posture aujourd'hui qu'ils ne l'étaient il y a dix ans, a-t-il dit.

«Il y a dix ans, le déficit budgétaire fédéral s'élevait à 35 milliards ou 7,5 % du PIB. Le déficit de cette année est censé atteindre 33 milliards — ce qui équivaut à 4,2 % du PIB.» Mais personne ne croit que la situation est rose, a-t-il ajouté, parce que le fardeau de la dette est si lourd. «Notre endettement croissant, qui se situe à 73 % du PIB, est 50 % plus élevé qu'en 1985 et plus du double qu'en 1980.»

L'ampleur de la dette réduit la souplesse du gouvernement à faire face à des bouleversements économiques, a expliqué M. Desautels. «Il existe un consensus substantiel à travers le pays, et même du côté des politiciens, qui nous permet d'affirmer qu'il ne nous est plus possible de continuer à vivre comme nous l'avons fait jusqu'à présent, que nous devons nous ressaisir et nous serrer la ceinture.»

FRÉDÉRIC TREMBLAY
PRESSE CANADIENNE

Cogeco a remporté une première manche contre CFCF devant la Commission des valeurs mobilières du Québec (CVMQ), dans ce qui était pourtant perçu, dès le départ, comme étant une «cause sans cause». Dans une décision rendue hier, la CVMQ a rejeté la requête de CFCF qui réclamait la suspension de l'offre publique d'achat (OPA) lancée par Cogeco Câble, filiale de Cogeco, par l'ensemble des actions de CFCF.

L'avocat Jean Bertrand, qui représente CFCF dans ce dossier a indiqué que sa cliente n'ira pas en appel de la décision de la CVMQ, même si elle en aurait le droit. «On accepte la décision. De notre côté, on soumet [notre point de vue] et c'est la Commission qui dispose», a commenté M. Bertrand.

La porte-parole de Cogeco, Lise Perras, s'est dite pour sa part «très heureuse que la CVMQ ait reconnu le bien-fondé des conditions de l'OPA».

CFCF, une société contrôlée par la famille Pouliot, avait argué devant la CVMQ que l'OPA baignait dans la confusion en raison des démarches entreprises par Cogeco devant la Cour supérieure et des conditions se rattachant à l'offre d'achat. Cogeco souhaite obtenir de la Cour supérieure l'obligation pour CFCF de soumettre la vente de CF Cable (à Vidéotron) à l'approbation des actionnaires de l'entreprise (CFCF).

Les membres de la CVMQ ont décidé majoritairement «qu'il n'y a pas lieu d'exiger que Cogeco Câble modifie son offre et sa note d'information», précise un communiqué transmis à la presse par cet organisme gouvernemental.

Offre publique d'achat

Cogeco remporte une première manche

La Commission des valeurs mobilières rejette la requête de CFCF

La CVMQ juge aussi que les actionnaires de CFCF «possèdent l'information suffisante pour prendre une décision éclairée».

CFCF avait également plaidé que l'OPA lancée par Cogeco était irréalisable parce qu'elle prévoit, pour pouvoir se concrétiser, le dépôt d'au moins 90 % des actions de chacune des deux catégories de CFCF.

La famille Pouliot, qui a déjà fait savoir qu'elle n'était pas intéressée par la vente de CFCF à Cogeco, détient plus de 10 % des actions de chacune des deux catégories. Sur ce point, la CVMQ précise qu'elle ne peut arriver «à la conclusion que l'offre est illusoire et irréalisable, compte tenu que Cogeco Câble a le droit de renoncer à toute condition de l'offre».

En raison de cette décision de la CVMQ, le conseil de CFCF est tenu d'envoyer au plus tard lundi une cir-

culaire à ses actionnaires à propos de l'OPA lancée par Cogeco. Le conseil doit faire une recommandation aux actionnaires de l'entreprise ou peut s'abstenir en expliquant toutefois les raisons d'un tel geste. Me Bertrand a refusé de s'avancer sur la position que les membres du conseil de CFCF entendent prendre à cet égard. Cogeco offre 20 \$ pour chaque action de CFCF, pour une considération totale de 279 millions.

L'OPA de Cogeco doit prendre fin le 14 décembre, mais elle pourrait être prolongée en raison des démarches entreprises par la société en Cour supérieure. L'audition de cette cause doit débiter le 13 décembre.

Si la Cour supérieure devait donner raison à Cogeco, la transaction conclue entre Vidéotron et CFCF pourrait être compromise.

Dans un tel scénario, il faudrait

qu'un minimum de plus de 50 % des actions de chacune des deux catégories de CFCF soient déposées en faveur de la vente de CF Cable à Vidéotron pour que cette transaction puisse être réalisée.

Or, Cogeco, qui possède elle-même 9,5 % des actions subalternes de CFCF, croit avoir l'appui d'un nombre assez grand d'autres actionnaires minoritaires pour faire avorter la transaction.

En échange de CF Cable, Vidéotron a consenti à vendre Télé-Métropole à CFCF.

Le libre-échange au cœur d'un nouveau débat

Entre l'Europe et l'Amérique latine,
les experts balancentCLAUDE TURCOTTE
LE DEVOIR

Pierre Marc Johnson et son collègue André Beaulieu pensent que le Canada devrait libéraliser son commerce avec l'Amérique latine plutôt qu'avec l'Europe. Par ailleurs, une nouvelle étude présentée par l'Economic Strategy Institute (ESI) de Washington soutient que les États-Unis auraient davantage intérêt à développer des ententes de libre-échange avec l'Europe plutôt qu'avec les pays d'Amérique latine.

Qui a tort? Qui a raison? Ce n'est pas la première fois que des experts divergent d'opinion, mais dans ce cas le contraste ne peut pas être plus marqué.

Dans un livre écrit en anglais et lancé cette semaine dans la capitale

américaine, MM. Johnson et Beaulieu font valoir que les pays d'Amérique du Sud vont connaître une croissance beaucoup plus rapide que les pays d'Europe et que c'est dans les pays où l'économie émerge que les gains seront les plus marqués. Ils disent craindre par ailleurs que le Chili ne signe bientôt un accord de libre-échange avec ses voisins immédiats et que le nouveau groupe ainsi formé ne cherche ensuite à conclure une entente avec des partenaires européens.

D'autre part, Greg Mastel et Andrew Szamoszegi, de l'ESI, soutiennent qu'il y a une plus grande compatibilité entre les économies américaines et européennes, et, par conséquent, une plus grande possibilité de gains accrus qu'en établissant le libre-échange avec les pays d'Amérique du Sud, bien que dans

la plupart des cas le libre-échange finisse toujours par rapporter des bénéfices. «Le libre-échange avec des pays industrialisés représente une ouverture plus prometteuse et sûre», précisent-ils dans leur étude portant sur le libre-échange canado-américain, qu'ils perçoivent comme une bonne affaire et un bon modèle.

Ils mentionnent que depuis six ans le commerce entre le Canada et les États-Unis a probablement augmenté de 47 milliards de plus qu'il ne l'aurait fait sans cet accord. En 1994, le commerce canado-américain a totalisé 243 milliards, soit 30 milliards de plus que la somme du commerce américain avec l'Union européenne et 70 milliards de plus que les échanges avec le Japon.

Les auteurs affirment cependant qu'il est encore beaucoup trop tôt pour porter un jugement définitif

sur l'Accord de libre-échange nord-américain, puisque les problèmes occasionnés depuis son entrée en vigueur sont largement dus à la détérioration inattendue du peso, laquelle, selon eux, ne découle pas du traité.

À la lumière de l'expérience acquise dans le libre-échange canado-américain, ils avancent qu'à l'avenir il vaudrait mieux ne pas inclure certains sujets dans les négociations avec certains partenaires commerciaux. Ils pensent entre autres à l'agriculture, qui devrait être laissée à des négociations multilatérales, ainsi qu'aux industries culturelles. Ils soupçonnent que d'autres pays, notamment la France, chercheraient à emprunter le modèle de l'accord canado-américain pour obtenir les mêmes exceptions consenties au Canada par les États-Unis.

Bois d'œuvre

Les Américains exigent des concessions

MARIE TISON
PRESSE CANADIENNE

Washington—Les producteurs américains de bois d'œuvre tiennent à ce que les provinces canadiennes offrent des concessions concrètes d'ici vendredi prochain, sans quoi ils menacent de déclencher un nouveau conflit bilatéral.

La Coalition pour des importations équitables de bois, qui regroupe les producteurs américains, a exposé sa position dans un communiqué émis hier. «Tout ce que l'industrie américaine veut, c'est que les gouvernements provinciaux du Cana-

da vendent leur bois au prix du marché, soit directement, par des ventes compétitives, soit indirectement, en fixant un prix équivalent à ce qui a cours sur le marché américain», a fait savoir le président de la coalition, Mack Singleton.

Le vice-président de la coalition pour l'Ouest des États-Unis, Dick Bennett, a rappelé que c'était le 15 décembre 1994 que l'industrie américaine du bois d'œuvre avait accepté des consultations avec le Canada pour éviter un nouveau conflit dans ce secteur. L'anniversaire tombe vendredi prochain. «Nous n'avons plus grand temps», a-t-il soutenu.

Le vice-président de la coalition pour le Sud des États-Unis, Charles Thomas, a affirmé pour sa

part que jusqu'à maintenant les provinces n'avaient pas fait la moindre proposition significative concrète pour régler le dossier. Il s'est cependant dit optimiste parce que la Colombie-Britannique s'était montrée ouverte à une augmentation du prix de son bois.

L'avocat de la coalition, John Ragosta, a affirmé en entrevue que le Québec et l'Ontario devaient aussi faire leur bout de chemin. La coalition soutient que les droits de coupe fixés par les provinces constituent une subvention déloyale pour les producteurs canadiens de bois d'œuvre. En 1991, le bois d'œuvre canadien accaparait 27 % du marché américain. Il représente maintenant 36 %.

GGA
COMMUNICATIONS
GERVAIS GAGNON COVINGTON
& ASSOCIÉS INC.
RELATIONS PUBLIQUES ET GOUVERNEMENTALES

Richard G. Gervais, président-directeur général, a le plaisir d'annoncer la nomination de madame Joane Brisson, vice-présidente et directrice du bureau de Québec, au Comité exécutif de la firme.



Joane Brisson

Avant de se joindre à Gervais Gagnon Covington en 1994, madame Brisson dirigeait son propre cabinet, affilié à GGA depuis plus de trois ans. Précédemment, elle a travaillé à titre d'adjointe politique du ministre des Communications du Québec et Leader du gouvernement, Me Marc-André Bédard. Par la suite, elle a occupé le poste de chef de cabinet adjoint du ministre des Forêts, monsieur Jean-Pierre Jovivet. En 1986, elle assumait les fonctions de conseillère principale de monsieur Marcel R. Tremblay, président du Caucus des députés de la région de Québec et secrétaire parlementaire du vice-premier ministre du Canada.

Gervais Gagnon Covington est l'un des plus importants cabinets de relations publiques et gouvernementales. Fondé il y a dix ans, son siège social est à Montréal. Dans le cadre de ses activités, à l'échelle nationale et, dans certains cas, au niveau international, GGA bénéficie d'un réseau d'associés dans tous les grands centres en plus d'être membre du réseau Hannaford de Washington. Les services offerts comprennent, entre autres, les conseils stratégiques, l'analyse d'image, les relations médias, la promotion, le lancement de produits, les événements spéciaux, le protocole et les visites d'État, la formation en techniques d'entrevues et en art oratoire, la rédaction de documents, la production de matériel audio-visuel et le placement média.

Depuis 1985, GGA a desservi un grand nombre de clients dans les secteurs pharmaceutique et de la santé, aérospatial, municipal, bancaire, de l'environnement, de l'alimentation, du transport, de l'éducation, de la sécurité publique, de l'immobilier, des pâtes et papiers et des affaires. Le cabinet a aussi œuvré pour le compte d'associations professionnelles, de ministères provinciaux et fédéraux, d'agences de la couronne et de certains pays étrangers.

RÉSIDENCES
DE PRESTIGE

985-3322

LONGUEUIL COLLECTIVITÉ NOUVELLE IV
Architecture moderne, constr. 1990, superficie habitable 3400 pi. car. sur 2 étages + s/sol de 1500 pi. car. aménagé pour «bachelor». 7 pièces au r. de c.; à l'étage, 3 c.c., 2 s/bain et bibliothèque avec terrasse extérieure. Pièces de grandes dimensions, plafond d'une hauteur de 10 pi. Grand terrain aménagé avec piscine creusée. La résidence est adossée à la base de plein air de Longueuil. 398 000 \$
Tél.: (514) 647-5991

GRANBY-CANTONS DE L'EST
Magnifique maison style victorien en plein cœur d'un secteur de villégiature, avec point de vue imprenable sur lac Boivin et montagne Shefford. Construction récente sur terrain boisé de 26 000 p.c. Premier étage: très grande cuisine, s/familiale, salon, s/diner et s/d'eau. Deuxième étage: chambre des maîtres (22 x 12) plus deux autres chambres, 2 s/bain. 195 000 \$
(514) 378-5833 - (514) 985-3331

LONGUEUIL COLLECTIVITÉ NOUVELLE - PHASE III
Luxe cottage, coin de rue, face à un parc. Aire ouverte 1er et garage. Style loft au premier étage, très clair, toit cathédrale dans cuisine et salle à manger, 2 s/bain, bain tourbillon dans s/bain des maîtres et puits de lumière. 2e étage: 3 grandes c.c., beaucoup de fenestration, clair, fixtures, lampes très modernes et luxueuses. Sous-sol semi-fini. Chauffage: thermopompe 3 tonnes; terrain paysager, pavé uni. 232 000 \$
(514) 651-0557

VIEUX QUÉBEC
FAITES DE VOTRE RÊVE... UNE RÉALITÉ.
Luxe condo-penthouse, architecture recherchée, conception haut-de-gamme, accès privé à l'ascenseur, terrasse 1200 p.c., incluant spa, douche, cuisinette, coin jardin. La vie urbaine à son meilleur.
Prix demandé: 365 000 \$
Lise M. Gauthier (418) 687-3211
Re/Max Prestige courtier immobilier

5 KM DE MAGOG
VUE SPECTACULAIRE DU MONT ORFORD
Près du lac et de 2 terrains de golf. Bungalow 3 c.c., 2 s/bain, foyer, poêle combustion lente, 2 cheminées. Veranda et garage chauffés. Sous-sol donnant accès sur terrain paysagé et boisé. 32 500 p.c. 182 000 \$
(819) 843-5895

ÎLE D'ORLÉANS
Merveilleux domaine — 2 1/4 milles de longueur Du St-Laurent au milieu de l'île. Autrefois centre équestre et de chasse-à-courre. Maison ancestrale rénovée, bâtiments de ferme, salle de réception privée pouvant être opérée commercialement ayant permis d'alcool, cabane à sucre, camp de chasse au petit gibier... 575 000 \$ négociable. Les courtiers sont protégés.
Tél. (418) 829-3189 Fax (418) 829-1247

VILLE DE LORRAINE
Superbe maison de 4 000 p.c., impeccable, comme maison neuve... 4 c.c., 3 s/bain, 2 salles familiales, foyer. Air climatisé, aspirateur central. Garage double. Possibilité d'acheter les meubles. Idéal pour bureau au s/sol. 269 000 \$ Pas d'agent. À vendre ou à louer.
Info: Roger Pilon Const. Inc. 621-6500

ÉCONOMIE

Éviter la concurrence «sur la plomberie»

Le président du Secrétariat de l'autoroute de l'information établit des «cibles de maturité» pour baliser l'action du gouvernement dans ce dossier

ROBERT DUTRISAC
LE DEVOIR

La vision du gouvernement du Québec touchant l'autoroute de l'information passera par 31 «cibles de maturité» — autant de vœux vers lesquels devra tendre l'action gouvernementale au cours des prochaines années — et par un souhait que les propriétaires de l'infrastructure (Bell, Vidéotron, Hydro-Québec, etc.) s'entendent pour partager le réseau et ne se concurrencent pas «sur la plomberie».

C'est ce qu'a fait savoir au cours d'une entrevue Robert Thivierge, président du nouveau Secrétariat de l'autoroute de l'information. «La concurrence doit être à la bonne place. Il ne sert à rien de bâtir au coût de deux milliards un autre réseau coaxial au Québec», estime-t-il.

Il y a un peu plus de trois mois, Jacques Parizeau choisissait Robert Thivierge pour diriger le Secrétariat de l'autoroute de l'information, un nouvel organisme que le premier ministre a créé afin de tracer les grandes orientations du gouvernement en matière d'infomates.

Grandes stratégies

Pour l'heure, M. Thivierge est plongé dans l'exercice de définir ces grandes stratégies. Il précise que ni le financement de l'autoroute de l'information par l'État, notamment en santé et en éducation, ni l'échéancier ne le concernent. Dans la structure actuelle, c'est aux différents ministères concernés d'établir leurs priorités à cet égard.

En revanche, tout gouvernement a avantage à tirer parti des infomates. «Le gouvernement est probablement dans la société celui qui a le plus besoin de l'autoroute de l'information pour une meilleure qualité du service et pour les économies d'opération», fait-il valoir.

Ancien directeur exécutif du consortium UBI auquel participent Vidéotron et des partenaires comme la Banque Nationale, Postes Canada, Hydro-Québec et Loto-Québec, Robert Thivierge a passé

douze ans de sa vie à se consacrer aux services interactifs de Loto-Québec. Il a connu les expériences télématiques d'Alex et de Videoway à travers les tentatives de Loto-Québec, dont la mise sur pied de la première loterie interactive au monde, et l'essai pendant deux ans, en 1989-90, des bornes informatiques servant à l'achat de billets de loterie dans les lieux publics.

En plus de chapeauter le Fonds de l'autoroute de l'information (FAI), le Secrétariat englobe cinq divisions, soit stratégies technologiques et infrastructure, avec Jean-Pierre Delvas, langue et culture, avec Pietro Sicuro, éducation, avec Vincent Tanguay, santé, avec Simon Caron, et appareil gouvernemental, avec Diane Wilhemmy.

Le gouvernement du Québec ne détient pas le pouvoir de réglementation des infomates — c'est le fédéral qui possède la compétence exclusive des télécommunications — et c'est «la job du secteur privé» de les bâtir, rappelle M. Thivierge. «C'est sûr qu'on n'a pas le contrôle réglementaire. Mais comme client principal, on a une influence certaine. La réglementation, c'est une chose, mais la business, c'est autre chose. On voit ça sur une base d'affaires», affirme-t-il.

En tant que gros usager des infomates, le gouvernement n'aura pas à choisir, dit-il, entre les différents réseaux: Internet, UBI ou encore les bornes interactives. Robert Thivierge a été associé à la «conceptualisation» d'UBI, dont il vante «l'architecture commerciale», c'est-à-dire comment les différents partenaires parviennent à financer l'opération. Mais il est incapable de dire s'il croit encore au projet. UBI en est à «tester son plan commercial», rappelle-t-il. Si le concept marche, la pénétration va être plus rapide que celle que nous promet Internet, soutient-il. «UBI ne sera pas un projet supporté artificiellement par le gouvernement», assure-t-il toutefois.

Par l'entremise du Fonds de l'autoroute de l'information, le gouvernement a déjà accordé une aide de cinq millions de dollars au projet de Vidéotron. Quant à Internet, M. Thivierge prévoit que le gouvernement deviendra «un utilisateur majeur» de ce réseau mondial, que ce soit «pour ses opérations internes ou sa communication à l'extérieur», souligne-t-il.

Dans les foyers, on comptera trois lieux de branchement à l'infomate, prédit-il: le salon avec la télévision (UBI ou autre), le bureau avec le micro-ordinateur (Internet) et, ailleurs, le téléphone. Le gouvernement sera présent sur toutes ces voies.

M. Thivierge doute toutefois de l'efficacité des bornes interactives que l'on installe dans les endroits publics, comme au Nouveau-Brunswick, pour prodiguer des services gouvernementaux. Il parle d'expérience: deux ans d'essai pour Loto-Québec et des

résultats médiocres, du moins pour la vente de billets de loterie. «Plus il y a d'information sur ces bornes, moins c'est efficace», juge-t-il. «Les gens se font beaucoup d'illusions sur les capacités qu'ont les bornes de supporter des services publics.»

M. Thivierge a énuméré les 31 cibles

qu'il proposera sous peu au gouvernement. Elles touchent évidemment les considérations éthiques et morales de l'infomate (respect de la vie privée, sécurité, accès à la pornographie, etc.). D'autres grands principes guident le gouvernement, notamment l'universalité des infomates — «On ne veut pas de société à deux vitesses» —, leur accès à des tarifs raisonnables dans toutes les régions du Québec, la promotion du français et les questions de normalisation.

La place du français

Au sujet de la place du français sur l'autoroute de l'information, M. Thivierge rappelle qu'on n'est pas dans le monde de la radiodiffusion, régi par des quotas. Sur les infomates, pas question d'ériger des barrières. «On ne peut que créer des conditions pour mettre du contenu de qualité» sur l'infomate, estime-t-il. Il faut en outre éviter «l'histoire d'horreur qu'a été la télématique pour la Francophonie» et les différences de normes qui ont empêché la communication entre pays francophones. Puis, comme «il ne faut pas que l'autoroute de l'information soit un instrument d'homogénéisation des cultures», le Québec comme la France, faisant alliance avec toutes les cultures non anglophones, favorisent désormais le plurilinguisme des infomates mondiales.

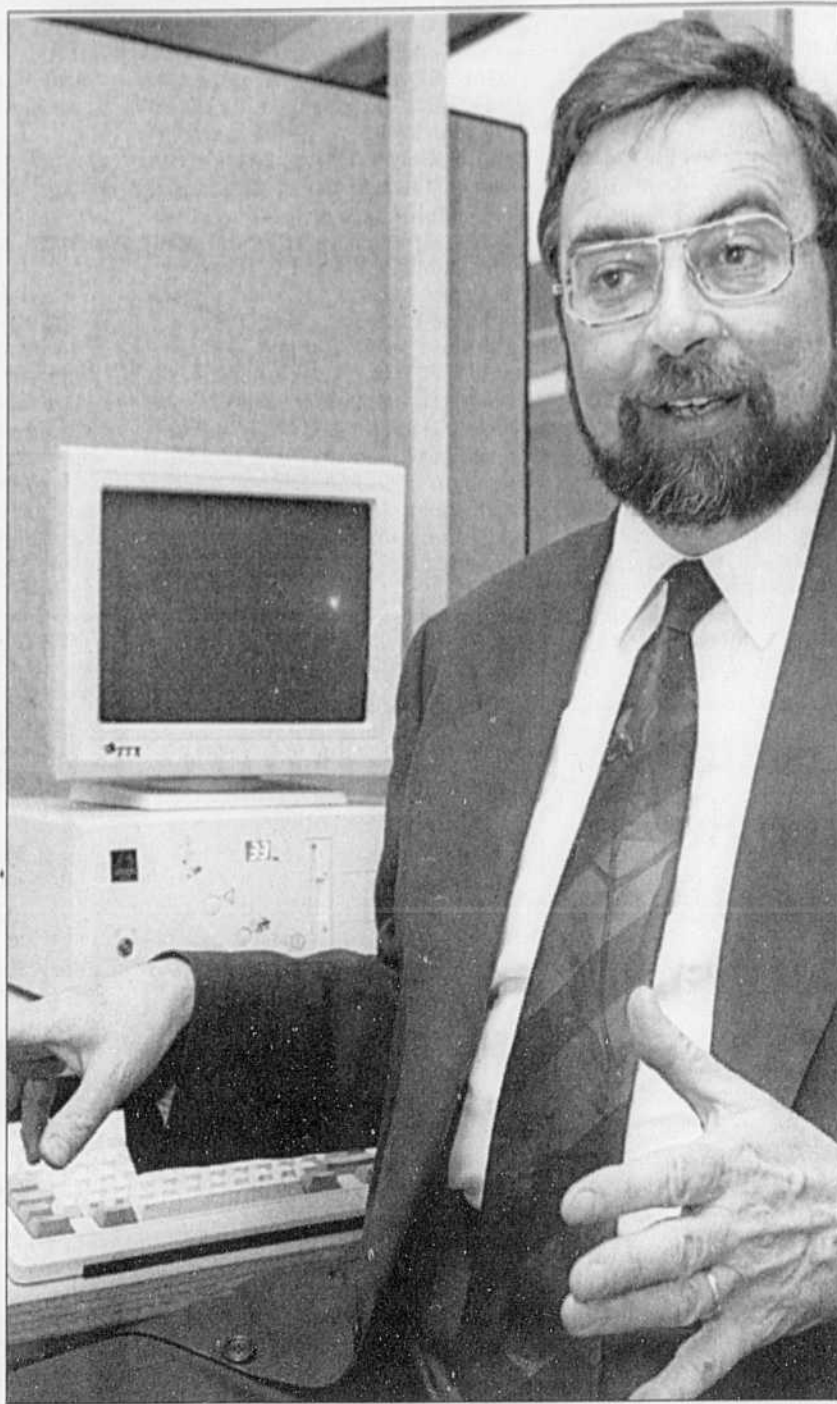


PHOTO JACQUES GRENIER

«Le gouvernement est probablement dans la société celui qui a le plus besoin de l'autoroute de l'information pour une meilleure qualité du service et pour les économies d'opération», dit Robert Thivierge.

En éducation, M. Thivierge note que «c'est un cauchemar: savoir comment on va y parvenir». Plusieurs centaines de millions de dollars seront nécessaires pour le branchement du réseau scolaire aux infomates. M. Thivierge propose comme cible que tout élève du primaire soit en mesure «de maîtriser un clavier» informatique, que tout étudiant du secondaire puisse «maîtriser le traitement de texte, un chiffrier et naviguer sur l'autoroute de l'information».

A terme, «il faudrait qu'un étudiant puisse se brancher dans une université française pour un sujet en particulier. Si c'est meilleur là-bas, pourquoi pas?», dit-il. Inversement, le Québec pourrait, à son tour, «exporter de la matière éducative».

«C'est la réalité des marchés: branchez-vous, offrez des produits compétitifs. Allez chercher ce qu'il y a de meilleur dans le monde, c'est ça l'avantage de l'autoroute de l'information», estime Robert Thivierge.

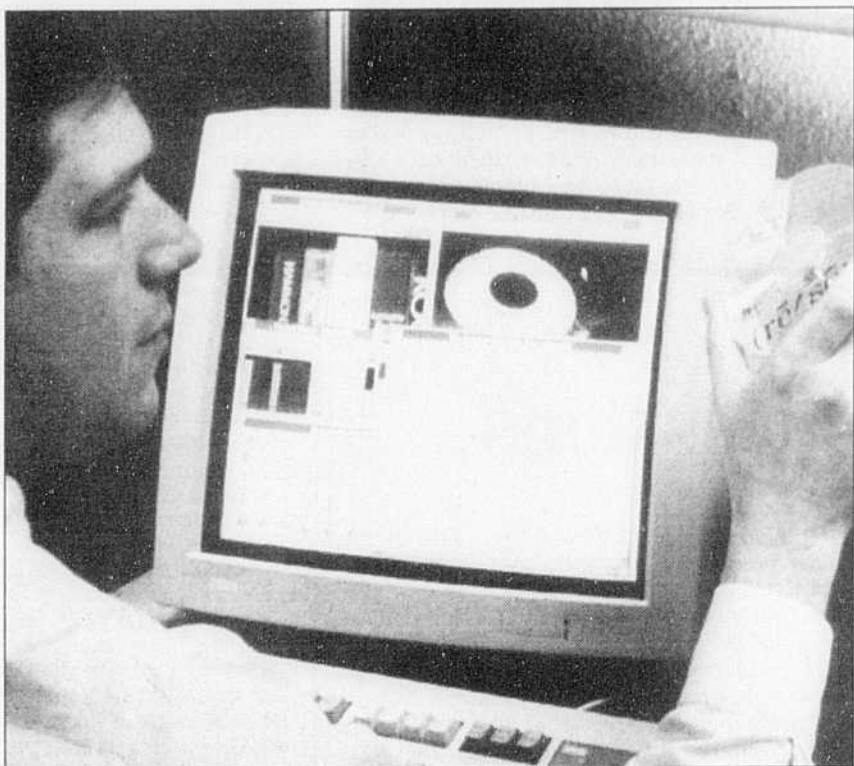
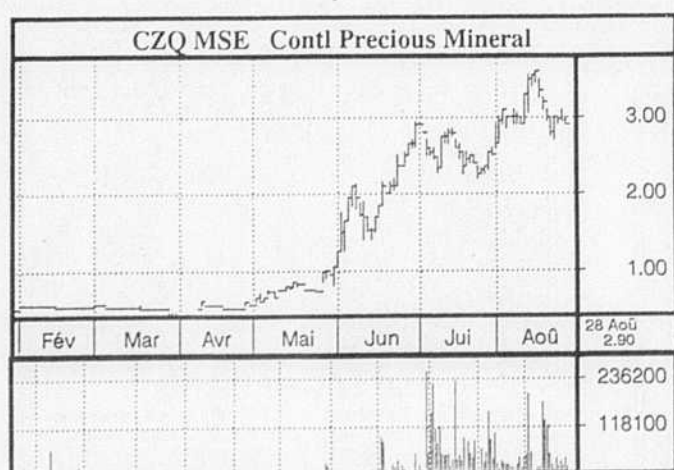


PHOTO ARCHIVES

Une image vaut mille mots



À la Bourse comme ailleurs, il est beaucoup plus facile d'évaluer et d'analyser une série de chiffres en les visualisant sur un graphique.

Le logiciel VISION est disponible pour l'investisseur moderne qui désire analyser et anticiper les mouvements boursiers. Il permet de visualiser les graphiques quotidiens et hebdomadaires de tous les titres en Amérique du Nord. Mise à jour par modem à partir de 10\$/mois.

Demandez notre vidéocassette gratuite pour une description plus complète de nos produits. DECISION-PLUS 455 St-Antoine ouest, bureau 512 Montréal, Québec, H2Z 1J1 (514) 392-1366

Nom _____

Adresse _____

Ville _____ Code Postal _____

Téléphone (____) _____

L'Office des professions sera bientôt financé par les principaux intéressés

Ce changement pose le problème de l'indépendance de l'organisme

LOUISE-MARIE HOULE
COLLABORATION SPÉCIALE

Chargé d'assurer la protection du public sur le plan des services professionnels, l'Office des professions sera bientôt financé par ceux-là même qu'il doit surveiller.

Une loi nouvellement adoptée par l'Assemblée nationale obligera bientôt les 43 ordres professionnels du Québec à percevoir auprès de leurs membres environ quatre millions de dollars par année pour assurer le financement de l'Office des professions. Cette somme viendra s'ajouter aux cent millions déjà consacrés annuellement par les ordres à leurs fonctions liées à la protection du public.

La crédibilité, l'indépendance et l'efficacité de l'Office des professions risquent-elles de s'en trouver diminuées? Pierre Delisle, président du Conseil interprofessionnel du Québec, redoute que cette loi introduise de façon pernicieuse l'apparence d'un lien de dépendance entre l'Office et les ordres qui le financent, mais qu'il doit cependant continuer de surveiller.

«Le système professionnel confère aux ordres la responsabilité d'assurer la protection du public, dit-il, et à l'Office des professions celle de veiller à ce qu'ils s'en acquittent adéquatement. On devra maintenant éviter de présumer que les ordres et les professionnels contrôleront l'Office des professions parce qu'ils le financent.»

Le Conseil interprofessionnel, créé il y a trente ans par le regroupement d'une quinzaine de corporations, re-

présente actuellement quelque 258 000 professionnels répartis en 43 ordres.

Contrairement aux associations, qui ont pour mandat de protéger leurs membres, le rôle des ordres est d'assurer la protection du public face aux services professionnels rendus par leurs membres. L'ordre doit s'assurer que le professionnel a reçu une formation adéquate, qu'il détient un permis de pratique, qu'il maintient à jour ses compétences, et qu'il pratique sa profession conformément aux normes établies.

La surveillance de la pratique comporte des inspections systématiques effectuées d'après échantillonnage, et des inspections ponctuelles, lorsque sont rapportés des actes préjudiciables ou contraires au code d'éthique. Des sanctions disciplinaires sont prévues pour les contrevenants.

Il existe deux types d'ordres professionnels. Les ordres à exercice exclusif incluent les avocats, les notaires, les médecins, les infirmières, les dentistes et les pharmaciens, mais aussi les chimistes, les podiatres, les huissiers de justice, de même qu'une douzaine d'autres professions qu'il est impossible de pratiquer au Québec sans être membre de l'ordre concerné.

Les ordres «à titre réservé», pour leur part, regroupent des professionnels comme les administrateurs agréés, les diététistes, les ergothérapeutes, les traducteurs et interprètes agréés. Une vingtaine d'ordres détiennent ainsi une juridiction exclusive sur l'appellation de leur profession.

Ce qui ne signifie pas qu'elles en contrôlent toujours la pratique. Pierre Delisle, le président du Conseil interprofessionnel, souligne l'impossibilité d'encadrer la pratique d'un professionnel qui, à défaut d'adhérer à un ordre à titre réservé, exerce le même métier mais sous un nom légèrement différent. Il prendra ainsi le nom de «conseiller en ressources humaines» au lieu de «conseiller en relations industrielles», se dira «psychologue» plutôt que «psychologue», «professionnel de l'aménagement» et non «urbaniste», échappant ainsi à tout contrôle gouvernemental.

«L'adhésion à un ordre professionnel, note M. Delisle, exige qu'on se plie à plus de 550 règlements de toutes natures. Il y a aussi les comités de discipline, les inspections, les cotisations annuelles à payer, un tas de responsabilités et d'obligations à assumer. C'est très exigeant, mais cela maintient par le fait même la profes-



PHOTO ARCHIVES

sion à un niveau de standard élevé. Bien des professions qui aimeraient se constituer en ordre ne le pourront jamais parce qu'elles n'en rencontrent pas les critères. Mais je constate également le phénomène inverse, chez les enseignants par exemple, qui auraient énormément à gagner à créer leur propre ordre et qui malheureusement, refusent de le faire.»

ÉCONOMIE

Ottawa se réjouit des impôts versés par les banques

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Le ministre fédéral responsable des banques se dit heureux des milliards de dollars de profits de cette industrie parce qu'il en résultera une hausse des revenus d'impôt du gouvernement.

Les six principales banques du pays viennent en effet tout juste de déclarer des bénéfices annuels records de 5,2 milliards, la Banque Royale et la Banque canadienne impériale de commerce ayant toutes deux enregistré des profits dépassant le milliard. «Ces profits nous font plaisir parce qu'ils sont impossibles par le ministre des Finances», a déclaré Doug Peters, secrétaire d'Etat aux institutions financières internationales.

«Un milliard de dollars c'est beaucoup de profits, a dit hier M. Peters à l'extérieur des Communes. Mais je dois ajouter qu'au cours des dernières années les banques ont payé



PHOTO PC

Doug Peters

un milliard de dollars d'impôt au gouvernement fédéral seulement.»

M. Peters a soutenu que toute augmentation de revenus d'une société génère des revenus d'impôt qui contribuent à la réduction du déficit,

«et les banques sont les sociétés les plus imposées du Canada».

En publiant ses résultats jeudi, la CIBC a précisé qu'elle avait, à elle seule, payé 1,2 milliard d'impôt l'année dernière.

Les six principales banques du pays ont enregistré les bénéfices les plus importants de leur histoire, mais elles ont engendré un débat au sujet de leurs frais de services que certains jugent trop élevés.

Democracy Watch, un groupe qui surveille de près les activités du gouvernement et des sociétés, a indiqué qu'Ottawa devrait obliger les banques à révéler les coûts réels des frais qu'elles facturent à leur clientèle de façon à permettre aux Canadiens de s'assurer qu'ils ne se font pas rouler. M. Peters, un ancien économiste de banque, a insisté sur le fait que les consommateurs qui font face à une augmentation de frais de services peuvent magasiner pour trouver un meilleur prix.

La construction résidentielle connaît un autre mois difficile

PRESSE CANADIENNE

La construction résidentielle a enregistré un mois difficile au Québec en novembre, selon les données de la Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL). La Société y a compté 1000 mises en chantier, 40 % de moins par rapport à novembre 1994 (de 7 % par rapport à octobre 1995). La construction de maisons détachées accusait une baisse de 30 % et celle des autres types de logement, une baisse de 48 %.

La SCHL attribue cette situation au faible volume de mises en chantier de copropriété: 67 unités contre 344 l'an dernier pour le même mois. «Le marché de la copropriété, confronté à un important surplus d'unités à vendre et à une faiblesse de la demande, offre très peu d'opportunités pour de nouveaux projets», a commenté dans un communiqué Kim-Anh Lam, écono-

miste et conseillère principale au bureau québécois de la SCHL.

Toutes les régions urbaines du Québec sont touchées par cette baisse, sauf celle de Rimouski où l'on enregistrait une forte hausse des mises en chantier décollant surtout de la construction de logements multiples.

Au Canada toutefois, on notait une hausse moyenne de 7,5 % de la construction résidentielle le mois dernier par rapport à octobre. Cette hausse est due à la situation en Ontario et en Colombie-Britannique, où la mise en chantier de condos a connu une augmentation de 47 %.

Ces deux provinces viennent ainsi combler la baisse enregistrée au Québec, dans les Prairies (baisse de 15 %) et dans les Maritimes (baisse de 9 %). De plus, la situation reste fragile et la SCHL croit que la situation économique pourrait éroder les gains enregistrés.



PHOTO PC

Toutes les régions urbaines sont touchées par la baisse de la construction résidentielle.

FINANCE

Les profits des banques: pas de quoi faire un esclandre

C'est reparti! À peine la dernière banque vient-elle d'annoncer son bénéfice record pour l'exercice 1995 qu'on remet cela. Qu'on ramène sur le tapis le débat des frais bancaires, du niveau élevé des taux d'intérêt sur les prêts, de la concentration et des banques trop rapides sur gâchette lorsqu'un prêt devient délinquant. Hier la risée des chroniqueurs et analystes parce qu'embourbées dans les mauvais prêts, nos six plus grandes banques sont aujourd'hui montrées du doigt et accusées d'indécence parce qu'elles viennent d'annoncer un bénéfice cumulé de 5,2 milliards. En 1994, c'était 4,3 milliards. Après impôts bien sûr! De tels esclandres ne peuvent que témoigner d'une incompréhension totale à l'égard du mode de fonctionnement de cette industrie.

De tels esclandres présupposent forcément que les banques tirent leurs profits des taux d'intérêt en valeur absolue, que plus ils sont élevés, plus la caisse enregistreuse fonctionne. Or, ces institutions s'abreuvent essentiellement de l'écart, du «spread» entre les taux offerts sur les dépôts et ceux exigés sur les prêts. Cet écart s'est situé, en moyenne, à 3,3 % au Canada au cours des 20 dernières années, comparativement à 4,3 % aux États-Unis. Et plus les taux sont élevés, plus leurs activités s'en trouvent touchées ou menacées, des taux d'intérêt élevés étant synonymes de ralentissement économique et d'accroissement des mauvaises créances.

De tels esclandres impliquent forcément que l'on ferme les yeux sur les 165 000 emplois regroupés dans les banques, qui versent 36 % de leurs revenus en salaires et bénéfices sociaux, et 19 % en achats de biens et services.

Que dire de l'absence de concurrence? Il est, ici, étonnant de constater que pour un secteur soi-disant

sclozé, immobilisé dans la concentration, en situation oligopolistique, l'industrie bancaire canadienne est cent fois plus efficace que son homologue américaine, qui abrite pourtant 12 000 banques. Le rapport du comité permanent de l'industrie, signé par l'ex-député David Berger et déposé devant la Chambre des communes en mars dernier, renfermait des conclusions pour le moins probantes. Ainsi, en pourcentage de l'actif, les marges bénéficiaires moyennes de nos banques sont inférieures du tiers à celles des institutions américaines. Et par 100 \$ d'actif, les profits des banques américaines sont trois fois plus élevés.

La Banque Royale, malgré deux exercices de bénéfices milliardaires, a beau arriver au 59^e rang mondial selon l'actif, elle tombe au 416^e rang en terme de rendement sur cet actif. En 1994, selon les données compilées par l'Association des banquiers canadiens, le rendement des capitaux s'est chiffré, en moyenne, à 10,7 % pour les banques, contre 11,7 % dans l'assurance et la téléphonie, 13,3 % dans le matériel de transport et 14,7 % dans l'acier.

Par entreprise, la comparaison des rendements sur l'avoir des actionnaires est plus intéressante encore. Ainsi, selon le dernier classement du *Globe and Mail*, Sceptre Investment Counsel a retenu le premier rang des entreprises canadiennes avec un rendement annuel moyen de 144,2 % et ce, sur cinq ans. CanWest suit avec 50,5 %, puis Maple Leafs avec 41,9 % et Rothmans avec 32,7 %. La première banque à apparaître au classement des rendements (moyenne quinquennale) est la Banque de Montréal, qui s'est située au 77^e rang au pays avec un retour annuel moyen de 14,4 %. La Scotia a retenu le 88^e rang au pays, la Royale, le 164^e rang, la T.D., le 166^e, la CIBC, le 172^e et la Nationale, le 215^e.

Que dire des frais bancaires? Implantés selon le principe de l'utilisa-

teur payeur, les frais bancaires imputés couvrent à peine le service, infrastructure et développement technologique confondus, offert à la clientèle dite de détail. Pour la plupart, le service à la clientèle réparti sur un vaste réseau de succursales et de guichets automatiques est même exploité à perte. Un simple dépôt effectué à un guichet automatique peut coûter jusqu'à 45 cents à l'institution et un retrait, 37 cents, alors que les frais exigés peuvent varier entre 15 cents et 25 cents.

De plus, le rapport gouvernemental déposé en mars dernier avait dégagé que les frais prélevés par les banques canadiennes sont inférieurs du tiers à ceux exigés par les banques américaines. Ce même écart vient s'appliquer lorsque les frais indirects sont analysés. Selon l'ABC, pour chaque tranche de 100 \$ d'actif comptabilisée en 1993, le revenu net des banques canadiennes a été, en moyenne, de 2,88 \$ et les frais généraux, de 2,65 \$, pour un revenu d'exploitation net de 0,23 \$.

Et des impôts payés? En 1995, les six grandes banques devraient payer un peu plus de 3,7 milliards en impôts et taxes. Elles vont en verser plus de 3,4 milliards en 1994, soit 1,9 milliard en impôts combinés et taxes de vente provinciale, 810 millions en charges sociales et impôts fonciers et 708 millions sous la forme de l'impôt sur le capital des institutions financières et en TPS non remboursable. Au strict point de vue de l'impôt sur le revenu, elles étaient confrontées à un taux moyen de 43 %, soit 20 points de pourcentage de plus que dans le secteur manufacturier, par exemple. Aux États-Unis, ce taux combiné exigé sur les résultats bancaires oscille entre 35 et 47,5 % selon les États. Il atteint les 36 % en Allemagne et les 33 % au Royaume-Uni.

Plus de profits égale plus d'entrées fiscales, plus de dividendes aux actionnaires et aux gestionnaires de caisses de retraite, et plus de gain en capital sur des actions que la moitié de la population active canadienne détient.



Gérard Bérubé

BANQUES

SUITE DE LA PAGE C 1

Selon M. Tessier, «la tendance des bénéfices enregistrée cette année devrait se poursuivre en 1996. En raison de quoi? La baisse des taux d'intérêt.

Normalement celle-ci devrait favoriser une reprise de la consommation. Elle devrait se traduire par une hausse de la demande des prêts à la consommation. Cela dépendra beaucoup de l'attitude des consommateurs.

«Si l'année débute par des annonces de licenciements massifs, alors il est probable, comme on l'a constaté lors de certains trimestres des deux dernières années, que les consommateurs vont se replier. Qu'ils vont songer plutôt à épargner.»

Chose certaine, «il sera intéressant de suivre ce que les banques vont faire sur l'échiquier des assurances. En 1997, il ne faut pas l'oublier, la loi des banques va être revue.

Dans cette perspective, il ne serait pas étonnant que certaines d'entre elles décident de faire preuve de davantage d'agressivité à l'endroit de cette industrie afin d'aller chercher d'autres parts de marché et convaincre le gouvernement, si possible, de leur accorder le droit de vendre des polices aux comptoirs des succursales».

Une dernière chose, la pondération par secteurs d'activités au TSE 300, l'indice de la Bourse de Toronto, indique que le secteur bancaire compte pour 13 %. Pas moins.

TAUX D'INTÉRÊTS — TABLEAU HEBDOMADAIRE

Voici les taux d'intérêt en vigueur le 8 décembre dans les principales institutions financières au Canada. Ces taux sont fournis par les institutions financières et compilés par La Presse Canadienne.

Banques

	Dépôt à terme 30-59 jours	certif. placem. 1 an	certif. placem. 3 ans	certif. placem. 5 ans	Prêts hypoth. 1 an	Prêts hypoth. 3 ans	Prêts hypoth. 5 ans	Prêts pers. taux min.
Desjardins*	—	5,000	5,875	6,500	7,250	8,000	8,450	8,250
Comm. Ital. Can.	4,750	4,750	5,625	6,250	7,250	8,000	8,450	9,750
Laurentienne	4,500	5,000	5,875	6,500	7,250	8,000	8,450	7,750
de Montréal	4,500	5,000	5,875	6,500	7,250	8,000	8,450	8,250
Banque Scotia	4,250	5,000	5,875	6,500	7,250	8,000	8,450	9,250
Banque Royale	4,500	5,000	5,875	6,500	7,250	8,000	8,450	8,750
Banque TD	4,250	5,000	5,875	6,500	7,250	8,000	8,450	7,750
Banque Hongkong	4,500	5,000	5,875	6,500	7,250	8,000	8,450	—

* Taux suggéré par la Fédération de Montréal

Fiducies

	Dépôt à terme 30-59 jours	certif. placem. 1 an	certif. placem. 3 ans	certif. placem. 5 ans	Prêts hypoth. 1 an	Prêts hypoth. 3 ans	Prêts hypoth. 5 ans	Prêts pers. taux min.
Canada Trust	4,750	5,000	5,875	6,500	7,250	8,000	8,450	10,75
Fid. Can. Ital.	4,750	5,000	5,875	6,500	7,250	8,000	8,450	8,50
Fiducie Sunlife	4,625	5,550	6,125	6,500	7,250	8,000	8,450	—
Fid. Desjardins	4,750	5,000	5,875	6,500	7,250	8,000	8,450	—
Tr. Laurentienne	4,750	5,000	5,875	6,500	7,250	8,000	8,450	—
Montréal Trust	4,250	5,000	5,875	6,500	7,250	8,000	8,450	9,250
Gr. PrêtRev.	4,875	5,000	5,875	6,500	7,250	8,000	8,450	—
Gr. Investors	—nil—	5,000	5,750	6,375	7,250	8,000	8,450	—
Tr. LaCapitale	5,300	6,000	6,500	7,050	8,500	8,750	9,000	—
Groupe Mutuelle	4,250	5,100	5,850	6,400	7,250	8,000	8,450	—

L'EXPOSITION INTERNATIONALE SUR L'AVIATION

NE MANQUEZ PAS VOTRE SEULE CHANCE DE RENCONTRER L'ASTRONaute CANADIEN CHRIS HADFIELD ET TOUT L'ÉQUIPAGE DE LA NAVETTE SPATIALE ATLANTIS LE 13 DÉCEMBRE 1995 À L'EXPOSITION PLEIN VOL *

* ENTRÉE GRATUITE POUR LES 16 ANS ET MOINS.

Plein Vol

Jusqu'au 14 janvier 1996 L'EXPOSITION INTERNATIONALE SUR L'AVIATION MARCHÉ-BONSECOURS

Du dimanche au jeudi: 10h à 18h* Vendredi et samedi: 10h à 22h* 350, rue Saint-Paul Est, Vieux-Montréal

* Vous devez vous présenter 1h30 avant la fermeture

(514) 861-0999

NOUVELLE SOCIÉTÉ DU PALAIS DE LA CIVILISATION DE MONTRÉAL

Une présentation Air Canada et Casino de Montréal

AIR CANADA



CASINO de MONTRÉAL

STATIONNEMENT: COMPLEXE CHAUSSEGROS-DE-LÉRY, RUE DU CHAMPS-DE-MARS (RABAIS DE 1 \$ SUR PRÉSENTATION DU BILLET DE L'EXPOSITION).

canadair

Hydro Québec

PEPSI

Agence spatiale canadienne

Canadian Space Agency

AIRPORT DE MONTRÉAL

BANQUE NATIONALE

Tourisme Québec

LE DEVOIR

ÉCONOMIE

COMMUNICATION

Le retour d'un classique

Les nouvelles publicités de Birks misent sur le haut de gamme

MARIE-CLAUDE DUCAS
COLLABORATION
SPECIALE

«Tiens, je pensais que Birks avait disparu...» «65 000 dollars! Qui donc va acheter ça?» «C'est tout de même beau...» Ce sont les trois principaux commentaires suscités par les nouvelles publicités des joailleries Birks, publiées depuis la mi-novembre dans une dizaine de magazines canadiens. Trois annonces, sobres et dépouillées, montrent chacune un bijou photographié sur fond blanc: un saphir serti dans une bague de platine (65 000 \$), des boucles d'oreilles de perles (4150 \$) et un collier en or (7900 \$). Les photographies sont enrichies d'une petite

te illustration. Les boucles d'oreilles sont par exemple transformées en notes de musique, et le slogan est en français, «Music to your ears» en anglais.

La campagne, conçue pour tout le Canada par l'agence montréalaise Saint-Jacques, Vallée, Young & Rubicam (SJYV&R), est la première campagne majeure faite pour Birks depuis 1993, alors que la chaîne était accusée à la faillite. Le groupe italien Borgosesia l'a rachetée depuis, tout en maintenant Jonathan Birks, l'héritier de la famille, dans le fauteuil du président. Birks s'est depuis lancée dans une série de changements majeurs pour regagner sa clientèle. Si le

majestueux magasin-amiral, établi en 1887, trône toujours rue Sainte-Catherine à Montréal, plusieurs autres magasins ont, de fait, été fermés: il y avait près de 80 magasins à travers le Canada, il y en a maintenant 39. Birks a par contre entrepris de rénover les magasins qu'elle a conservés, et surtout de raffiner son inventaire, en réduisant le nombre des marques vendues, pour se concentrer sur des articles haut de gamme, vendus en exclusivité.

SJYV&R, qui a obtenu ce compte d'environ cinq millions de dollars par année en février 1995, a évidemment pour mandat de faire connaître ces changements. «Les tests que nous avons faits au printemps 1995 ont montré que Birks avait une image plutôt vieillotte et poussiéreuse», dit Alain Gignac, vice-président du service à la clientèle chez SJYV&R. «Les anglophones interrogés résumaient cela en disant que Birks était le magasin des blue-haired old ladies: les vieilles dames aux cheveux blancs bleutés...» En plus de bijoux, Birks vend de la vaisselle, de l'argenterie et des bibelots. Le public visé, composé de femmes de 40 ans en moyenne, avait l'impression que Birks ne correspondait pas du tout à son style.

La nouvelle campagne devait cependant tenir compte du fait que les changements sont loin d'être terminés. «On ne pouvait pas faire des promesses qui ne correspondraient pas au résultat final, dit Ron Caplan, directeur de groupe de création chez SJYV&R et concepteur de la campagne. Très vite, nous avons réalisé que la meilleure stratégie était de faire des produits les héros de la campagne: en joaillerie, la beauté des produits est leur raison d'être; ce sont les produits qui ont le pouvoir

de faire rêver.» La légendaire boîte bleue, qui sert toujours à emballer tout achat fait chez Birks, n'apparaît plus, désormais, dans la publicité. «Elle a déjà servi de pivot à plusieurs campagnes précédentes, il fallait changer, dit Alain Gignac. Birks ne vend pas des boîtes! Il y a bien autre chose à mettre en valeur... Par contre, nous avons ramené l'emblème de Birks, un lion, qui n'était plus utilisé depuis plusieurs années. C'est un symbole qui avait acquis ses lettres de noblesse au fil des ans et qui, dans l'esprit des gens, est encore associé au raffinement.»

D'autre part, même si Birks souffre un peu d'être perçue comme inaccessible, on a choisi des bijoux très beaux, très rares... et très chers. «Les gens connaissent Birks depuis assez longtemps pour savoir que l'on retrouve tout un éventail d'articles, à toutes sortes de prix, dit Alain Gignac. Il importait davantage de doter Birks d'une image vraiment haut de gamme. Et nous avions un message à envoyer aux gens très fortunés, qui, il faut bien le dire, font partie de la clientèle visée: beaucoup ont le réflexe d'aller faire leurs emplettes à New York ou ailleurs aux États-Unis. Il fallait qu'ils sachent qu'on trouve ici des bijoux aussi beaux et aussi rares.»

La campagne a déjà un effet tangible: celui d'embellir nos magazines. Alors qu'on entend souvent déplorer, entre autres par des éditeurs de magazines, la piètre qualité de la publicité dans leurs pages, les annonces de Birks se détachent nettement, d'abord par leur sobriété. «Beaucoup d'annonceurs, parce qu'ils ont payé pour leur page, s'imaginent qu'ils ont intérêt à la remplir le plus possible, dit Ron Caplan. C'est



une tendance contre laquelle on se bat constamment en publicité: les annonces surchargées n'ont plus aucun effet. Dans ces annonces, nous avons tout épuré au maximum, enlevé tous les éléments inutiles. Alors que les médias sont si souvent surchargés et que, en télévision, la mode est aux images qui se succèdent à toute vitesse, j'ai bien pensé que ces annonces offrent tout à coup au lecteur un peu de paix.» Il est encore trop tôt pour que l'efficacité de la campagne ait pu être testée. Sachez néanmoins qu'une semaine après qu'elle eut débuté, un client est arrivé chez Birks à Toronto en sortant de sa poche l'annonce de la bague, et a dit: «Je veux l'acheter.» Oui oui, la bague au saphir, à 65 000 dollars...

LES 10 ÉMISSIONS LES PLUS REGARDÉES
SEMAINE DU 20 AU 26 NOVEMBRE 1995

1	Alys Robi	TVA	mardi	1 893 000
2	La Petite Vie	R-C	lundi	1 822 000
3	Jumelles Dionne	R-C	jeudi	1 448 000
4	Chambres en ville	TVA	mardi	1 425 000
5	Héritiers Duval	R-C	mardi	1 310 000
6	Fort Boyard	TVA	vendredi	1 289 000
6	Moi et l'autre	R-C	mercredi	1 289 000
8	Sous un ciel variable	R-C	mercredi	1 243 000
9	Juste pour rire	R-C	dimanche	1 158 000
10	Les Machos	TVA	lundi	1 138 000

Source: Nielsen

EN BREF

GROUPE ACTION
OBTIENT LA SAQ

La Société des alcools du Québec a retenu les services du Groupaction. Pour ce contrat, de deux ans plus une année d'option, l'agence aura à élaborer les campagnes publicitaires supportant la SAQ dans la diffusion publique de sa nouvelle image corporative et événementielle. Pour ce faire, le budget annuel est fixé à quatre millions. Au cours des six dernières années, Groupaction a été impliquée dans les campagnes «marques maison» de la SAQ. L'agence québécoise, qui verra sa facturation franchir le cap des 30 millions avec ce contrat, a travaillé notamment pour Cattel, Marché Richelieu, Dépan-És, compte Couche-Tard, Naya, Trévi, Fonds mutuels Fidelity et Le Grand Prix Molson.

CHAMBRE D'AMI
GRATUITE AU
REINE ELIZABETH

Le Reine Elizabeth reprend cette année, pendant la période des Fêtes, son programme portant sur l'offre d'une chambre d'ami aux familles démunies venues au chevet de l'un des membres hospitalisés loin de son domicile. On parle, ici, d'une chambre offerte gratuitement pour un court séjour et ce, jusqu'à un maximum de dix chambres par nuit, entre le 1^{er} novembre et le 31 décembre. Le Reine Elizabeth s'est associée, pour l'occasion, à l'Hôpital Général de Montréal, qui reçoit quelque 14 000 patients par année dont près de la moitié ont des membres de leur famille à l'extérieur de Montréal. Cette action caritative est reprise à la grandeur du Canada par l'ensemble des hôpitaux de la chaîne Canadien Pacifique. Au total, la chaîne hôtelière prévoit faire un don de 7500 nuitées, pour une valeur de un million.

UN DOLLAR
CONTRE LE SIDA

Canadien Pacifique en rajoute. Outre son programme de chambre d'ami gratuite, cette année, pendant les Fêtes, pour chaque chambre occupée dans les Hôtels Canadien Pacifique de centre-ville, la Société de bienfaisance Canadien Pacifique remettra 1 \$ à la campagne nationale de lutte contre le sida. Ce programme s'étend du 18 au 25 décembre et pourrait impliquer jusqu'à 7318 chambres par nuit.

ACTIVITÉ À LA BOURSE
DE MONTRÉAL

La valeur totale des actions négociées sur le parquet de la Bourse de Montréal s'est élevée à 3,9 milliards en novembre, ce qui représente le deuxième plus haut niveau atteint au cours d'un mois. Pour la période de janvier à novembre, la valeur négociée a augmenté de 19,4 % comparativement à la même période en 1994. La valeur moyenne mensuelle en 1995 est de 3,3 milliards comparativement à 2,7 milliards en 1994.

XXM	TSE-300	DOW JONES	S CAN	OR
↑	↑	↓	↓	↑
+14.23	+16.27	-2.53	-0.43	+0.90
2337.39	4740.57	5156.86	72.60	389.90

LA SEMAINE ÉCONOMIQUE

CANADA

■ Progression
des salaires

Malgré la faiblesse de l'économie, les salaires ont continué à progresser au troisième trimestre. Les salaires moyens, à l'heure actuelle, sont supérieurs de 2,9 % à ce qu'ils étaient il y a un an, soit un niveau plus élevé que celui de l'inflation. Les gains les plus importants ont été signalés dans l'industrie forestière: le prix du papier journal ayant connu de très fortes hausses, la main-d'œuvre y a pris de l'expansion et les salaires ont grimpé de plus de 6 % l'automne dernier.

■ Hausse pour la forme
du taux d'escompte

La Banque du Canada a fixé mardi son taux d'escompte à 6,08 %, en hausse d'un centième de point par rapport à la semaine précédente. La légère hausse survient après trois baisses consécutives du taux directeur.



Rencontres

LES PETITS
PLAISIRSPour placer une
annonce gratuite:

- Composez le (514) 985-2507 avec un téléphone à tonalités
- Écoutez les instructions, vous recevrez un numéro de membre et un code d'accès.
- Appelez avant mardi 17h pour que votre annonce paraisse le vendredi et le samedi suivant.

Pour répondre
aux annonces:

- Notez le numéro de l'annonce
- Composez le 1-900-451-6528

Des frais de 2,18 \$ par minute seront portés à votre compte de téléphone.

Pour savoir si vous
avez des messages:

- Composez le (514) 985-2507
- Entrez votre numéro de membre suivi du code d'accès

Sans frais.

Pour récupérer
vos messages:

- Composez le 1-900-451-6528
- Entrez votre numéro de membre suivi du code d'accès

Des frais de 2,18 \$ par minute seront portés à votre compte de téléphone.

Rencontres
Femme
cherche
homme

Féminine et raffinée de Québec

Quarantaine, belle, grande, mince, bien vivante, non fumeuse, aime plein air, cherche homme, beau, bon, avec affinités. 1105

Enseignante dans la quarantaine

Diane, 5'8", blonde, yeux bleus, élégante, aime le sport, ciné, aime vélo, ski, marche, soupers, cherche homme, 45 ans environ, 6' environ, cultivé, actif, non fumeur, but sérieux. 1006

Artiste dans l'âme de l'Outaouais

Lucie, 48 ans, 5'3", mince, sensible à l'autre, fait de la sculpture, cherche homme, 45-50 ans, libre, cultivé, ouvert, avec affinités. 1080

Professionnelle jeune d'esprit

Elizabeth, 40 ans, 5'5", 130 lb, aime nature, sports, ciné, promenades, cherche homme, belle apparence, jeune d'esprit, pour amitié et plus. 1097

Professionnelle dans la cinquantaine

Jolie, dynamique, autonome, aime repas, activités diverses, cherche homme 47-58 ans, professionnel, mince, belle apparence, jeune de cœur, sportif, sociable, dynamique. 1100

Désire ardent de complicité

Femme de 35 printemps, curieuse de nature, polyvalente, sportive, adore les voyages à caractère socioculturels, cherche un homme mature. 1090

Amours, délices et orgues

Universitaire, intello-sportive, non fumeuse, fin quarantaine, cherche homme "oui", 40-55 ans, pour vivre un grand amour dans un nouveau pays. Louise. 1058

Professeure de 50 ans

5'6", bien proportionnée, plutôt jolie, cultivée, assez sportive, cherche personne avec atomes crochus, au moins pour rire ensemble et peut-être plus. 1083

Blonde aux yeux bleus

Quarantaine, cherche homme, non fumeur, vrai, doux, costaud, ayant des idées de gauche, pour vivre à la campagne, aime sports, fine cuisine. 1026

Femme de qualité

Marie, 50 ans, blonde, yeux bleus, française, enjouée, cherche homme français, 55 ans et moins, professionnel, grand, pour relation sérieuse. 1085

Pré-retraite bilingue

53 ans, professionnelle, cherche homme, 6', libre, environ, distingué, élégant, raffiné, se connaît bien, avec affinités. 1093

L'amitié à 50 ans

Belle grande femme, début cinquantaine, cherche homme cultivé, à l'allure et à l'esprit jeunes, ouvert, libre, équilibré, aimant la vie, pour une belle amitié. 1074

Pour monsieur sérieux

50 ans, 5'5", féminin, souriante, aimant dialoguer, soupers à deux, sports et voyages, aimerait rencontrer homme sérieux pour belle relation de couple. 1075

Professionnelle de 42 ans

Libre de toute attache, je cherche un homme pour partager une vie affective intense et profiter des belles choses de la vie. 1077

Femme de qualité...

Sensible, affectueuse, non fumeuse, aimant les arts, la musique, les voyages, cherche homme de 60 ans et plus, distingué, à l'aise, ayant le sens de l'humour, capable de faire des projets. 1059

Professionnelle raffinée

Louise, dans la quarantaine, cultivée, élégante, aimant le sport, ciné, lecture, cherche homme, mince, 45-53 ans, non fumeur, avec affinités. 1062

Pour développer une belle connivence...

Professionnelle au début de la quarantaine, petite, sportive, bien dans sa peau, sensible, féminine, aime la musique, la nature, les enfants, cherche un homme dans la quarantaine, non fumeur, sensible. 1052

Jolie professionnelle pleine de vie

Marie, brunette aux yeux bleus, jolie et monce, élégante, romantique, féminine, chaleureuse, aime faire du ski et danser, cherche un homme 40 à 50 ans, distingué, non fumeur, bilingue et skieur. 1054

Centre du Québec

Jeune et jolie cinquantaine musicienne, cherche compagnon non fumeur, 40 ans et plus, pour respect, plaisirs, arts et sports, intellectuel suffisant, fanatiques vous abstenir. 1056

Active et équilibrée

Diane, 44 ans, 5', bien dans sa peau, professionnelle, curieuse et dynamique aimant la psychologie, les arts, le cinéma, cherche un homme intelligent, sensible, mature et équilibré. 1038

Universitaire dynamique

Danielle, étudiante à temps partiel, cultivée et dynamique, aimant le vélo, les randonnées pédestres, le ski de fond, le cinéma et la lecture, cherche un homme de 35 à 45 ans pour vivre une relation amicale ou plus. 1030

Compagne de partage

48 ans, rondelette, chaleureuse, sensible, dynamique, recherche un compagnon non fumeur, prêt à partager ses joies et ses peines. 1034

Sports et culture

Florence, dans la quarantaine, d'origine française, cherche un homme pour voir les expositions, les spectacles, aimant le plein-air et la nature, pour entreprendre une relation amicale et plus peut-être. 1035

Complément de vie

Femme, dans la trentaine, grande, mince, non fumeuse, aimant les conversations, la culture, les randonnées, cherche un gentleman, non fumeur, dans la quarantaine, cultivé, pour entreprendre une très grande amitié. 1024

Soleil d'Afrique

Elodie, africaine de 25 ans, cherche un ami, 27 à 32 ans, ayant le sens de l'humour, sympathique, élégant et intellectuel. 1028

Élegante et distinguée

Louise, 5'6", mince, cheveux bruns, yeux marons, élégante, professionnelle, distinguée, cherche un homme aussi sélectif que moi, respectueux et ayant plusieurs affinités. 1001

Arts et rêveries.

Professeure dans la cinquantaine, 5'6", mince, aimant le vélo, les voyages, les restos, le cinéma, les randonnées, cherche un homme de 45-60 ans, artiste, fantaisiste, rêveur et ayant des affinités. 1023

Amitié et culture.

Marie, dans la trentaine, grande, mince, non fumeuse, aimant les sorties culturelles, la nature, le vélo, cherche un homme dans la quarantaine, non fumeur, grand, mince, cultivé, pour amitié et plus. 1024

Vraie passion.

Quarantaine, enseignante, grande, charmante et déterminée, recherche homme cultivé, grand, sportif et humoriste. 45-50 ans. 1008

Homme
cherche
femme

Projet: Enfants...

Professionnel blagueur de 48 ans, 5'9", cherche compagne cultivée, fantasiste, ayant un bon caractère, non fumeuse, proportionnée. 1109

Curieux et cultivé

Claude, 32 ans, non fumeur, cherche femme 25-32 ans, aime rire, bavarder, avec affinités, pour partager fondue au chocolat. 1104

Sportif aux yeux verts

35 ans, 6'2", 200 lb, cherche femme, 5'6" et plus, sportive, avec affinités, pour vivre une relation amicale ou plus. 1112

Professionnel de 49 ans

Belle allure, bien proportionnée, 5'9", 165 lb, cherche femme 30-40 ans, universitaire, professionnelle, mince, sportive, pour relation stable. 1061

Homme de 44 ans

Yves, cherche femme 30-40 ans, non fumeuse, professionnelle, intellectuelle, aime discuter, pour partager activités diverses, amitié ou plus. 1099

Je cherche dans un but sérieux...

Pierre, 29 ans, 5'11", cheveux châtain, yeux bleus, de belle apparence, cherche une femme âgée de 23 à 30 ans, de belle apparence, sérieuse, ayant le sens de l'humour. 1101

Professionnel de l'Outaouais

Claude, cultivé, pratique, imaginaire, sensible, aimant tout sauf la télé, 6'2", élégant, début quarantaine, cherche dame, jeune d'esprit, élégante et distinguée, pour amitié sans fin. 1102

Heureux d'exister

Longueuil, 42 ans, grand, mince, semi-végétarien, simple, ayant de l'humour, calme, communicatif, spirituel, cherche femme, 29-39 ans, bien proportionnée, non fumeuse, sans enfant, avec affinités. 1084

Professionnel aimant le théâtre et le cinéma

Robert, 58 ans, 5'5", professionnel, marié, cherche femme, scolarisée, romantique, avec affinités, pour amitié et plus. 1088

Homme d'hiver

Denis, 40 ans, yeux bleus, de Québec, cherche femme 25-40 ans, élégante, passionnée, pour partager convivialité hivernale et plus. 1094

Professionnel de 49 ans

André, 5'9", belle apparence, cultivé, sportif, raffiné, cherche femme dans la quarantaine, sérieuse, diplômée, pour relation à long terme. 1061

Diplôme universitaire de 32 ans

5'11", 180 lb, de la Rive-Sud, aime musique, littérature, cinéma, marche, cherche femme cultivée, pour relation sérieuse et exclusive. 1071

Bum de bonne famille

Pierre, 47 ans, doux, sensuel, mince, cherche femme ouverte, belle, calme, pour partager les plaisirs des sens et de l'esprit; pour le cœur, on verra. 1076

Grand sportif sensuel

Aimant le cinéma et les restaurants, cherche femme, dans la cinquantaine, libre, capable d'émerveillement devant de nouveaux horizons et de nouveaux pays. 1060

Professionnel de Québec

Guy, de belle apparence, respectueux, cultivé, aime menuiserie, humour, cherche jolie professionnelle dans la trentaine, avec ou sans enfant. 1063

Professionnel dynamique

Trentaine, grand, cheveux noirs, yeux bruns, dynamique et drôle, recherche femme de 25-30 ans de belle apparence et bien dans sa peau, aimant les voyages et le cinéma. 1005

Professionnel irrésistible

Très bel Homme de 33 ans, 6', 180 lb, romantique, sentimental et sensible. Sportif, j'aime aussi le cinéma, la musique, le théâtre et les bistrots. Je cherche une femme entre 20 et 40 ans pour partager les plaisirs de la vie et connaître une relation stable. 1045

Conversations et rencontres

Marc, 26 ans, 5'10", 175 lb, yeux et cheveux bruns, curieux, moqueur, recherche femme pour converser, échanger, et se rencontrer...pourquoi pas? 1003

Homme
cherche
Homme

Aspirant gentilhomme

Trentaine, 5'11", 155 lb, brun, éloquent, cabotin, aime arts, cherche homme, professionnel, non fumeur, blond de préférence. 1111

• ÉCONOMIE •

BRÉSIL

Le gouverneur de l'État de Rio prêche le credo de la création d'emplois

CLÉMENT TRUDEL
LE DEVOIR

Le produit intérieur brut (PIB) de l'État de Rio de Janeiro — 26 milliards de dollars américains — est égal à celui d'un pays comme le Venezuela. Cette partie du Brésil jouit d'une croissance annuelle moyenne de 7 % et ses leaders, au nombre desquels le gouverneur de l'État, Marcello Nunes de Alencar (élu il y a un an), souhaitent qu'on songe à autre chose qu'à une belle carte postale en évoquant Rio.

Il y a au Brésil, reconnaît le gouverneur, «une partie très avancée et une partie très en retard» s'agissant de développement; «c'est de toute évidence la première partie qui doit entraîner l'autre dans son sillage... voilà la raison de ma présence ici au Canada», les changements technologiques et culturels rendant pour ainsi dire caduques les frontières «à l'époque des satellites à fibre optique».

Le gouverneur Alencar a, lorsqu'il était maire de Rio de Janeiro, redressé, en 1989, l'état des finances de sa ville et entrepris un intense programme de reforestation et d'embellissement des parcs en vue de la Conférence internationale sur l'environnement (Rio 1992). Il accompagnait mercredi à Montréal une forte délégation brésilienne — dix membres du personnel politique, une quinzaine d'universitaires et une cinquantaine de représentants du monde des affaires — pour l'événement «Rio arrive au Canada».

Les contacts se sont poursuivis jeudi à Toronto, le but étant d'accroître les occasions de coopération dans le domaine de la recherche et de l'industrie. Hier, M. Alencar a eu un entretien, à Ottawa, avec le premier ministre Jean Chrétien.

Lors d'une brève entrevue au *Devoir*, le gouverneur Alencar, qui se rattache au courant social-démocrate, a dit se méfier de plans qui «prétendent être socio-démocrates sans vraiment combler les besoins des travailleurs».

«Marche pour la paix»

Le gouverneur de Rio minimise, par exemple, l'impact d'une «marche pour la paix» qui s'est déroulée le mardi 28 novembre, à Rio. Selon le quotidien *Le Monde*, des centaines de milliers de citoyens de toutes tendances avaient répondu ce jour-là à l'appel de l'anthropologue Rubem César Fernandes et, vêtus de blanc, participé à un rassemblement «à l'allure de fête», avec l'appui de Herbert de Souza, sorte d'abbé Pierre du Brésil, et de l'archevêque Eugenio Sales. Il s'agissait d'attirer l'attention sur le nombre effarant d'assassinats à Rio: 23 homicides par jour, soit 7000 meurtres depuis le début de l'année.

Pour le gouverneur, ce mouvement est mené par un «pasteur qui fonde sa propre Eglise», il n'a pas vraiment ciblé ses objectifs, ce qui explique qu'il n'a pas eu de succès. M. Alencar estime à 60 000 le nombre de participants «au lieu du million attendu». Bref, le gouverneur — de même que le maire Maia, de Rio — auraient cru «ridicule» d'y participer, puisqu'il s'agissait avant tout d'un truc pour «attirer les manchettes». La priorité du gouverneur Alencar est la création d'emplois, ce qui permettrait aux travailleurs de combler leurs besoins de soins de santé, d'éducation, de logement, «et tout le reste».



ROLEX

*Un présent qui
a de l'avenir*

Méticuleusement faites à la main par des maîtres horlogers suisses, les montres Rolex Submariner Date et Rolex Lady Datejust sont fabriquées pour durer très longtemps! L'élégance du modèle et la précision du fonctionnement d'une montre Rolex Oyster Perpetual est le cadeau idéal pour l'être cher.

Et, il fera sa joie pendant des années à venir.

Uniquement chez votre bijoutier autorisé Rolex.

Bijouterie

GAMBARD

Vente et service technique

630-A, rue Cathcart, Montréal, centre-ville

866-3876



CENTRE
DE RECHERCHE
DE L'HÔPITAL
SAINTE-JUSTINE
Pour l'amour des enfants

URGENT BESOIN D'ENFANTS
EN SANTÉ POUR LA
RECHERCHE SUR LE CANCER

Vous pouvez contribuer à l'avancement de la recherche pour l'amélioration des traitements anticancéreux et pour la qualité de vie des enfants leucémiques en permettant à votre enfant de faire partie d'un groupe contrôle. Si vous voulez participer, vous pouvez contacter Mme Phetsamone Vanassing au Centre de recherche de l'Hôpital Ste-Justine en composant le 345-4931 poste 5705 ou 5520, entre 8h30 et 16h30, du lundi au vendredi et laisser un message.



• Rolex, Datejust, Oyster Perpetual et Submariner sont des marques de commerces enregistrées



ROLEX

[illegible]

• ÉLECTRONIQUE •

Le monde de l'électronique a connu de véritables petites révolutions depuis la dernière décennie. Après le lancement du lecteur de disques laser, la création des mini-chaines, des écouteurs sans fil à infrarouges et des projecteurs à technologie

de cristaux liquides, sans oublier l'invasion du cinéma maison et de son fameux concept d'ambiophonie, quoi de neuf sur le marché? «L'industrie entre dans une phase de maturité, affirme Mario Leroux, conseiller audio-vidéo chez

Louis Fillion Électronique. Elle est plus que jamais guidée par une quête d'authenticité, de simplicité et de modernité. Face à des consommateurs de plus en plus avertis et pas très friands de gadgets ou de nouveaux produits

pouvant tomber trop vite en désuétude, elle n'a pas d'autre choix que de s'adapter. Résultat: les changements que nous observons aujourd'hui en audio-vidéo sont plus subtils et plus mesurés qu'auparavant.»



Quoi de neuf dans le merveilleux monde de l'électronique?

Performance ultra, recherche de l'authenticité et design épuré sont les nouveaux mots de passe du monde de l'électronique. À vos casques d'écoute à infrarouges!

LOUIS THOMAS
COLLABORATION SPÉCIALE

Depuis son apparition, le cinéma maison en fait rêver plusieurs. Mais «attention, prévient Mario Leroux, le cinéma maison est une expression un peu galvaudée. On ne peut parler de cinéma maison qu'à partir du moment où l'on dispose d'un écran de 27 pouces et d'un son ambiophonique reproduit à partir de récepteurs audio-vidéo très performants et d'enceintes acoustiques de qualité supérieure». Selon notre expert, la plupart des consommateurs dépensent environ 3000 \$ pour la partie sonore d'un tel système et la même somme pour la partie vidéo; mais il est facile de dépenser plus de 25 000 \$ pour un système vidéo à disque laser si l'on veut vraiment recréer l'ambiance du cinéma chez soi. Plusieurs systèmes de cinéma maison comportent maintenant un téléviseur à projection arrière de plus de 35 pouces (à partir de 2000 \$). Au point de vue audio, l'illusion est totale et digne du vrai cinéma. Cependant, même en format géant, l'image vidéo actuelle ne présente pas exactement les mêmes couleurs, ni la même texture qu'au cinéma.

Au petit écran
Si le cinéma maison n'est pas votre tasse de thé ou celle de votre banquier, sachez que «les téléviseurs récemment mis sur le marché offrent leur part de perfectionnement technique à des prix fort avantageux, poursuit notre expert. Aussi, la grande tendance chez les Hitachi, Sony et Panasonic est à la fabrication de téléviseurs à écran le plus plat et au boîtier le plus discret possible». Question de pureté et de beauté de design, bien sûr, mais aussi pour faciliter le rangement du téléviseur dans les unités murales, la vente des meubles audio-vidéo ayant chuté considérablement depuis les dernières années. Qui dit petit écran dit aussi magnétoscope. Si l'on ne peut s'offrir le cinéma maison, on pourra à bien moindre coût s'adonner au vidéo maison. Comment?

En investissant dans une chaîne haute fidélité à système mixte qui intègre les fonctions audio et vidéo. Une acquisition qui vaut le coup, selon Lyne Pilon, conseillère chez Kébec Son: «Ainsi doté d'un récepteur disposant du système Dolby Pro Logic, on peut recréer une impression de relief semblable au Dolby stéréo des cinémas.» Fait à noter, pour tirer le maximum de cette sensation sonore enveloppante, il vous faudra utiliser un magnétoscope stéréo haute fidélité qui, en plus d'être stéréo, peut reproduire sans bruit de fond tout la gamme des fréquences audibles. En outre, l'effet ambiophonique nécessite l'utilisation d'au moins cinq haut-parleurs. Les systèmes hi-fi haut de gamme, quant à eux, comportent un haut-parleur supplémentaire nommé caisson de sons graves (ou *sub-woofer*) qui complète l'ensemble. Enfin, notons l'apparition de magnétoscopes à six têtes, conçus pour une meilleure qualité d'enregistrement à vitesse lente, d'où une qualité d'image accrue. Haute fidélité garantie.

Du côté des chaînes hi-fi, on a renforcé les innovations technologiques afin de restituer l'expérience du son comme si vous y étiez. «Ce qui compte aujourd'hui, fait valoir Mario Leroux, c'est de se rapprocher de plus en plus de l'expérience musicale originale, de la boîte de jazz à la salle de concert.» Pour y parvenir, on a notamment lancé le lecteur de disques laser doté du nouveau décodeur HDCD (High-Density Compact Disc) qui permet une limpidité sonore et une puissance accrues. D'autre part, les fabricants ont quelque peu abandonné le superflu. À preuve, la disparition des correcteurs de fréquence (*equalizers*), qui n'ont pas réussi à transformer les audiophiles en ingénieurs du son, sans compter les commandes à distance aussi complexes qu'un tableau de bord de Concorde et les boutons aussi en-

combrants que sibyllins pour le commun des mortels. Autre grand disparu, le lecteur de cassettes numérique compact, réservé aux pros et remplacé par le mini-disque qui, avouons-le, ne jouit pas d'une popularité triomphante. Pour les utilisateurs de lecteurs de cassettes, soulignons l'apparition du système Dolby S qui, bien qu'il ne remplace par le Dolby, améliore nettement la qualité d'enregistrement. Il est particulièrement conseillé aux adeptes d'archivage musical. Quant aux mini-chaines, qui, selon Lyne Pilon, de chez Kébec Son, se situent «un cran au-dessus du système portable», peu d'améliorations à signaler, sinon que leurs haut-parleurs ont gagné en volume et en puissance, certaines d'entre eux allant jusqu'à offrir 100 watts par canal. Une puissance musicale parfaite pour le rap mais quasi nulle pour la musique clas-

Une acquisition qui vaut le coup: une chaîne haute fidélité à système mixte qui intègre les fonctions audio et vidéo

sique. Avis aux amateurs.

Haut les parleurs!
La vague de miniaturisation des haut-parleurs gagne en popularité, sans rien perdre en puissance ou en qualité sonore. Ceci dit, certains haut-parleurs adoptent une taille imposante. C'est le cas des haut-parleurs électrostatiques, dans lesquels le cône est remplacé par une pellicule. Mario Leroux les trouve «excellents pour reproduire le son de la guitare acoustique, mais plus faibles dans la diffusion des basses fréquences». Il signale également la présence croissante sur le marché d'enceintes acoustiques dotées d'un système de bécasse conçu pour la meilleure reproduction des notes graves et aiguës.

Notre conseiller met en valeur enfin la nette amélioration de la qualité des fils de branchement pour les haut-parleurs. Bien qu'ils soient plus chers, les fils proposés sur le marché sont constitués de cuivre anti-oxydant de meilleure qualité, la gai-

ne protectrice des fils se dessèche moins facilement et la protection contre les parasites a été grandement améliorée.

C'est nouveau ou presque...

Impossible de passer sous silence l'apparition du Digital Satellite System qui, à partir de son installation sur la corniche de sa maison, permet la réception de blocs de canaux télévisés ou d'émissions à la carte. Exit les immenses antennes paraboliques sur le toit qui font fulminer les voisins. La qualité de

transmission de l'image est exceptionnelle et celle du son égale celle d'un disque laser. Pour les ados maniaques de rythme, Sony propose un baladeur doté d'écouteurs qui vibrent au rythme de la musique. Très prisé des audiophiles qui ont la bougeotte, le casque d'écoute à 900 mégahertz, sans fil. Bien que la firme Recoton en possède l'exclusivité technique, ce produit devrait être offert dans la plupart des grandes marques d'ici quelques mois. Les plus patients attendent le lancement, d'ici

quelques années, du Digital Video Disc, un vidéodisque numérique ultra-performant qui contiendra jusqu'à trois versions en langues étrangères du même film ou document. Ne cherchez pas les téléviseurs à haute définition, ils ne sont pas encore lancés sur le marché. Aussi, vous ne trouverez que très peu de tables tournantes en magasin; elles sont disponibles sur commande. Enfin, inutile de réclamer des magnétoscopes qui zappent les pubs télévisées: ils ne sont pas tout à fait au point.

Haute Fidélité

PROSCAN

LES TÉLÉVISEURS PROSCAN LE MÉRITENT PLEINEMENT.

ILS ÉTABLISSENT NON SEULEMENT UN NOUVEAU STANDARD EN MATIÈRE DE HAUTE DÉFINITION MAIS EN PLUS, GRÂCE À LEUR SECTION AUDIO DE TRÈS GRANDE QUALITÉ, CE SONT LES SEULS VRAIMENT DIGNES D'ÊTRE RACCORDÉS AUX MEILLEURES CHAÎNES AUDIO ET CINÉMA-MAISON.

MODÈLES DE 27" À 80" PRIX VARIANT DE 749 \$ À 9,995 \$

LES SPÉCIALISTES PROSCAN

son.or

Filtronique

9343, LAJEUNESSE MONTRÉAL, QUÉBEC H2M 1S5 TÉL: (514) 389-1377



Le récepteur stéréo ambiophonique SR-73 de Marantz avec décodeur Dolby Pro Logic.

Avis de la Commission des transports du Québec



Commission
des transports
du Québec

SUITE DE LA PAGE C10

SECTEUR CAMIONNAGE

FRAIS OU DROITS PAYABLES À LA C.T.Q.

1° Pour le remplacement d'un permis illisible, endommagé, détruit, perdu ou volé

22 \$

2° Pour l'étude d'une demande de permis camionnage

232 \$

3° Pour demande de permis temporaire ou au voyage

116 \$

4° Pour s'opposer à la délivrance d'un permis

232 \$

5° Pour l'exploitation temporaire d'un permis de camionnage par une personne autre que son titulaire

232 \$

6° Pour les droits annuels d'exploitation payables par les titulaires de permis de camionnage pour le transport général public

103 \$

7° Pour les droits annuels d'exploitation payables par les titulaires de permis de camionnage pour le service de camionnage en sous-traitance ou pour le tirage de remorques et de semi-remorques

61 \$

II SECTEURS AUTRES QUE LE CAMIONNAGE

1° Pour toute demande introductive d'une affaire (sauf au point 6°)

69 \$

2° Pour chaque dépôt

69 \$

a) de taux ou de tarifs ou b) de points de service c) de contrat de transport forestier visé à la Section III.1 du règlement sur le camionnage en vrac

3° Pour toute opposition ou intervention

69 \$

4° Pour toute demande à la Commission siégeant en division de pratique

35 \$

5° Pour toute demande interlocutoire ou incidente

35 \$

6° Pour toute demande de spécialisation d'un permis de taxi en un service de limousine ou de limousine de grand luxe

305 \$

Par la résolution 2-1991, la Commission a établi le montant des frais de publication pour une demande comme suit:

III FRAIS DE PUBLICATION POUR UNE DEMANDE

110 \$

Cet avis est publié conformément à l'article 34.1 du Règlement sur le camionnage ainsi qu'à l'annexe 1 des Règles de pratique et de règle interne de la Commission des transports du Québec.

ERRATUM

M95-04084-1

ERRATUM

Veillez prendre note que dans la publication du 2 décembre 1995 à la page C-9 dans la rubrique courtage camionnage en vrac on aurait dû lire Cotisation mensuelle 163.36\$.

Le Secrétaire
Léonce Girard

Québec

L'an dernier, cette carte de souhaits
a servi d'abri contre la faim et les maladies
pour des millions d'enfants.



Cette année, ils comptent encore sur vous.



POUR L'AVENIR DES ENFANTS

Vous trouverez les produits UNICEF, entre autres aux adresses suivantes :

Boutique UNICEF • 4474, St-Denis (métro Mont-Royal)

Boutique UNICEF • Centre Eaton - Niveau tunnel

Succursales PJC JEAN COUTU

PROVIGO participants

Librairies Champigny

Pier 1 Imports

Renseignements : (514) 288-1305

TÉL.: 985-3344

AVIS PUBLICS

FAX: 985-3340

AVIS PUBLICS HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites
avant 16h00 pour publication
deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi:
Réservations avant 12 h 00 le vendredi

Publications du mardi:
Réservations avant 16 h 00 le vendredi

Tél.: 985-3344 Fax: 985-3340

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE JOLIE, COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE, NO: 500-02-007124-956 - Bref d'exécution. 170827 CANADA INC., Partie demanderesse, -vs- MARGHERITA FUOCO ET ERIC AUDET, Partie défenderesse. Le 20ième jour de décembre 1995 à 11h00, au 8364, BOUL. PERRAS, RIVIERE-DES-PRAIRIES, QC, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de MARGHERITA FUOCO ET ERIC AUDET, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléphone sans fil Sanyo, 1 mini système de son complet York, 2 divans en cuir, 1 coffre à bijoux, 2 tables de salon en mélamine, mauvaises et noires; 1 base de télévision en mélamine noire et 1 meuble étagère, noir. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Informations: Michel Panneton, Huissier du district de Terrebonne, (514) 471-8078. JACQUES LANTOT HUISSIERS, 555 boul. Des Seigneurs, S-21, Terrebonne, QC, J6W 3W5.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE, NO: 500-02-016145-943 - Bref d'exécution. BOREAL ASSURANCES INC., Partie demanderesse, -vs- FERNAND LAURENCE "FERNAND LAURENCE ENR.", Partie défenderesse. Le 21ième jour de décembre 1995, à 14h00, au 2850, GR. RD. STE-CATHERINE, ST-CUTHBERT, QC, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de FERNAND LAURENCE "FERNAND LAURENCE ENR.", saisis en cette cause, consistant en: 1 remorque avec système de soudure Canox Big Red n°s HFB32802 et acc.; 1 tracteur Ray Loader, jaune, vieux modèle. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Informations: Michel Panneton, Huissier du district de Terrebonne, Diane Michaud, HUISSIERS, (514) 836-7860, 600, rue Frontenac, CP 113, Berthierville, QC, J0K 1A0.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE, NO: 500-02-016145-943 - Bref d'exécution. BOREAL ASSURANCES INC., Partie demanderesse, -vs- FERNAND LAURENCE "FERNAND LAURENCE ENR.", Partie défenderesse. Le 21ième jour de décembre 1995, à 14h00, au 2850, GR. RD. STE-CATHERINE, ST-CUTHBERT, QC, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de FERNAND LAURENCE "FERNAND LAURENCE ENR.", saisis en cette cause, consistant en: 1 remorque avec système de soudure Canox Big Red n°s HFB32802 et acc.; 1 tracteur Ray Loader, jaune, vieux modèle. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Informations: Michel Panneton, Huissier du district de Terrebonne, Diane Michaud, HUISSIERS, (514) 836-7860, 600, rue Frontenac, CP 113, Berthierville, QC, J0K 1A0.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, PETITES CREANCES, NO:

500-02-008514-947 - Bref d'exécution. Le greffier pour et au nom de MICHEL LÉCLERC, Partie demanderesse, -vs- SERGE ST-AMANT, Partie défenderesse. Le 21ième jour de décembre, à 13h00, au 19-B, GAGNON, Lanoie, QC, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SERGE ST-AMANT, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule Chevrolet Sprint, de couleur gris, immatriculé 336 Qc, n°s série finissant par 744151 et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Informations: Michel Panneton, Huissier du district de Terrebonne, Diane Michaud, HUISSIERS, (514) 836-7860, 600, rue Frontenac, CP 113, Berthierville, QC, J0K 1A0.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CRIMINELLE ET PÉNALE, NO: 755-61-001766-949 - Bref d'exécution. PERCEPTEUR DES AMENDES, Partie demanderesse, -vs- YVES SOREL, Partie défenderesse. Le 20ième jour de décembre 1995, à 11h00, au 1165, PETITE COTE, ST-MICHEL, NAPIERVILLE, district d'Iberville, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de YVES SOREL, saisis en cette cause, consistant en: 1 distributeur d'eau blanc; bureau modulaire en bois; ordinateur direct USA avec clavier; bicyclette Windrac n°r. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Informations: Patrice Sauvé, huissier du district de Terrebonne. Desjardins & Associés, HUISSIERS, (514) 569-9596, Fax: 569-9718, 136A, rue Labelle, St-Jérôme, P.Q., J7Z 5K7.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE, NO: 500-02-024765-905 - PERCEPTEUR DES AMENDES, demandeur, -vs- MARC SAVOSKY, défendeur. Le 21 décembre à 11h00 de l'après-midi, au domicile du défendeur, au no 266 rue Stillview, en la cité Pont-Clair, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 camion de marque Nissan de modèle Multi, de l'année 1986, de couleur bleu, portant le numéro série JN8HM0552G000169, immatriculé HGV 450, le tout avec acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Montréal, le 06 décembre 1995. Informations: DENIS TEASDALE, huissier, 397-9277, GRENIER & ASS. HUISSIER.

2645-0601 Québec Inc. AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION PRENEZ AVIS que la Compagnie "2645-0601 Québec Inc." demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. MONTRÉAL, le 6 décembre 1995. 2645-0601 QUÉBEC INC. Ingmar Borgers Conseiller juridique

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE, NO: 500-02-01416-959 - YVON TANGUY, Partie demanderesse, -vs- CARMELO SCAVONE, Partie défenderesse. Le 21 décembre 1995 à 11h00, au 9105, 25e

Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, NO: 500-02-580784 - ANDRÉ TANGUY, en qualité de percepteur, demandeur, -vs- ANGE FLEUR CUSSON, défenderesse. Le 19 décembre 1995, à 10h00 de

l'avant-midi, au domicile de la défenderesse, au no 174 rue Roxham, en la cité St-Bernard de Lacelle, district d'Iberville, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule de marque Dodge, de modèle Colt, immatriculé HCV 992. Condition: ARGENT COMPTANT, PIERRE TURGEON, huissier, 466-2628, GRENIER POISSANT & ASSOCIES, HUISSIERS DE JUSTICE. Lemoyne, le 06 décembre 1995.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE, NO: 500-02-007059-954. QUAN VUONG, Partie demanderesse, -vs- NGA KIM THI NGUYEN ET HUNG NGUYEN, Partie défenderesse. Le 20 décembre 1995 à 10h00, au 5455, DE GASPE #1002, MONTRÉAL, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de HUNG NGUYEN, saisis en cette cause, consistant en: Articles ass. de manutention, de vêtements, de condition: ARGENT COMPTANT ou CHEQUE VISE, Richard Gagné, HUISSIER DE JUSTICE, RICHARD GAGNÉ & ASSOCIES, Huissier de Justice, 5199 rue Sherbrooke Est, Bureau 2190, Montréal, Québec, HIT 3X1, téléphone: (514) 952-5403.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE, NO: 500-02-023781-948 - BREF D'EXÉCUTION. LES ENTREPRISES R. LEBLANC ELECTRIQUE INC., Partie demanderesse, -vs- 9001-5256 QUÉBEC INC. "CONDITIONNEMENT PLUS ET STUDIO GYM", Partie défenderesse. Le 20ième jour de décembre 1995, à 10h00, au 1201, Université, Montréal, Qué., district de Justice, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de 9001-5256 QUÉBEC INC. "CONDITIONNEMENT PLUS ET STUDIO GYM", saisis en cette cause, consistant en: 1 distributeur d'eau blanc; bureau modulaire en bois; ordinateur direct USA avec clavier; bicyclette Windrac n°r. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Informations: Patrice Sauvé, huissier du district de Terrebonne. Desjardins & Associés, HUISSIERS, (514) 569-9596, Fax: 569-9718, 136A, rue Labelle, St-Jérôme, P.Q., J7Z 5K7.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE, NO: 500-12-227400-953

COUR SUPÉRIEURE (Chambre de la Famille - DIVORCE) ROGELIO REYNOSO; Intimé,

ORDRE est donné à KETTLINE MÉLINETTE, de comparaitre au greffe de cette Cour situé au 10 est, St-Antoine, Montréal, Québec, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

Une copie de la déclaration de divorce a été remise au greffe à l'intention de M. ISAAH ABDULLAI.

ORDRE est donné à KETTLINE MÉLINETTE, de comparaitre au greffe de cette Cour situé au 10 est, St-Antoine, Montréal, Québec, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

ORDRE est donné à KETTLINE MÉLINETTE, de comparaitre au greffe de cette Cour situé au 10 est, St-Antoine, Montréal, Québec, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, NO: 500-02-580784 - ANDRÉ TANGUY, en qualité de percepteur, demandeur, -vs- ANGE FLEUR CUSSON, défenderesse. Le 19 décembre 1995, à 10h00 de

divorce a été remise au greffe à l'intention de KONSTANTINOS GUS LAVIDAS.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE, NO: 500-12-227240-953

COUR SUPÉRIEURE (Chambre de la Famille - DIVORCE) ESTHÉLA ALVARADO; Requérante,

ORDRE est donné à Rogelio Reynoso de comparaitre au greffe de cette Cour située au 1111, boul. Jacques-Cartier Est, RC 31, Longueuil, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

ORDRE est donné à Rogelio Reynoso de comparaitre au greffe de cette Cour située au 1111, boul. Jacques-Cartier Est, RC 31, Longueuil, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

ORDRE est donné à Rogelio Reynoso de comparaitre au greffe de cette Cour située au 1111, boul. Jacques-Cartier Est, RC 31, Longueuil, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

ORDRE est donné à Rogelio Reynoso de comparaitre au greffe de cette Cour située au 1111, boul. Jacques-Cartier Est, RC 31, Longueuil, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

ORDRE est donné à Rogelio Reynoso de comparaitre au greffe de cette Cour située au 1111, boul. Jacques-Cartier Est, RC 31, Longueuil, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

ORDRE est donné à Rogelio Reynoso de comparaitre au greffe de cette Cour située au 1111, boul. Jacques-Cartier Est, RC 31, Longueuil, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

ORDRE est donné à Rogelio Reynoso de comparaitre au greffe de cette Cour située au 1111, boul. Jacques-Cartier Est, RC 31, Longueuil, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

Me Michel Lamarre LAMARRE, LAPORTE & DARVEAU 235, boulevard Taschereau Bureau 202 Greenfield Park (Québec) J4V 2H3, 514-465-4644

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE, NO: 500-12-227359-951

COUR SUPÉRIEURE (Chambre de la Famille - DIVORCE) PERLITA TATLONGHARY, Partie demanderesse

BENIEDO HERNANDEZ, Partie défenderesse

ORDRE est donné à M. BENIEDO HERNANDEZ de comparaitre au greffe de cette Cour situé au 10 est, St-Antoine, à Montréal, salle 1.100, dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans LE JOURNAL LE DEVOIR.

Une copie de la déclaration de divorce a été remise au greffe à l'intention de M. BENIEDO HERNANDEZ.

Une copie de la déclaration de divorce a été remise au greffe à l'intention de M. BENIEDO HERNANDEZ.

Une copie de la déclaration de divorce a été remise au greffe à l'intention de M. BENIEDO HERNANDEZ.

Une copie de la déclaration de divorce a été remise au greffe à l'intention de M. BENIEDO HERNANDEZ.

Une copie de la déclaration de divorce a été remise au greffe à l'intention de M. BENIEDO HERNANDEZ.

Une copie de la déclaration de divorce a été remise au greffe à l'intention de M. BENIEDO HERNANDEZ.

2323-2838 QUÉBEC INC. AVIS est, par les présentes, donné que la compagnie "2323-2838 QUÉBEC INC." demandera à l'inspecteur général des institutions financières de la Province de Québec, la permission de se dissoudre.

MONTRÉAL, ce 6ième jour de décembre 1995. ROBINSON SHEPPARD SHAPIRO, S.E.N.C. Procureurs de la requérante

2645-2334 Québec Inc. AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION PRENEZ AVIS que la Compagnie "2645-2334 Québec Inc." demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

MONTRÉAL, le 6 décembre 1995. 2645-2334 QUÉBEC INC. Ingmar Borgers Conseiller juridique

2645-1179 Québec Inc. AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION PRENEZ AVIS que la Compagnie "2645-1179 Québec Inc." demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

MONTRÉAL, le 6 décembre 1995. 2645-1179 QUÉBEC INC. Ingmar Borgers Conseiller juridique

2645-1179 Québec Inc. AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION PRENEZ AVIS que la Compagnie "2645-1179 Québec Inc." demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

MONTRÉAL, le 6 décembre 1995. 2645-1179 QUÉBEC INC. Ingmar Borgers Conseiller juridique

2645-1179 Québec Inc. AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION PRENEZ AVIS que la Compagnie "2645-1179 Québec Inc." demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

MONTRÉAL, le 6 décembre 1995. 2645-1179 QUÉBEC INC. Ingmar Borgers Conseiller juridique

2645-1179 Québec Inc. AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION PRENEZ AVIS que la Compagnie "2645-1179 Québec Inc." demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

2645-2334 Québec Inc. AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION PRENEZ AVIS que la Compagnie "2645-2334 Québec Inc." demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

MONTRÉAL, le 6 décembre 1995. 2645-2334 QUÉBEC INC. Ingmar Borgers Conseiller juridique

2645-1179 Québec Inc. AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION PRENEZ AVIS que la Compagnie "2645-1179 Québec Inc." demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

MONTRÉAL, le 6 décembre 1995. 2645-1179 QUÉBEC INC. Ingmar Borgers Conseiller juridique

2645-1179 Québec Inc. AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION PRENEZ AVIS que la Compagnie "2645-1179 Québec Inc." demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

MONTRÉAL, le 6 décembre 1995. 2645-1179 QUÉBEC INC. Ingmar Borgers Conseiller juridique

2645-1179 Québec Inc. AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION PRENEZ AVIS que la Compagnie "2645-1179 Québec Inc." demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

MONTRÉAL, le 6 décembre 1995. 2645-1179 QUÉBEC INC. Ingmar Borgers Conseiller juridique

2645-1179 Québec Inc. AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION PRENEZ AVIS que la Compagnie "2645-1179 Québec Inc." demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

MONTRÉAL, le 6 décembre 1995. 2645-1179 QUÉBEC INC. Ingmar Borgers Conseiller juridique

2645-1179 Québec Inc. AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION PRENEZ AVIS que la Compagnie "2645-1179 Québec Inc." demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

La suite
des avis
se trouve
en page
C 12



SOCIÉTÉ DES CASINOS DU QUÉBEC INC.

SOCIÉTÉ DES CASINOS DU QUÉBEC INC.

APPEL DE PROPOSITIONS NO 95-810

GESTION DE LA CIRCULATION ET DES STATIONNEMENTS

- CASINO DE HULL -

Clôture le: 11 janvier 1996, 11 h, heure locale

La Société des casinos du Québec inc. désire recevoir des offres relativement à la gestion de la circulation et des stationnements du Casino de Hull.

Toutes les conditions de cet appel de propositions sont contenues dans le document qui sera disponible pour examen et qui pourra être obtenu, contre un paiement non remboursable de 50 \$, présenté sous forme de chèque certifié ou mandat-poste fait à l'ordre de la Société des casinos du Québec inc., à compter du lundi, 11 décembre 1995 de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 jusqu'au jeudi 21 décembre 1995, à :

Société des casinos du Québec inc.
Direction de l'approvisionnement
500, rue Sherbrooke Ouest, 15^e étage
Montréal (Québec)
H3A 3G6

Aucune proposition reçue après le délai ne sera acceptée.

Pour être admissible à présenter une proposition, le proposant doit répondre aux critères suivants, sans quoi sa proposition sera automatiquement rejetée :

- avoir un bureau d'affaires au Québec depuis les trois (3) dernières années avec un chiffre d'affaires annuel de plus de 1 million (1 000 000 \$) de dollars;
- avoir obtenu le document d'appel de propositions directement de la Direction de l'approvisionnement de la Société des casinos du Québec inc.;
- être contrôlé à 51% et plus par des intérêts québécois;
- œuvrer dans le domaine de la gestion de circulation et/ou en logistique d'événements et/ou en accueil et service à la clientèle;
- avoir assisté à la séance d'information OBLIGATOIRE qui aura lieu le 4 janvier 1996 à 11 h. Veuillez confirmer votre présence auprès de Sylvie Lemay au (514) 282-8080, poste 2578.

Les propositions devront être accompagnées d'un chèque certifié, d'une traite bancaire ou d'un cautionnement de proposition au montant de 75 000 \$ en faveur de la Société des casinos du Québec inc. Les propositions devront aussi être accompagnées d'une convention relative à l'émission d'un cautionnement d'exécution au montant de 25% du montant total de la proposition en faveur de la Société des casinos du Québec inc.

La Société des casinos du Québec inc. ne s'engage à accepter ni la plus basse ni toute autre proposition reçue.

Tout renseignement additionnel peut être obtenu auprès de Donald Robinson au (514) 499-5091 ou de Carl Lessard au (514) 282-8080, poste 2497.

Michèle Lavigne
Directrice, Approvisionnement
Société des

TÉL.: 985-3344

AVIS PUBLICS

FAX: 985-3340

APPEL D'OFFRES

VENTE SOUS CONTRÔLE DE JUSTICE

Monsieur Frank Albertson, Huissier de Justice, suite à la requête de la Banque Toronto Dominion, en sa qualité de créancier hypothécaire désire obtenir des offres pour la vente d'éléments d'actifs de **Payasiste G.D.M. Enr.**, le tdu en vertu d'un jugement rendu le 27 novembre 1995 par Me Odette Cordeau, greffière spéciale, dans la cause No: 500-02-024335-957

Description
- 1 camion Gmpeur G.M.C. Siera
- 1 Camion G.M.C. Pick-up 4 X 4
- 1 tracteur à gazon Husqarna, et autres biens meubles de paysagiste

Inspection
L'inspection pourra être faite au 4088(c), chemin Oka, St-Joseph du Lac, Qc., le 13 décembre 1995 entre 10h00 et 15h00 en vous rendant sur les lieux.

Conditions
Les soumissions doivent être envoyées à:

Albertson & Associés
7012, boul. St-Laurent, #205
Montréal, Qc., H2S 3E2

lequel les recevra jusqu'à 11h45 le 20ième jour de décembre 1995. N.B. Aucune offre par télécopieur.

Toutes les soumissions doivent être accompagnées d'un chèque visé fait à l'ordre de Albertson & Associés et dont le montant représente au moins 20% de la soumission. La balance doit être payée au total par l'adjudicataire au plus tard le 28ième jour de décembre 1995 à 15h30.

La vente sera faite conformément au jugement et sans aucune garantie, tel quel, et les conditions de l'article 2794 du Code Civil du Québec s'appliquent à la présente vente.

Montréal, le 6 décembre 1995

ALBERTSON & ASSOCIÉS
FRANK ALBERTSON
HUISSIER DE JUSTICE INSTRUMENTAIRE

Suite
des avis
de la
page
C 11

PRENEZ AVIS que JESSICA THI HUE NGUYEN, en sa qualité de mère, domiciliée au 3200 Goyer, #3, à Montréal, Québec, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de sa fille PHUOC NGOC THAO VO en celui de SANDY PHUOC NGOC THAO VO.

Montréal, le 05 décembre 1995
Le procureur de la demanderesse
Thuc D.D. Duong, avocate

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-02-021064-956
COUR DU QUÉBEC
(Chambre civile)
PRÉSENT
GREFFIER ADJOINT
DYNACAM INC.
Partie demanderesse
-VS-
MULTI MASTER LAB INC.

"PHOTO H.P."
-et-
QUANG PHO PHAM
Parties défenderesses
ASSIGNATION
ORDRE est donné à MULTI MASTER LAB INC. "PHOTO H.P." ou l'un de ses représentants et à QUANG PHO PHAM, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1, rue Notre-Dame est, Montréal, province de Québec, dans les trente

(30) jours de la date de publication du présent avis dans le journal Le Devoir.
Une copie du bref d'assignation, de la déclaration et des pièces a été remise au greffe à l'intention de la co-défenderesse, MULTI MASTER LAB INC. "PHOTO H.P." et une seconde copie à l'intention du co-défendeur, QUANG PHO PHAM.
Lieu: Montréal
Date: Ce 07 décembre 1995

MICHEL MARTIN, G.A.
Greffier adjoint.

GROUPE DOUBLE SEPT INC.
PRENEZ AVIS que la compagnie GROUPE DOUBLE SEPT INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.
Terrebonne, le 1er décembre 1995
PIERRE GARIEPY,
Administrateur.

PRENEZ AVIS que la compagnie SERVICES D'EDUCATION MYRNA HOUSEFATHER INC. et sa version MYRNA HOUSEFATHER EDUCATIONAL SERVICES INC., demandera à l'inspecteur général

des institutions financières la permission de se dissoudre.
Montréal, le 07 décembre 1995
MYRNA HOUSEFATHER,
Présidente.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE LAVAL
NO: 540-02-002574-953
COUR DU QUÉBEC
(Chambre civile)
PRÉSENT

Greffier adjoint
LORRAINE MONETTE
Partie demanderesse
c.
MICHEL DUBÉ
Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à MICHEL DUBÉ de comparaître au greffe de cette cour situé au Palais de Justice de Laval, 2800, boul. Saint-Martin ouest, salle RC05, dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie du bref et de la déclaration et les pièces a été remise au greffe à l'intention de Michel Dubé.
Lieu: Laval
Date: 5/12/95

CAROLE LEFORT

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-02-023000-958
COUR DU QUÉBEC
(Chambre Civile)
PRÉSENT

LES INVESTISSEMENTS TAIBEC INC. - TAIBEC INVESTMENTS INC.,
Partie demanderesse
c.
QING MING TONG,
Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à QING MING TONG de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame est, Montréal, Québec, salle 1100, dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans le journal français LE DEVOIR.
Une copie du Bref d'assignation et déclaration a été remise au greffe à l'intention de QING MING TONG.
Lieu: Montréal, Québec
Date: le 1 décembre 1995
DOMINIQUE DIBERNARDO, G.A.

AVIS DE LA
PREMIÈRE
ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de :
2707497 CANADA INC.,
faisant affaires au 2361, Centre,
Montréal (Québec) H3K 1J6.

Faillite
AVIS est par les présentes donné que 2707497 CANADA INC., a fait cession le 28ième jour de novembre 1995 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 20ième jour de décembre 1995, à 11:00 au bureau du Syndic.

Ce 5e jour de décembre 1995.

Robert Ste-Marie, C.L.P.
Syndic Administrateur

MOQUIN, MÉNARD,
GROUX, DU TEMPLE INC.
Place Montérégie
101, boul. Roland-Therrien
Bureau 500
Longueuil (Québec)
J4H 4B9
Tél.: (514) 679-7020
Fax : (514) 866-2181

COWANSVILLE

AVIS PUBLIC
CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE BEDFORD
COUR MUNICIPALE
VILLE DE COWANSVILLE

-VS-
Monsieur Daniel Mercier
68/12/17 95-00439
Monsieur Tammy Charby
60/05/23 95-00513
Monsieur Roland Jr St-Amour
67/01/04 95-00514
Monsieur Luke Deslandes
60/01/27 95-00360

PAR ORDRE DE LA COUR
Les intimés sont par les présentes requis de comparaître dans les 30 jours suivant la présente publication, à la Cour Municipale de Cowansville, située au 220 Place Municipale, Cowansville.

Une copie du constat d'infraction est déposée au Greffe de la Cour.
Prenez de plus avis, qu'à défaut de comparaître, un jugement sera prononcé contre les intimés, soit le 25 janvier 1996 à 19:30 heures. L'avis de jugement indiquant que l'amende et les frais sont payables dans les 30 jours est également déposé au Greffe de la Cour. A défaut de paiement dans les délais requis, exécution selon la Loi.

Gaëtan Chouinard
Greffier, Juge de Paix & Percepteur des Amendes.
Cour Municipale, Cowansville, (Québec).
Cowansville, (Québec).
Téléphone: (514) 263-5434
Télécopieur: (514) 263-9357

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

AVIS est par les présentes donné que le 28ième jour de novembre 1995, **THE ENDEAVOR GROUP INC.**, a fait cession de ses biens, ayant sa principale place d'affaires au 219 Gifford Avenue, Beaconsfield, Québec, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 20 décembre 1995 à 9 h 30, au bureau du Syndic, 500 Place d'Armes, suite 1700, Montréal, Québec.

AVIS est par les présentes donné que le 28ième jour de novembre 1995, **ENDEAVOR FOOD MARKETING INC.**, a fait cession de ses biens, ayant sa principale place d'affaires au 219 Gifford Avenue, Beaconsfield, Québec, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 20 décembre 1995 à 10 h 30, au bureau du Syndic, 500 Place d'Armes, suite 1700, Montréal, Québec.

AVIS est par les présentes donné que le 28ième jour de novembre 1995, **ENDEAVOR MARKETING INC.**, a fait cession de ses biens, ayant sa principale place d'affaires au 219 Gifford Avenue, Beaconsfield, Québec, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 20 décembre 1995 à 10 h 00, au bureau du Syndic, 500 Place d'Armes, suite 1700, Montréal, Québec.

HENRY SZTERN & ASSOCIÉS INC., Syndic
HENRY SZTERN, C.A., Syndic/Administrateur

500, Place d'Armes, Suite 1700
Montréal, Québec H2Y 2W2
Tél.: (514) 282-1212 Téléc.: (514) 499-1966



Université de Montréal

APPEL D'OFFRES

Propriétaire
Université de Montréal
Direction des immeubles
2787, chemin des Services
Campus de l'Université de Montréal
Montréal (Québec)

Ingénieur en mécanique
Direction des immeubles
Division ingénierie & construction
Marie-Dana Zmureanu, ingénieur

L'Université de Montréal, Propriétaire, demande des soumissions pour le remplacement des deux pompes d'épuration sanitaires, projet 43927/559 au Pavillon Marie-Victorin, situé au 2375, chemin de la Côte Ste-Catherine, à Montréal.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être consultés au bureau du Propriétaire ou obtenus contre un dépôt de cent dollars (100,00 \$) qui sera remboursé au soumissionnaire s'il remet les plans et devis en bon état, dans les trente (30) jours qui suivent l'ouverture des soumissions.

Les soumissions, dans des enveloppes cachetées et adressées à la soussignée, seront reçues à la Direction des immeubles, 2787, chemin des Services, réception - 1^{er} étage, campus de l'Université de Montréal, Montréal, jusqu'à quinze heures, heure en vigueur localement, le 18 du mois de janvier 1996, pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

S.V.P. communiquer avec Mme Renelle Racine avant d'aller chercher les documents ou pour toute autre information relative au projet (téléphone : 343-7624).

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé au montant de 10 % du montant de la soumission à l'ordre du Propriétaire, l'Université de Montréal, ou d'un cautionnement de soumission, établi au même montant, valide pour une période de 30 jours de la date d'ouverture des soumissions. Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour une garantie d'exécution et une garantie des obligations pour gages, matériaux et services. Lorsque ces garanties sont sous forme de cautionnement, le montant de chacune d'elles correspond à 50 % du prix du contrat et lorsqu'elles sont sous forme de chèque visé, le montant de chacune d'elles correspond à 10 % du prix du contrat.

Seules seront considérées aux fins d'octroi du contrat, les soumissions des entrepreneurs ayant un établissement au Québec ou, lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, au Québec ou dans une province ou un territoire visé par cet accord, et détenant, le cas échéant, la licence requise en vertu de la Loi sur le bâtiment (L.R.Q., c. B-1.1).

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leurs soumissions.

Toutes les soumissions devront être faites conformément aux dispositions du Règlement sur les contrats de construction des immeubles des commissions scolaires (Décret 1015-90 tel que modifié par le décret 360-94).

Le Propriétaire ne s'engage à accepter aucune des soumissions reçues.

Louise Joubert, architecte
Directrice
Direction des immeubles

(0649)



Outremont

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné, greffier de la Ville d'Outremont, QUE:

1° Lors de sa séance régulière tenue le 4 décembre 1995, le conseil de la susdite municipalité a adopté le projet de règlement n° 1227 modifiant le Règlement de zonage n° 1177;

2° Ce projet de règlement a pour objet de modifier le Règlement de zonage n° 1177 afin de modifier la norme relative aux hauteurs minimale et maximale des bâtiments situés dans la zone C-5 du plan de zonage de la municipalité, laquelle est plus amplement décrite et illustrée ci-dessous;

3° Conformément à l'article 130.3 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chapitre A-19.1), une assemblée publique de consultation présidée par le maire, sera tenue sur ledit projet de règlement le lundi 8 janvier 1996 à 19h30 à la salle des délibérations du conseil de l'hôtel de ville d'Outremont située au 530, avenue Davaar à Outremont;

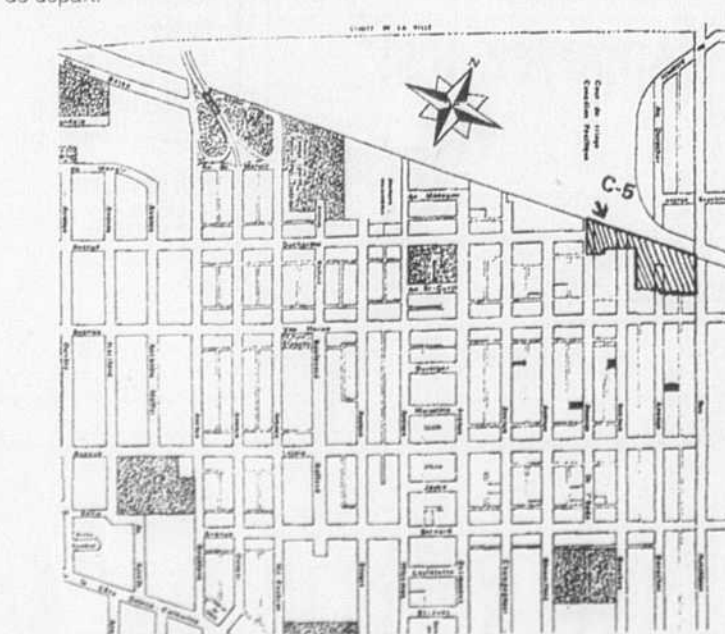
4° Au cours de cette assemblée, le maire expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et les organismes qui désirent s'exprimer sur ce projet de règlement;

5° Toute personne intéressée peut consulter ledit projet de règlement au bureau de soussigné situé au 543, chemin de la Côte-Sainte-Catherine du lundi au vendredi de 9 à 12 heures et de 13 heures à 16h30. Il est à noter cependant que les bureaux de l'hôtel de ville seront fermés du vendredi 22 décembre à 12 heures jusqu'au 2 janvier inclusivement.

Description de la zone concernée

C-5

En partant du point situé à l'intersection de la limite est de la ville et la ruelle située à l'arrière des propriétés ayant façade sur le côté nord de l'avenue Van Horne; en direction ouest en longeant ladite ruelle jusqu'au centre de l'avenue Durocher; en direction nord en longeant ladite avenue jusqu'au prolongement de la limite sud du lot cadastre 32-7-36; en direction ouest en longeant la limite sud dudit lot jusqu'à sa limite ouest; vers le nord en longeant la limite ouest des lots cadastre 32-7-36 à 32-7-41 jusqu'au prolongement de la limite sud du lot cadastre 33-365; en direction ouest en longeant la limite sud dudit lot jusqu'à la limite sud-est de la propriété portant le numéro civique 901, avenue De l'Épée; vers l'ouest en longeant la limite sud de ladite propriété jusqu'au centre de l'avenue De l'Épée; en direction nord jusqu'à la limite sud des voies de chemin de fer du *Canadien Pacifique*; en direction est en longeant ladite limite jusqu'à la limite est de la ville; en direction sud en longeant ladite limite jusqu'au point de départ.



DONNÉ à Outremont, ce neuvième jour du mois de décembre mil neuf cent quatre-vingt-quinze.

Le greffier de la municipalité,
Mario Gerbeau, o.m.a.



Outremont

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné, greffier de la Ville d'Outremont, QUE:

1° Lors de sa séance régulière tenue le 4 décembre 1995, le conseil de la susdite municipalité a adopté le projet de règlement n° 1226 modifiant le Règlement de zonage n° 1177;

2° Ce projet de règlement a pour objet de modifier le Règlement de zonage n° 1177 afin de modifier la norme relative aux hauteurs minimale et maximale des bâtiments situés dans la zone RC-10 du plan de zonage de la municipalité, laquelle est plus amplement décrite et illustrée ci-dessous;

3° Conformément à l'article 130.3 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chapitre A-19.1), une assemblée publique de consultation présidée par le maire, sera tenue sur ledit projet de règlement le lundi 8 janvier 1996 à 19h30 à la salle des délibérations du conseil de l'hôtel de ville d'Outremont située au 530, avenue Davaar à Outremont;

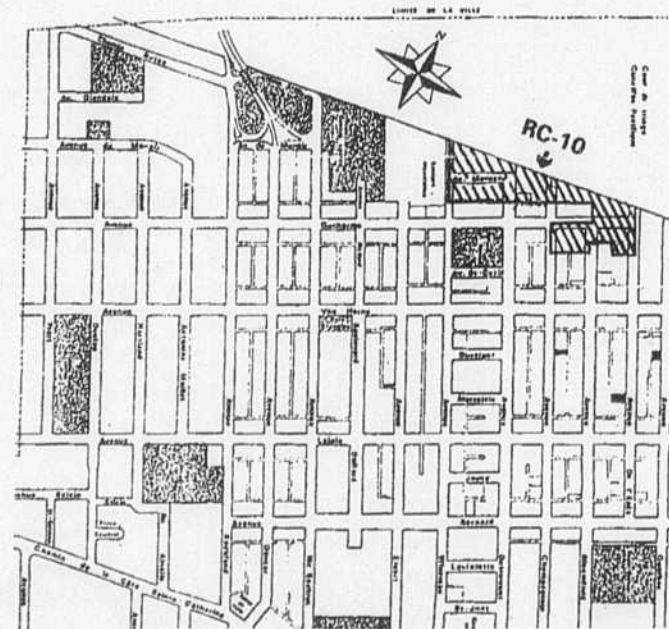
4° Au cours de cette assemblée, le maire expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et les organismes qui désirent s'exprimer sur ce projet de règlement;

5° Toute personne intéressée peut consulter ledit projet de règlement au bureau de soussigné situé au 543, chemin de la Côte-Sainte-Catherine du lundi au vendredi de 9 à 12 heures et de 13 heures à 16h30. Il est à noter cependant que les bureaux de l'hôtel de ville seront fermés du vendredi 22 décembre à 12 heures jusqu'au 2 janvier inclusivement.

Description de la zone concernée

RC-10

En partant d'un point correspondant à l'intersection de la limite sud de la cour de triage du *Canadien Pacifique* et du prolongement de l'avenue Wiseman; en direction est en longeant la limite sud de la cour de triage jusqu'au prolongement du centre de l'avenue De l'Épée; en direction sud en longeant ladite avenue jusqu'au prolongement de la limite sud de la propriété portant le numéro civique 870, avenue De l'Épée; en direction ouest en longeant la limite sud de ladite propriété jusqu'au centre de la ruelle située entre les avenue De l'Épée et Bloomfield; en direction nord en longeant ladite ruelle jusqu'au centre de la ruelle située à l'arrière des propriétés ayant façade sur le côté sud de l'avenue Ducharme; en direction ouest en longeant ladite ruelle jusqu'au centre de l'avenue Ducharme; en direction est en longeant ladite ruelle jusqu'au centre de l'avenue Ducharme; en direction nord en longeant le prolongement du centre de ladite avenue jusqu'au prolongement de la ruelle située entre les avenues Manseau et Ducharme; en direction est en longeant une ligne correspondant au prolongement de ladite ruelle ainsi que la ruelle elle-même jusqu'au centre de l'avenue Wiseman; en direction nord en longeant ladite avenue jusqu'au point de départ.



DONNÉ à Outremont, ce neuvième jour du mois de décembre mil neuf cent quatre-vingt-quinze.

Le greffier de la municipalité,
Mario Gerbeau, o.m.a.

AVIS DE VENTE AUX ENCHÈRES SOUS CONTRÔLE DE JUSTICE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-05-011485-958
COUR SUPÉRIEURE

DANS L'AFFAIRE DE:
TRUST LA LAURENTIENNE DU CANADA,

-VS-
Jean-Baptiste VILCEUS et Rose PASTEUR,

Requérante,
Intimés,

L'OFFICIER DE LA PUBLICITÉ DES
DROITS DE LA CIRCONSCRIPTION
FONCIÈRE DE MONTRÉAL,

Mise en cause.

AVIS EST DONNÉ que le soussigné a été désigné pour

procéder à la vente sous contrôle de justice et aux enchères publiques de l'immeuble ci-après décrit:

DESCRIPTION DE L'IMMEUBLE

Propriété portant les numéros civiques 2084, 2086 et 2088, rue Wurtele, à Montréal, province de Québec, H2K 2P9.

En conséquence, il sera procédé à la vente aux enchères de l'immeuble ci-dessus décrit le 4ième jour de janvier 1996, à 10h00, au numéro 10, rue Notre-Dame Est, suite 210, Montréal, Québec, H2Y 1B7.

CONDITION DE LA VENTE AUX ENCHÈRES

1. La personne nommée pour faire la vente agira au nom des intimés, JEAN-BAPTISTE VILCEUS et ROSE PASTEUR et ne sera tenue personnellement à aucune obligation incombant au vendeur en vertu de la Loi;

2. La mise à prix est fixée à 33 750,00 \$;

3. Lors de l'adjudication, l'adjudicataire doit verser, par chèque visé à l'ordre de la personne désignée pour faire la vente, ou en argent, à cette dernière, le montant total de la mise à prix. Le solde du prix d'adjudication doit être versé en argent comptant ou par chèque certifié, à la personne susdite, dans les 5 jours suivants l'adjudication, sous réserves des droits de rétention de l'adjudicataire;

4. La requérante pourra se porter adjudicataire de l'immeuble ci-avant décrit et, en conséquence, retenir le prix de vente jusqu'à concurrence de sa créance ce, tant que ne lui aura pas été signifiée une copie du jugement final homologuant l'état de collocation auquel fait référence l'article 910 du C.p.c.;

5. De même, si l'immeuble est adjugé à un créancier hypothécaire dont la créance est portée à l'état certifié par l'officier de la publicité des droits de la circonscription foncière de Montréal, l'adjudicataire pourra alors retenir le prix jusqu'à concurrence de sa créance tant que ne lui aura pas été signifiée une copie du jugement final homologuant l'état de collocation;

6. L'adjudicataire doit aussi payer les frais relatifs à l'acte de vente et les droits de mutation, le cas échéant;

7. L'adjudicataire prend l'immeuble dans l'état où il se trouve au moment de l'adjudication et l'acquiert sans garantie aucune et à ses risques et périls;

8. Toute personne intéressée à obtenir des informations additionnelles sur l'immeuble ou sur les conditions de la vente pourra le faire en communiquant avec Jean-Marc Grenier au 397-9277.

MONTRÉAL, ce 7 décembre 1995
JEAN-MARC GRENIER, HUISSIER DE JUSTICE,
personne nommée par le Tribunal

GRENIER & ASSOCIÉS
10, rue Notre-Dame est, Bureau 210,
Montréal, Québec, H2Y 1B7
Téléphone: (514) 397-9277

H&M DIAMOND ASS. INC.

345 AVENUE VICTORIA, SUITE 400, WESTMOUNT (QUÉBEC) H3Z 2N2
TÉL.: (514) 483-2303 TÉLÉC.: (514) 483-2373

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
DANS L'AFFAIRE DES FAILLITES DE:

VITRERIE P.G. INC., un corps politique, dûment incorporé selon la loi, antérieurement faisant affaires dans la Ville et District de Montréal, Province de Québec, au 171 Van Horne.

Compagnie débitrice
AVIS est par les présentes donné que VITRERIE P.G. INC., a déposé une cession le 30e jour de novembre 1995 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 21e jour de décembre 1995 à 15 h 00 de l'avant-midi au bureau du Syndic, 345 avenue Victoria, Bureau 400, Westmount, Montréal, Qué.

Daté à Westmount, Québec, le 4e jour de décembre 1995.

2619-1965 QUÉBEC INC., un corps politique, dûment incorporé selon la loi, antérieurement faisant affaires dans la Ville et District de Montréal, Province de Québec, au 850 Rachel Est.

Compagnie débitrice
AVIS est par les présentes donné que 2619-1965 QUÉBEC INC., a déposé une cession le 30e jour de novembre 1995 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 21e jour de décembre 1995 à 15 h 00 de l'après-midi au Bureau du Séquestre Officiel, 5 Place Ville Marie, 8e étage, Montréal, Québec.

Daté à Westmount, Québec, le 6e jour de décembre 1995.

COMMERCE WESTMOUNT INTERNATIONAL INC., un corps politique, dûment incorporé selon la loi, antérieurement faisant affaires dans la Ville et District de Montréal, Province de Québec, au 4310 Girouard.

Compagnie débitrice
AVIS est par les présentes donné que COMMERCE WESTMOUNT INTERNATIONAL INC., a déposé une cession le 1er jour de décembre 1995 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 21e jour de décembre 1995 à 11 h 30 de l'avant-midi au Bureau du Syndic, 345 avenue Victoria, Bureau 400, Westmount, Montréal, Qué.

Daté à Westmount, Québec, le 6e jour de décembre 1995.

142974 CANADA INC., un corps politique, dûment incorporé selon la loi, antérieurement faisant affaires dans la Ville de Laval, District de Montréal, Province de Québec, au 89 - 8e ave.

Compagnie débitrice
AVIS est par les présentes donné que 142974 CANADA INC., a déposé une cession le 4e jour de décembre 1995 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 21e jour de décembre 1995 à 14 h 00 de l'après-midi au Bureau du Syndic, 345 avenue Victoria, Bureau 400, Westmount, Montréal, Qué.

Daté à Westmount, Québec, le 6e jour de décembre 1995.

H & M Diamond & Associés, Inc. Syndics

TÉL.: 985-3344

ANNONCES CLASSÉES

FAX: 985-3340

I • N • D • E • X

100 • 199

IMMOBILIER RÉSIDENTIEL

Achat-vente-échange

Location

101 Propriétés à vendre

102 Propriétés à louer

103 Condominiums et co-propriétés

104 Propriétés à louer

105 Propriétés à louer

106 Propriétés à louer

107 Propriétés à louer

108 Propriétés à louer

109 Propriétés à louer

110 Propriétés à louer

111 Propriétés à louer

112 Propriétés à louer

113 Propriétés à louer

114 Propriétés à louer

115 Propriétés à louer

116 Propriétés à louer

117 Propriétés à louer

118 Propriétés à louer

119 Propriétés à louer

120 Propriétés à louer

121 Propriétés à louer

122 Propriétés à louer

123 Propriétés à louer

124 Propriétés à louer

125 Propriétés à louer

126 Propriétés à louer

127 Propriétés à louer

128 Propriétés à louer

129 Propriétés à louer

130 Propriétés à louer

131 Propriétés à louer

132 Propriétés à louer

133 Propriétés à louer

134 Propriétés à louer

135 Propriétés à louer

136 Propriétés à louer

137 Propriétés à louer

138 Propriétés à louer

139 Propriétés à louer

140 Propriétés à louer

141 Propriétés à louer

142 Propriétés à louer

143 Propriétés à louer

144 Propriétés à louer

145 Propriétés à louer

146 Propriétés à louer

147 Propriétés à louer

148 Propriétés à louer

149 Propriétés à louer

150 Propriétés à louer

151 Propriétés à louer

152 Propriétés à louer

153 Propriétés à louer

154 Propriétés à louer

155 Propriétés à louer

156 Propriétés à louer

157 Propriétés à louer

158 Propriétés à louer

159 Propriétés à louer

160 Propriétés à louer

161 Propriétés à louer

162 Propriétés à louer

163 Propriétés à louer

164 Propriétés à louer

165 Propriétés à louer

166 Propriétés à louer

167 Propriétés à louer

168 Propriétés à louer

169 Propriétés à louer

170 Propriétés à louer

171 Propriétés à louer

172 Propriétés à louer

173 Propriétés à louer

174 Propriétés à louer

175 Propriétés à louer

176 Propriétés à louer

177 Propriétés à louer

178 Propriétés à louer

179 Propriétés à louer

180 Propriétés à louer

181 Propriétés à louer

182 Propriétés à louer

183 Propriétés à louer

184 Propriétés à louer

185 Propriétés à louer

186 Propriétés à louer

187 Propriétés à louer

188 Propriétés à louer

189 Propriétés à louer

190 Propriétés à louer

191 Propriétés à louer

192 Propriétés à louer

193 Propriétés à louer

194 Propriétés à louer

195 Propriétés à louer

LES ANNONCES CLASSÉES

DU LUNDI AU VENDREDI

DE 8H30 À 16H00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14 h 30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: 985-3344

Télécopieur: 985-3340

Conditions de paiement: cartes de crédit

AMERICAN EXPRESS, MasterCard, VISA

160

APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

OUTREMENT, 3 1/2 meublé, lav./séch., stat. cablé, cuis. équip., literie, ménage, Janv., 279-8683, 276-1718.

OUTREMENT, 50 Willowdale, 3 1/2, 4 1/2, ascenseurs, chauffé, 849-7061.

OUTREMENT, 55 Côte Ste-Catherine, 16e, grd 3 1/2, ensolleillé, vue Mt-Royal, pisc., 8705 (stat. incl.), Libre: 873-1316, 276-0183.

OUTREMENT, face au Mont-Royal, 33 ch. Côte Ste-Catherine, 2 1/2, 3 1/2, chauffés, gym, 277-5873.

OUTREMENT, grand 4 1/2, ensolleillé, chauffé, eau chaude, cuisinière, réfrigérateur, 2 balcons, rue tranquille, près métro, 6505, place garage intérieur 553, Concierge 272-9884.

OUTREMENT, Haut duplex, beau grand 6 1/2, s./bains neuve, grand balcon, stat., près métro, 3805/mois, 273-7189.

PLACE RADISSON 3 1/2 chauffé, éclairé, eau chaude, poêle, câble, stat., Décembre gratuit, 4605/mois, (819)771-1387.

PLATEAU, 4 1/2, calme, 2 c.c. fermées, poêle/frigo, cour privée, 5 min. du métro, 1er janv., 5705, 844-8941.

PLATEAU, 5 1/2, angle Rivard & métro Laurier, Cuisine & s./bains rénovés, poêle/frigo, 1er janv., 6305, 844-8753.

PLATEAU, métro Laurier, planchers pin, ensolleillé, stat., tranquille, libre 1er janv., 7355, 844-0997.

PLATEAU, Sous-location, raison voyage, janvier à juillet, Grand 3 1/2 meublé, coquet, rénové, tout équipé, chauffé, élect., 7005, Réf. 285-2102.

SUPERBE 5 1/2, haut de coteau, près Sanctuaire, très éclairé, lav./séch., immense terrasse privée sur le toit, 1er janv., 11355, 739-3424.

170

HORS-FRONTIÈRES À LOUER

NAPLES, FLORIDE, GOLF DU MEXIQUE

Condo tout confort, 3 c.c., 2 s./bains, grande véranda, tennis, piscine, SPA, plage.

Jean-Marc Chaput (514)343-3824

PARIS XIVe, 2 1/2, meublé, pour louer ou échanger avec chalet, 482-6972.

PARIS, canal St-Martin, app. meublé, ensolleillé, 45 m., libre 15 janv., 5.000/mois, 276-5641.

175

MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

AUSTIN, accès facile, Près ski Orford & Owl's Head, Maison suisse, 3 c.c., 2 s./bains, foyer, Saison, 274-8043.

ORFORD, près des pentes de ski, Lourdes saison, 3 c.c., (514)584-2607.

SUTTON, 3 c.c., 9 acres, calme, vue, ski de fond, patinage, 3 mois: 2005 tout inclus, (514)538-6840.

176

CHALET À LOUER

AU COEUR DE STE-ADELE

3 c.c., foyer, vue, 22 déc. au 21 avril, 229-7594.

ENTRELACS (LAURENTIDES)

Bord de lac, 80 min. Mtl, 3 c.c., foyer, vue panoramique, tranquillité et confort, ski de fond et alpin, 15 déc. au 15 mars, 2.500\$. Tél. (514)270-4566.

ESTRIE (AUSTIN) 3 1/2 meublé, foyer, câble, vue panoramique sur abbaye St-Benoît-du-Lac. Idéal pour travail de créativité. Mensuel ou annuel. (819)847-0359.

ESTRIE, Près autoroute 10, entre Bromont et Orford, Maison normale, 3 c.c., foyer, tranquillité, 653-3256.

LAC DES SABLES (STE-AGATHE)

Luxueux 6 pièces, foyer, tout équipé, gr. terrain paysager, Semaine, 256-0179.

LANAUDIERE Site exceptionnel! 35 min. Mtl. Plage privée, ski, 1 c.c., foyer, garage, 3805/mois, (514)834-5969.

185

CHAMBRES ET PENSIONS

OUTREMENT, près métro, chambre/studio, joliment meublé, tout incl., Usage cuisine, Libre 15 déc. 85\$/sem. 270-4932.

PLATEAU, Près métro, grand cottage 5 1/2, meublé, équipé, 3005/sem., Aussi chambre 605/sem., 522-9773.

POUR ÉTUDIANT, Beau grand salon double, meublé, ensolleillé, cuisine équipée, lav./séch., 3505/mois, Louise, 527-1975.

190

GARAGES À LOUER

2247 ED. MONTPEIT: Sterling/Willowdale, stationnement chauffé disp. 271-4168.

210

COMMERCES À VENDRE

CANTONS DE L'EST, village enchanteur, Vêtements exclusifs, Après 18h: (514)534-3424.

251

BUREAUX À LOUER

Près Radio-Canada

Métro Beaudry

4 ESPACES DE BUREAU

125 à 300 p.c.

(ensemble ou séparément)

Pour organismes sans but lucratif

1,40 \$/p.c. tout compris

Disponible 1er janvier

526-9196

SOUS-LOCATION

8800 p.c.

TOUR BANQUE NATIONALE

600, de la Gauchetière O.

27e étage

C. Fournier

393-4836

VIEUX-MONTREAL, charmant air, ascenseur, métro Square Victoria, parking, 300 à 1 800 p.c. 849-5411 ou William 731-9490; 430 Ste-Hélène.

259

ESPACES COMMERCIAUX À LOUER

OUTREMENT, Laurier/de l'Épée, 650 p.c., tout compris. Aussi 1,500 p.c., libre, 739-1228.

301

OEUVRES D'ART

COLLECTION PARTICULIERE

Alley, E. (1966), acrylique (Paris)

Brandtner, F. 1935, petite huile

Derouin, R. 1992, sérigraphie 12x50

Dufour, M. 1985 & 1993, acryliques

Hopkins, T. 1972, fusain-pastel

Johnson, H. 1993, fusain-pastel

Lacroix, P. 76-93, fusains

Whitmore, L. 1987, suite (3) mixte

Etc., Appels sérieux s.v.p. à l'unité, ou ensemble négociable 529-9277

MAGNIFIQUE SCULPTURE EN BOIS

de "FEITO" Collection privée. (819)-826-3190.

307

LIVRES / DISQUES

ACHAT D'ANTIQUES CATALOGUES

Hôtel des Encans et livres Canadienne. 1-800-203-8953.

307

LIVRES / DISQUES

COLLECTION COMPLETE ACQPS re-

vues et livres depuis 1976. 737-5515.

UN CHOIX VARIÉ de disques compacts

neufs à vendre. 4 à 5\$ ch. Richard: 342-9111, 233-1630.

318

MOBILIER DE BUREAU ET ACC.

LIQUIDATION. + de 300 bureaux, chaises, filières, neufs/usagés. 685-4051.

Les Aménagements F.B. Inc.

320

AMEUBLEMENT

CAUSEUSE en cuir noir, design moderne. Presque neuve. Valeur de 1,000\$; on demande 450\$. 484-8883.

325

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

PIANO A QUEUE Chickering, 5 pl. Touches ivore, cordes origine, belle sonorité. Marteaux et étouffoirs remplacés. 733-3578.

PIANO STEINWAY 5'6", acajou, 1911, excellente condition. 15,000\$ (négociable). 767-7036, 455-7395.

355

BAZARS ET VENTES DE GARAGE

BAZAR ANNUEL au profit des Petits Chanteurs du Mont-Royal, les 9 et 10 décembre, de 9h à 5h. Mini-concerts de Noël gratuits. Ecole des Petits Chanteurs, 4300, Queen Mary, Mtl.

390

DIVERS

AUX ŒUVRES du Cardinal Léger

exprime vos condoléances et aide les plus pauvres du monde; ceux d'ailleurs et ceux d'ici.

Utilisez les cartes dans les maisons funéraires. Nous enverrons votre message de sympathie à la famille éplorée.

Pour information: (514) 495-2421

Le tout d'une valeur de 1 200\$ pour seulement:

450\$

Pour renseignements: Jour 985-3352 Soir 858-9192

A QUI LA CHANCE !!! Machines à

boules reconditionnées. Grand choix. A bon prix. Richard: 342-9111, 233-1630.

AUBAINE Table de pool en ardoise, 4 X 8, reconditionnée, avec accessoires, Libre: 342-9111, 233-1630.

POUR PARTY DE NOEL, Juke-Box rempli de 45 tours. A vendre à bon prix. Richard: 342-9111, 233-1630.

501

OCCASIONS D'AFFAIRES

ATTENTION 80 franchises

CELLULAND à ouvrir au Québec

Franchise: 25 000 \$

Option Clé en mains disponible. Contactez

Benoit Dostie au (514) 278-3205 ou cell. (514) 944-3256

502

FRANCHISES

CELLULAIRES Intrubruit, paget, satellite. Franchises disp. partout. Très hauts revenus. Plus de 100 magasins. Requis 25,000\$. (514)981-5706.

530

COURS

ANGLAIS INTENSIF prof diplômée de McGill. Privé et semi-privé. 849-5484.

COURS D'ESPAGNOL Langue & culture. 253-1323

ESPAGNOL, ANGLAIS, FRANÇAIS. Petits déjeuners linguistiques. Samedi ou dimanche. Aussi cours en semaine. Méthode audio-visuelle. Conversation. Message: 738-9019.

410

BUREAUX

SECRÉTAIRE - RÉCEPTIONNISTE

Un exportateur de matériaux de construction bien connu est à la recherche d'une personne entreprenante couramment bilingue pour répondre au téléphone et pour effectuer du travail général de bureau. D'un caractère conciliant, le (la) candidat(e) chois(i)e possèdera des compétences au-dessus de la moyenne, aura le sens de l'organisation et prendra plaisir à travailler avec une petite équipe dans un environnement dynamique. Devra également avoir une excellente connaissance du traitement de texte et du tableur sur PC.

Faire parvenir votre CV par fax au 487-6712.

542

MASSOTHÉRAPIE

CHINOIS, SUÉDOIS, RUSSES

3 Cornwall, V.M.R. 738-7917

546

CARTOMANCIE, ASTROLOGIE

"LA BELLE AVENTURE" pour Noël

Astrologies diverses, interprétation des rêves, lignes de la main... Thé au jasmin et sablés au beurre. 529-6251.

SALIM, médium clairvoy

TÉL.: 985-3344

AVIS PUBLICS

FAX: 985-3340

APPEL D'OFFRES

VENTE SOUS CONTRÔLE DE JUSTICE

Monsieur Frank Albertson, Huissier de Justice, suite à la requête de la Banque Toronto Dominion, en sa qualité de créancier hypothécaire désire obtenir des offres pour la vente d'éléments d'actifs de Paysagiste G.D.M. Enr., le tout en vertu d'un jugement rendu le 27 novembre 1995 par Me Odette Cordeau, greffière spéciale, dans la cause No: 500-02-024335-957

Description

- 1 camion Dompur G.M.C. Siera
- 1 Camion G.M.C. Pick-up 4 X 4
- 1 tracteur à gazon Husquarna, et autres biens meubles de paysagiste

Inspection

L'inspection pourra être faite au 4088(c), chemin Oka, St-Joseph du Lac, Qc., le 13 décembre 1995 entre 10h00 et 15h00 en vous rendant sur les lieux.

Conditions

Les soumissions doivent être envoyées à:

Albertson & Associés
7012, boul. St-Laurent, #205
Montréal, Qc., H2S 3E2

lequel les recevra jusqu'à 11h45 le 21ème jour de décembre 1995. N.B. Aucune offre par télécopieur.

Toutes les soumissions doivent être accompagnées d'un chèque visé fait à l'ordre de Albertson & Associés et dont le montant représente au moins 20% de la soumission. La balance doit être payée au total par l'adjudicataire au plus tard le 28ème jour de décembre 1995 à 15h30.

La vente sera faite conformément au jugement et sans aucune garantie, tel quel, et les conditions de l'article 2794 du Code Civil du Québec s'appliquent à la présente vente. Montréal, le 6 décembre 1995

ALBERTSON & ASSOCIÉS
FRANK ALBERTSON
HUISSIER DE JUSTICE INSTRUMENTAIRE

Suite
des avis
de la
page
C 11

PRENEZ AVIS que JESSICA THI HUE NGUYEN, en sa qualité de mère, domiciliée au 3200 Goyer, #3, à Montréal, Québec, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de sa fille PHUOC NGOC THAO VO en celui de SANDY PHUOC NGOC THAO VO.

Montréal, le 05 décembre 1995

Le procureur de la demande: Thuc D.D. Duong, avocate

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-02-021064-956

COUR DU QUÉBEC

(Chambre civile)

PRÉSENT

GREFFIER ADJOINT

DYNACAM INC.

Partie demanderesse

-vs-

MULTI MASTER LAB INC.

"PHOTO H.P."

et-

QUANG PHO PHAM

Parties défenderesses

ASSIGNATION

ORDRE est donné à MULTI

MASTER LAB INC. "PHOTO H.P." ou

l'un de ses représentants et à

QUANG PHO PHAM, de comparaître

au greffe de cette Cour situé au 1,

rue Notre-Dame est, Montréal,

province de Québec, dans les trente

(30) jours de la date de publication du

présent avis dans le journal Le

Devoir.

Une copie du bref d'assignation, de la

déclaration et des pièces a été

remise au greffe à l'intention de la co-

défenderesse, MULTI MASTER LAB

INC. "PHOTO H.P." et une seconde

copie à l'intention du co-défendeur,

QUANG PHO PHAM.

Lieu: Montréal

Date: Ce 07 décembre 1995

MICHEL MARTIN, G.A.

Greffier adjoint.

GROUPES DOUBLE SEPT INC.

PRENEZ AVIS que la compagnie

GROUPES DOUBLE SEPT INC.

demandera à l'inspecteur général

des institutions financières la

permission de se dissoudre.

Montréal, le 07 décembre 1995

MYRNA HOUSEFATHER,

Présidente.

des institutions financières la

permission de se dissoudre.

Montréal, le 07 décembre 1995

MYRNA HOUSEFATHER,

Présidente.

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

DISTRICT DE LAVAL

NO: 540-02-002574-953

COUR DU QUÉBEC

(Chambre civile)

PRÉSENT

Greffier adjoint

LORRAINE MONETTE

Partie demanderesse

c.

MICHEL DUBÉ

Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à MICHEL DUBÉ de

comparaître au greffe de cette cour

situé au Palais de Justice de Laval,

2800, boul. Saint-Martin ouest, salle

RC05, dans les 30 jours de la date de

la publication du présent avis dans le

journal LE DEVOIR.

Une copie du bref et de la déclaration

et les pièces a été remise au greffe à

l'intention de MICHEL DUBÉ.

Lieu: Laval

Date: 5/12/95

CAROLE LEFORT

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

DISTRICT DE MONTRÉAL

NO: 500-02-023000-958

COUR DU QUÉBEC

(Chambre civile)

PRÉSENT

LES INVESTISSEMENTS TAIBEC

INC. - TAIBEC INVESTMENTS INC.

Partie demanderesse

c.

QING MING TONG,

Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à QING MING

TONG de comparaître au greffe de

cette cour situé au 1, rue Notre-Dame

est, Montréal, Québec, salle 1.100,

dans les 30 jours de la date de la

publication du présent avis dans le

journal français LE DEVOIR.

Une copie du Bref d'assignation et

déclaration a été remise au greffe à

l'intention de QING MING TONG.

Lieu: Montréal, Québec

Date: le 1 décembre 1995

DOMINIQUE DIBERNARDO, G.a.

AVIS DE LA
PREMIÈRE
ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de :

2707497 CANADA INC.,

faisant affaires au 2361, Centre,

Montréal (Québec) H3K 1J6.

Faillite

AVIS est par les présentes

donné que 2707497 CANADA

INC., a fait cession le 28ème

jour de novembre 1995 et que la

première assemblée des

créanciers sera tenue le 20ème

jour de décembre 1995, à 11:00

au bureau du Syndic.

Ce 5 jour de décembre 1995.

Robert Ste-Marie, C.I.P.

Syndic Administrateur

MOQUIN, MÉNARD,

GIROUX, DU TEMPLE INC.

Place Montérégie

101, boul. Roland-Therrien

Bureau 500

Longueuil (Québec)

J4H 4B9

Tél.: (514) 679-7020

Fax : (514) 866-2181



COWANSVILLE

AVIS PUBLIC

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

DISTRICT DE BEDFORD

COUR MUNICIPALE

VILLE DE COWANSVILLE

-VS-

Monsieur Daniel Mercier

68/12/17 95-00439

Monsieur Tammy Charby

60/05/23 95-00513

Monsieur Roland Jr St-Amour

67/01/04 95-00514

Monsieur Luke Deslandes

60/01/27 95-00360

PAR ORDRE DE LA COUR

Les intimés sont par les

présentes requis de

comparaître dans les 30 jours

suivant la présente publication,

à la Cour Municipale de

Cowansville, située au 220

Place Municipale, Cowansville.

Une copie du constat

d'infraction est déposée au

Greffe de la Cour.

Prenez de plus avis, qu'à

défaut de comparaître, un

jugement sera prononcé contre

les intimés, soit le 25 janvier

1996 à 19h30 heures. L'avis

de jugement indiquant que

l'amende et les frais sont

payables dans les 30 jours est

également déposé au Greffe

de la Cour. A défaut de

paiement dans les délais

requis, exécution selon la Loi.

Gaëtan Chouinard

Greffier, Juge de Paix &

Percepteur des Amendes.

Cour Municipale,

Cowansville, (Québec).

Téléphone: (514) 263-5434

Télécopieur: (514) 263-9357



Université de Montréal

APPEL D'OFFRES

Propriétaire
Université de Montréal
Direction des immeubles
2787, chemin des Services
Campus de l'Université de Montréal
Montréal (Québec)

Ingénieur en mécanique
Direction des immeubles
Division ingénierie & construction
Marie-Dana Zmureanu, ingénieur

L'Université de Montréal, Propriétaire, demande des soumissions pour le remplacement des deux pompes d'égoûts sanitaires, projet 43927/559 au Pavillon Marie-Victorin, situé au 2375, chemin de la Côte Ste-Catherine, à Montréal.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être consultés au bureau du Propriétaire ou obtenus contre un dépôt de cent dollars (100,00 \$) qui sera remboursé au soumissionnaire s'il remet les plans et devis en bon état, dans les trente (30) jours qui suivent l'ouverture des soumissions.

Les soumissions, dans des enveloppes cachetées et adressées à la soussignée, seront reçues à la Direction des immeubles, 2787, chemin des Services, réception - 1^{er} étage, campus de l'Université de Montréal, Montréal, jusqu'à quinze heures, heure en vigueur localement, le 18 du mois de janvier 1996, pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

S.V.P. communiquer avec Mme Renelle Racine avant d'aller chercher les documents ou pour toute autre information relative au projet (téléphone : 343-7624).

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé au montant de 10 % du montant de la soumission à l'ordre du Propriétaire, l'Université de Montréal, ou d'un cautionnement de soumission, établi au même montant, valide pour une période de 30 jours de la date d'ouverture des soumissions. Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour une garantie d'exécution et une garantie des obligations pour gages, matériaux et services. Lorsque ces garanties sont sous forme de cautionnement, le montant de chacune d'elles correspond à 50 % du prix du contrat et lorsqu'elles sont sous forme de chèque visé, le montant de chacune d'elles correspond à 10 % du prix du contrat.

Seules seront considérées aux fins d'octroi du contrat, les soumissions des entrepreneurs ayant un établissement au Québec ou, lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, au Québec ou dans une province ou un territoire visé par cet accord, et détenant, le cas échéant, la licence requise en vertu de la Loi sur le bâtiment (L.R.Q., c. B-1.1).

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leurs soumissions.

Toutes les soumissions devront être faites conformément aux dispositions du Règlement sur les contrats de construction des immeubles des commissions scolaires (Décret 1015-90 tel que modifié par le décret 360-94).

Le Propriétaire ne s'engage à accepter aucune des soumissions reçues.

Louise Joubert, architecte
Directrice
Direction des immeubles

(0649)



Outremont

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné, greffier de la Ville d'Outremont, QUE:

1^o Lors de sa séance régulière tenue le 4 décembre 1995, le conseil de la susdite municipalité a adopté le projet de règlement n° 1227 modifiant le Règlement de zonage n° 1177;

2^o Ce projet de règlement a pour objet de modifier le Règlement de zonage n° 1177 afin de modifier la norme relative aux hauteurs minimale et maximale des bâtiments situés dans la zone C-5 du plan de zonage de la municipalité, laquelle est plus amplement décrite et illustrée ci-dessous;

3^o Conformément à l'article 130.3 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chapitre A-19.1), une assemblée publique de consultation présidée par le maire, sera tenue sur ledit projet de règlement le lundi 8 janvier 1996 à 19h30 à la salle des délibérations du conseil de l'hôtel de ville d'Outremont située au 530, avenue Davaar à Outremont;

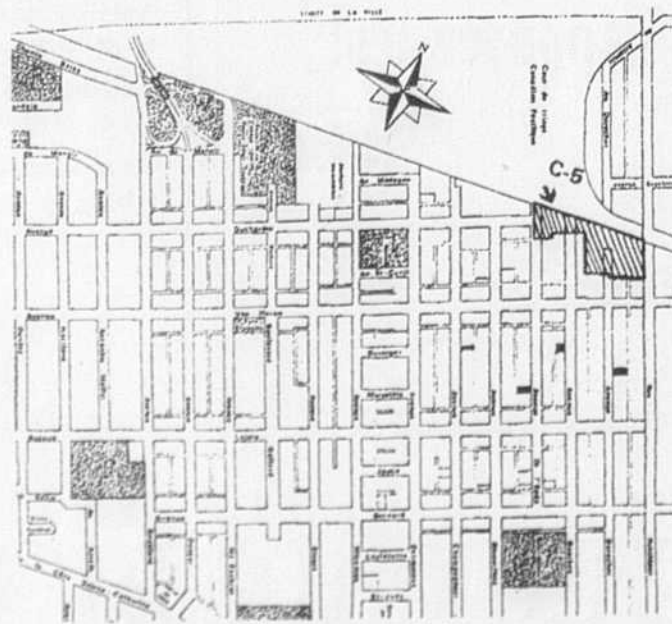
4^o Au cours de cette assemblée, le maire expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et les organismes qui désirent s'exprimer sur ce projet de règlement;

5^o Toute personne intéressée peut consulter ledit projet de règlement au bureau de soussigné situé au 543, chemin de la Côte-Sainte-Catherine du lundi au vendredi de 9 à 12 heures et de 13 heures à 16h30. Il est à noter cependant que les bureaux de l'hôtel de ville seront fermés du vendredi 22 décembre à 12 heures jusqu'au 2 janvier inclusivement.

Description de la zone concernée

C-5

En partant du point situé à l'intersection de la limite est de la ville et la ruelle située à l'arrière des propriétés ayant façade sur le côté nord de l'avenue Van Horne, en direction ouest en longeant ladite ruelle jusqu'au centre de l'avenue Ducharme, en direction nord en longeant ladite avenue jusqu'au prolongement de la limite sud du lot cadastre 32-7-36, en direction ouest en longeant la limite sud dudit lot jusqu'à sa limite ouest, vers le nord en longeant la limite ouest des lots cadastre 32-7-36 à 32-7-41 jusqu'au prolongement de la limite sud du lot cadastre 33-365, en direction ouest en longeant la limite sud dudit lot jusqu'à la limite sud-est de la propriété portant le numéro civique 901, avenue De l'Épée, vers l'ouest en longeant la limite sud de ladite propriété jusqu'au centre de l'avenue De l'Épée, en direction nord jusqu'à la limite sud des voies de chemin de fer du Canadian Pacific, en direction est en longeant ladite limite jusqu'à la limite est de la ville; en direction sud en longeant ladite limite jusqu'au point de départ.



DONNÉ à Outremont, ce neuvième jour du mois de décembre mil neuf cent quatre-vingt-quinze.

Le greffier de la municipalité,
Mario Gerbeau, o.m.a.



Outremont

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné, greffier de la Ville d'Outremont, QUE:

1^o Lors de sa séance régulière tenue le 4 décembre 1995, le conseil de la susdite municipalité a adopté le projet de règlement n° 1226 modifiant le Règlement de zonage n° 1177;

2^o Ce projet de règlement a pour objet de modifier le Règlement de zonage n° 1177 afin de modifier la norme relative aux hauteurs minimale et maximale des bâtiments situés dans la zone RC-10 du plan de zonage de la municipalité, laquelle est plus amplement décrite et illustrée ci-dessous;

TÉL.: 985-3344

ANNONCES CLASSÉES

FAX: 985-3340

I · N · D · E · X

100 • 199
IMMOBILIER RESIDENTIEL
 Achat-vente-échange
 100 Visites libres
 101 Propriétés à vendre
 103 Condominiums et co-propriétés
 105 Propriétés à louer
 115 Extérieur de Montréal
 120 Laurentides
 125 Cantons de l'Est
 130 Hors-frontières
 132 Maisons de campagne
 133 Chalets
 134 Terres-terres
 135 Terrains
 150 Transactions diverses
 151 Services immobiliers
Location
 160 App. et log. à louer
 164 Condominiums à louer
 165 Propriétés à louer
 175 Maisons de campagne à louer
 176 Chalets à louer

200 • 299
IMMOBILIER COMMERCIAL
 Achat-vente-échange
 201 Propriétés commerciales
 203 Propriétés industrielles
 205 Espaces commerciaux
 210 Commerces à vendre
 220 Gestion (Vente-location)
 230 Gestion immobilière
Location
 251 Bureaux à louer
 253 Espaces comm. et ind. à louer
 275 Locaux à louer

300 • 399
MARCHANDISES
 301 Oeuvres d'art
 303 Antiquités
 313 Ordinateurs
 314 Bureautique
 315 Téléphone
 318 Mobilier de bureau et acc.

400 • 499
OFFRES D'EMPLOIS
 401 Postes cadre et professionnel
 402 Education
 405 Santé et serv. communautaires
 408 Secteur culturel
 410 Bureaux
 412 Secteur informatique
 420 Secteur vente
 435 Restaurants et hôtellerie
 440 Services domestiques
 455 Emplois partiels et saisonniers

500 • 599
PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES
 501 Occasions d'affaires
 508 Services financiers
 510 Comptabilité
 512 Déclaration d'impôts
 515 Informatique et bureautique
 520 Préparation de C.V.
 522 Traitement de texte
 523 Traduction, rédaction
 529 Services professionnels
 530 Cours
 540 Santé
 542 Massothérapie
 543 Psychothérapie
 544 Croissance personnelle
 546 Cartomancie, astrologie
 550 Voyages
 555 Garderie
 560 Entretien, rénovation
 564 Décoration intérieure
 570 Terrassement, paysagistes
 575 Déménagement

600 • 699
VEHICULES
 675 Automobiles, yachts, voiliers
 695 Automobiles

LES ANNONCES CLASSÉES

DU LUNDI AU VENDREDI

DE 8H30 À 16H00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14 h 30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: 985-3344

Télécopieur: 985-3340

Conditions de paiement: cartes de crédit



160

APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

OUTREMONT, 3 1/2 meublé, lav./séch., stat. cablé, cuis. équip., literie, ménage. Janv.-279-8683, 276-1718.

OUTREMONT, 50 Willowdale, 3 1/2, 4 1/2, ascenseurs, chauffé, 849-7061.

OUTREMONT, 55 Côte Ste-Catherine, 16e, grd 3 1/2, ensolleillé, vue Mt-Royal, pisc., 8705 (stat. incl.), Libre: 873-1316, 276-0183.

OUTREMONT, face au Mont-Royal, 33 ch. Côte Ste-Catherine, 2 1/2, 3 1/2, chauffés, gym., 277-5873.

OUTREMONT, grand 4 1/2, ensolleillé, chauffé, eau chaude, cuisinière, réfrigérateur, 2 balcons, rue tranquille, près métro, 6505, place garage intérieur 555. Concierge 272-9884.

OUTREMONT, Haut duplex, beau grand 6 1/2, s./bains neuve, grand balcon, stat., près métro. 1000\$/mois. 273-7189.

PLACE RADISSON 3 1/2 chauffé, éclairé, eau chaude, poêle, stat., 2ème étage gratuit. 460\$/mois. (819) 771-1387.

PLATEAU, 4 1/2, calme, 2 c.c. fermées, poêle/frigo, couv. privée, 5 min. du métro. 1er janv., 5705, 844-8941.

PLATEAU, 5 1/2, angle Rivard & métro Laurier, Cuisine & s./bains rénovées, poêle/frigo. 1er janv., 6305, 844-8753.

PLATEAU, métro Laurier, planchers pin, ensolleillé, stat., tranquille, libre 1er janv. 3555, 844-0997.

PLATEAU, Sous-location, raison voyage, janvier à juillet, Grand 3 1/2 meublé, coquet, rénové, tout équipé, chauffé, élect., 7005, Réf. 285-2102.

SUPERBE 5 1/2, haut de coteau, près Sanctuaire, très éclairé, lav./séch., immense terrasse privée sur le toit, 1er janv., 11355, 739-3424.

170

HORS-FRONTIÈRES À LOUER

NAPLES, FLORIDE
 GOLF DU MEXIQUE
 Condo tout confort, 3 c.c., 2 s./bains, grand veranda, tennis, piscine, SPA, plage.

Jean-Marc Chaput
 (514) 343-3824

PARIS XIVe, 2 1/2, meublé, pour louer ou échanger avec chalet. 482-6972.

PARIS, canal St-Martin, app. meublé, ensolleillé, 45 m., libre 15 janv., 5.000\$/mois. 526-5641.

175

MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

AUSTIN, accès facile. Près ski Orford & Owl's Head. Maison suisse, 3 c.c., 2 s./bains, foyer. Saison. 274-8043.

ORFORD, près des pentes de ski. Lourdes saison, 3 c.c., (514) 584-2607.

SUTTON, 3 c.c., 9 acres, calme, vue, ski de fond, patinage, 3 mois: 2000\$/mois inclus. (514) 538-6840.

176

CHALET À LOUER

AU COEUR DE STE-ADELE
 3 c.c., foyer, vue. 22 déc. au 21 avril. 229-7594.

ENTRELAÇOS (LAURENTIDES)
 Bord de lac, 80 min. Mt. 3 c.c., foyer, vue panoramique, tranquillité et confort, ski de fond et alpin. 15 déc. au 15 mars. 2.500\$. Tél. (514) 270-4566.

ESTRIE (AUSTIN) 3 1/2, meublé, foyer, cablé, vue panoramique sur abbaye St-Benoît-du-Lac. Idéal pour travail de créativité. Mensuel ou annuel. (819) 847-0359.

ESTRIE, Près autoroute 10, entre Bromont et Orford. Maison normande, 3 c.c., foyer, tranquille. 653-3256.

LAC DES SABLES (STE-AGATHE)
 Luxueux 6 pièces, foyer, tout équipé, gr. terrain paysager. Semaine. 256-0179.

LANAUDIERE Site exceptionnel! 35 min. Mt. Plage privée, ski, 1 c.c., foyer, garage. 380\$/mois. (514) 834-5869.

185

CHAMBRES ET PENSIONS

OUTREMONT, près métro, chambre/studio, joliment meublé, tout incl. Usage cuisine. Libre 15 déc. 85\$/sem. 270-4932.

PLATEAU, Près métro, grand cottage 5 1/2, meublé, équipé, 300\$/sem. Aussi chambre 80\$/sem. 522-9773.

POUR ÉTUDIANT, Beau grand salon double, meublé, ensolleillé, cuisine équipée, lav./séch. 350\$/mois. Louise, 527-1975.

190

GARAGES À LOUER

2247 ED. MONTPEIT: Sterling/Willowdale, stationnement chauffé disp. 271-4168.

210

COMMERCES À VENDRE

CANTONS DE L'EST, village enchanteur. Vêtements exclusifs. Après 18h: (514) 534-3424.

251

BUREAUX À LOUER

Près Radio-Canada
 Métro Beaudry
 4 ESPACES DE BUREAU
 125 à 300 p.c.
 (ensemble ou séparément)
 Pour organismes
 sans but lucratif
 1,40 \$/p.c. tout compris
 Disponible 1er janvier
 526-9196

259

ESPACES COMMERCIAUX À LOUER

OUTREMONT, Laurier/de l'Épée. 650 p.c., tout compris. Aussi 1.500 p.c., libre. 733-1228.

301

OEUVRES D'ART

COLLECTION PARTICULIÈRE
 Allyn, E. (1988), acrylique (Paris) Brandtner, F. (1938), petite huile Derouin, R. 1992, sérigraphie 1250 Dufour, M. 1985 & 1993, acryliques Hopkinst, T. 1972, fusain-pastel Johnson, H. 1993, fusain-pastel Lacroix, P. 76-93, fusains Whitmore, I. 1987, suite (3) mixte Etc.
 Appels sérieux s.v.p. à l'unité, ou ensemble négociable 529-9277

MAGNIFIQUE SCULPTURE EN BOIS DE "FEITO". Collection privée. (819)-826-3190.

307

LIVRES / DISQUES

ACHAT D'ANTIENS CATALOGUES.
 Hôtel des Encans et livres Canadien. 1-800-203-8953.

307

LIVRES / DISQUES

COLLECTION COMPLETE AOPFS revues et livres depuis 1978. 737-5515.

UN CHOIX VARIÉ de disques compacts neufs à vendre. 4 à 5\$ ch. Richard: 342-9111, 233-1630.

318

MOBILIER DE BUREAU ET ACC.

LIQUIDATION... de 300 bureaux, chaises, filières, neufs/usagés. 685-4051.

Les Aménagements F.B. Inc.

320

AMEUBLEMENT

CAUSEUSE en cuir noir, design moderne. Presque neuve. Valeur de 1.000\$; on demande 450\$. 484-9883.

325

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

PIANO A QUEUE Chickering, 5 pl. Touches ivoire, cordes origine, belle sonorité. Marteaux et étouffoirs remplacés. 733-3578.

PIANO STEINWAY 5'6", acajou, 1911, excellente condition. 15.000\$ (négociable). 767-7036, 455-7395.

355

BAZARS ET VENTES DE GARAGE

BAZAR ANNUEL
 au profit des Petits Chanteurs du Mont-Royal, les 9 et 10 décembre, de 9h à 5h. Mini-concerts de Noël gratuits. Ecole des Petits Chanteurs. 4300, Queen Mary, Mt.

390

DIVERS

2 autos téléguidées à vendre:

- 1 Schumacher Top Cat 1/10
- 1 Bolink Eliminator 1/10
- 1 chargeur Tekin peak
- 1 speed contrôle Novak
- 1 télécommande
- 1 Futab Magnum Jr
- 2 moteurs, 2 batteries
- 1 une boîte de transport avec livre et auto-collant

Le tout d'une valeur de 1 200\$ pour seulement:

450\$

Pour renseignements:
 Jour 985-3352 Soir 858-9192

A QUI LA CHANCE !!! Machines à boules reconditionnées. Grand choix. A bon prix. Richard: 342-9111, 233-1630.

AUBAINE Table de pool en ardoise, 4 X 8, reconditionnée, avec accessoires. Richard: 342-9111, 233-1630.

POUR PARTY DE NOËL. Juke-Box rempli de 45 tours. A vendre à bon prix. Richard: 342-9111, 233-1630.

501

OCCASIONS D'AFFAIRES

ATTENTION
 80 franchises
CELLULAND
 à ouvrir au Québec
 Franchise: 25 000 \$
 Option Clé en mains disponible. Contactez

Benoit Dostie
 au (514) 278-3206
 ou cell. (514) 944-3256

502

FRANCHISES

CELLULAIRES Intrubain, paget, satellite. Franchises disp. partout. Très hauts revenus. Plus de 100 magasins. Requis 25.000\$. (514) 981-5706.

530

COURS

ANGLAIS INTENSIF prof diplômés de McGill. Privé et semi-privé. 849-5484.

COURS D'ESPAGNOL
 Langue & culture. 253-1323

ESPAGNOL, ANGLAIS, FRANÇAIS.
 Petits déjeuners linguistiques. Samedi ou dimanche. Aussi cours en semaine. Méthode audio-visuelle. Conversation. Message: 738-9019.

410

BUREAUX

SECRÉTAIRE - RÉCEPTIONNISTE

Un exportateur de matériaux de construction bien connu est à la recherche d'une personne entreprenante couramment bilingue pour répondre au téléphone et pour effectuer du travail général de bureau. D'un caractère conciliant, le (la) candidat(e) chois(e) possèdera des compétences au-dessus de la moyenne, aura le sens de l'organisation et prendra plaisir à travailler avec une petite équipe dans un environnement dynamique. Devra également avoir une excellente connaissance du traitement de texte et du tableur sur PC.

Faire parvenir votre CV par fax au 487-6712.

542

MASSOTHÉRAPIE

CHINOIS, SUÉDOIS, RUSSES
 3 Cornwall, V.M.R. 738-7917

546

CARTOMANCIE, ASTROLOGIE

"LA BELLE AVENTURE" pour Noël
 Astrologies diverses, interprétation des rêves, lignes de la main... Thé au jasmin et sautés au beurre. 529-6251.

552

SOCIÉTÉS, SPORTS, LOISIRS

OFFRE DE SERVICE: DAME DE COMPAGNIE dans cinquante, maîtrise en éducation, belle personnalité, dynamique, aime nature, offre ses services pour sorties culturelles, voyages ou conversations. Le Devoir, Dossier #435, 2050 de Bleury, 9ième étage, Montréal, Qc. H3A 3M9.

560

ENTRETIEN, RÉNOVATION

CONSTRUCTION & RÉNOVATION
 L'excellence à prix abordable. 25 ans d'expérience. Travail soigné. 739-9138, b.v. #2.

560

ENTRETIEN, RÉNOVATION

CONSTRUCTION & RÉNOVATION
 L'excellence à prix abordable. 25 ans d'expérience. Travail soigné. 739-9138, b.v. #2.

560

ENTRETIEN, RÉNOVATION

CONSTRUCTION & RÉNOVATION
 L'excellence à prix abordable. 25 ans d'expérience. Travail soigné. 739-9138, b.v. #2.

560

ENTRETIEN, RÉNOVATION

CONSTRUCTION & RÉNOVATION
 L'excellence à prix abordable. 25 ans d'expérience. Travail soigné. 739-9138, b.v. #2.

560

ENTRETIEN, RÉNOVATION

CONSTRUCTION & RÉNOVATION
 L'excellence à prix abordable. 25 ans d'expérience. Travail soigné. 739-9138, b.v. #2.

560

ENTRETIEN, RÉNOVATION

CONSTRUCTION & RÉNOVATION
 L'excellence à prix abordable. 25 ans d'expérience. Travail soigné. 739-9138, b.v. #2.

560

ENTRETIEN, RÉNOVATION

CONSTRUCTION & RÉNOVATION
 L'excellence à prix abordable. 25 ans d'expérience. Travail soigné. 739-9138, b.v. #2.

560

ENTRETIEN, RÉNOVATION

CONSTRUCTION & RÉNOVATION
 L'excellence à prix abordable. 25 ans d'expérience. Travail soigné. 739-9138, b.v. #2.

560

ENTRETIEN, RÉNOVATION

CONSTRUCTION & RÉNOVATION
 L'excellence à prix abordable. 25 ans d'expérience. Travail soigné. 739-9138, b.v. #2.

560

ENTRETIEN, RÉNOVATION

CONSTRUCTION & RÉNOVATION
 L'excellence à prix abordable. 25 ans d'expérience. Travail soigné. 739-9138, b.v. #2.

560

ENTRETIEN, RÉNOVATION

CONSTRUCTION & RÉNOVATION
 L'excellence à prix abordable. 25 ans d'expérience. Travail soigné. 739-9138, b.v. #2.

560

ENTRETIEN, RÉNOVATION

CONSTRUCTION & RÉNOVATION
 L'excellence à prix abordable. 25 ans d'expérience. Travail soigné. 739-9138, b.v. #2.

560

ENTRETIEN, RÉNOVATION

CONSTRUCTION & RÉNOVATION
 L'excellence à prix abordable. 25 ans d'expérience. Travail soigné. 739-9138, b.v. #2.

560

ENTRETIEN, RÉNOVATION

CONSTRUCTION & RÉNOVATION
 L'excellence à prix abordable. 25 ans d'expérience. Travail soigné. 739-9138, b.v. #2.

560

ENTRETIEN, RÉNOVATION

CONSTRUCTION & RÉNOVATION
 L'excellence à prix abordable. 25 ans d'expérience. Travail soigné. 739-9138, b.v. #2.

560

ENTRETIEN, RÉNOVATION

CONSTRUCTION & RÉNOVATION
 L'excellence à prix abordable. 25 ans d'expérience. Travail soigné. 739-9138, b.v. #2.

560

ENTRETIEN, RÉNOVATION

CONSTRUCTION & RÉNOVATION
 L'excellence à prix abordable. 25 ans d'expérience. Travail soigné. 739-9138, b.v. #2.

560

ENTRETIEN, RÉNOVATION

565

RESTAURATION DE MEUBLES

SPECIALISTE en restauration et finition de meubles anciens, décapage de boiserie. Estimation: 521-9012.

575

DÉMÉNAGEMENTS

ARTISAN - DÉMÉNAGEUR
 Courtois, ponctuel, attentionné
 VINCENT, 946-9553

695

AUTOMOBILES

ACHETONS autos, camions pour pièces ou route. 681-4279.

PICK UP 4X4 GMC, Sierra 1500, automatique, très bon état, moteur 305, pneus neufs, anti-rouille, 9200\$. 985-3315, 291-5914.

SUNBIRD TURBO 89, tout équipé, 117.000 km, très propre, 4.700\$. 985-3315, 291-5914.

TOYOTA TERCEL DX 91, automatique, très propre, 120.000 km, 6250\$. 659-4921.

DÉCÈS

IN

LE DEVOIR

LES SPORTS

CANADIEN



Le Petit Logis
Cuisine raffinée Provençale et méditerranéenne
Service rapide pour Forum et théâtre à partir de 17 h 30 et jusqu'à 23h
Salle privée disponible
2065, BISHOP 987-9586

CAPITAINES

La liste de tous les joueurs du Canadien qui ont porté l'insigne de capitaine

Pierre Turgeon	1995-96
Mike Keane	1995
Kirk Muller	1994-95
Guy Carbonneau	1989-94
Guy Carbonneau	
et Chris Chelios	1989-90
Bob Gainey	1981-89
Serge Savard	1979-81
Yvan Courmoyer	1975-79
Henri Richard	1971-75
Jean Beliveau	1961-71
Doug Harvey	1960-61
Maurice Richard	1956-60
Emile Bouchard	1948-56
Bill Durnan	1948
Toe Blake	1940-48
Walter Buswell	1939-40
Albert Siebert	1936-39
Sylvio Mantha	1933-36
George Hainsworth	1932-33
Sylvio Mantha	1926-32
Bill Coutu	1925-26
Sprague Cleghorn	1921-25
Newsy Lalonde	1910-21
Jack Laviolette	1909-10

Mario donne le «C» à Turgeon

FRANÇOIS LEMENU
PRESSE CANADIENNE

La décision de nommer Pierre Turgeon au poste de capitaine du Tricolore a été celle de Mario Tremblay, après consultation avec le directeur général Réjean Houle. Il n'a jamais été question de laisser la décision aux joueurs.

«Je suis très content de la nomination de Turgeon», a dit Tremblay.

«L'équipe prend une nouvelle tournure et les joueurs pourront se fier au capitaine et à ses deux adjoints. Pour moi, il est important de bien entourer les jeunes. On forme quand même la deuxième plus jeune équipe de la ligue», a laissé entendre l'entraîneur.

Tremblay dit n'avoir jamais hésité à choisir son joueur de centre. Selon lui, le «77» a les qualités d'un bon capitaine.

«Un capitaine ne doit pas être un cheerleader, a soutenu Tremblay pour défendre la personnalité presque effacée de Turgeon. Mais

ça prend une bonne tête, un bon jugement.

«Un capitaine doit également être un bon communicateur. On vit dans un monde de communication et le capitaine doit pouvoir faire le lien entre les joueurs et l'entraîneur.»

Enfin, Tremblay a refusé de dire si la langue a joué un rôle dans sa décision. Il a plutôt répondu en louant le travail de Mike Keane. Mais on peut penser que Lyle Odelein n'avait aucune chance de succéder à son grand ami, aujourd'hui au Colorado.

Turgeon accepte

Même s'il n'est pas protégé par une clause de non-échange dans son contrat, Turgeon a accepté de succéder à Mike Keane, le dernier d'une série de capitaines à avoir été échangés par le Tricolore après Kirk Muller, Guy Carbonneau et Chris Chelios. Vincent Damphousse et Lyle Odelein seront ses adjoints.

«J'ai réfléchi avant d'accepter. Mais là, je suis très fier quand je pen-

se à l'histoire et à la tradition du Canadien», a commenté celui qui est devenu le 23^e joueur de la Flanelle à porter le «C».

«Je veux rester ici et terminer ma carrière à Montréal», a-t-il ajouté, comme si sa nomination n'était pas gage d'un mauvais présage.

À son arrivée à Montréal en avril dernier, d'aucuns soutenaient que le patineur de Rouyn n'avait ni l'étoffe ni la force de caractère pour exercer son métier dans l'uniforme tricolore. Depuis, Turgeon a fait taire ses critiques en s'affichant comme le leader de l'équipe. Actuellement, il domine la colonne des pointeurs avec un dossier de 32 points dont 12 buts.

De la maturité

À 26 ans, Turgeon se dit prêt à assumer les responsabilités qui accompagnent le rôle de capitaine, surtout à Montréal.

«Je ne suis plus une recrue, a-t-il rappelé. J'en suis à ma neuvième saison dans la Ligue nationale. J'ai eu

aussi la chance de jouer dans les deux langues. Je connais mon rôle», d'insister le nouveau capitaine.

Turgeon a l'intention de prêcher par l'exemple. Les grands discours, ce n'est pas son fort même s'il entend intervenir dans le vestiaire.

«Je vais me lever dans le vestiaire quand la situation va l'exiger, a-t-il promis. Mais le rôle de capitaine ne se limite pas à ça. Dans le vestiaire, on retrouve plusieurs nationalités. Le capitaine doit s'assurer que tout le monde est à l'aise. La même chose vaut pour les joueurs échangés et les recrues. On doit s'assurer que tous les joueurs soient bien accueillis. On est tous dans le même bateau, faut pas l'oublier.»

Damphousse et Odelein ont assuré Turgeon de leur soutien.

«Il y a dans l'équipe des joueurs qui proviennent de différents pays. Il faut veiller à ce qu'il n'y ait pas de cliques. C'est la base même du succès», a conclu Damphousse, un des deux assistants, qui reprenait ainsi les propos de Turgeon.

15^e semaine d'activité dans la LNF

Le botteur et le bâtisseur

ROBERT SALETTI
COLLABORATION SPÉCIALE

Question hockey, les Québécois carburent à l'émotion, à la passion. Ce n'est pas un mal, c'est une constatation. La Sainte Flanelle, c'est comme s'ils l'avaient tricotée. Ce qui est moins drôle, c'est qu'une organisation professionnelle comme le Canadien fonctionne de la même façon, sur le même plan, celui de l'émotion, appelé à ce niveau la tradition. Besoin d'un général? Pas de problème, vingt-quatre heures suffiront pour dénicher un vaillant soldat prêt à monter en grade. Besoin d'un instructeur-chef? Pas de problème, la Grande Organisation fourmille d'anciens combattants revenus du front bardés de médailles. S'agit de choisir le plus dynamique, le plus populaire. Le plus proche aussi de l'opinion publique qui croit qu'on doit d'abord leur botter le derrière à ces *prima donna* de vestiaire.

Je l'avais fait remarquer lors de la nomination du tandem Houle-Tremblay, il n'y a probablement qu'au hockey qu'on puisse imaginer nommer un instructeur qui n'ait aucune expérience directe, même partielle, de l'organisation humaine, technique et tactique d'une équipe professionnelle. L'argument qui veut que le fait d'avoir été sous les ordres d'un grand instructeur, comme Scotty Bowman, soit suffisant relève au mieux de la facilité, au pire de la pensée magique. Penserait-on nommer quelqu'un professeur d'université parce qu'il a été un étudiant appliqué et studieux dans ses cours? Feriez-vous confiance à un chirurgien qui n'aurait jamais fait un seul stage?

Pour avoir fait fi d'une hiérarchie basée sur les émotions passées et l'apprentissage sur le tas, Patrick Roy est parti, geste sans doute très sage même s'il est involontaire. Il est parti pour avoir été le mauvais élève d'une classe sans professeur. Car Mario Tremblay est au mieux un motivateur avec un minimum de psychologie innée, au pire un botteur de derrières comme le grand public les aime... jusqu'à ce qu'il arrête de gagner et qu'il soit remplacé par un autre qui aura du succès... à court terme.

Les bons instructeurs sont rares parce que les organisations sportives n'ont pas de temps à perdre, parce qu'elles n'ont pas le temps de perdre avant de gagner. Les bons instructeurs sont ceux qui sont capables de bâtir et d'enseigner un système de jeu. Les bâtisseurs seront de plus en plus rares. C'est peut-être ce qui explique que quelqu'un comme Jimmy Johnson, au football, soit si recherché, même après un an et demi d'inactivité. Le moulin à rumeurs s'est en effet remis en branle au moment où les épées de Damoclès se font de plus en plus menaçantes au-dessus de la tête de quelques instructeurs.

Jimmy Johnson sera-t-il de retour devant le banc d'une équipe en 1996? Nous croyons que oui. Ne serait-ce que parce qu'il est bien meilleur coach qu'analyste à la télé. Il suffit simplement que quelqu'un le lui dise. Mais aussi parce que les offres alléchantes ne devraient pas tarder, il y a des licenciements en vue.

Dans la catégorie des têtes sans avenir, il y a Buddy Ryan même si son contrat est encore valide pour deux ans. Son programme de reconstruction en Arizona est un cuisant échec et son incapacité à développer une attaque et à trouver

un quart est patente. Dans la catégorie des têtes menacées, on peut compter Bill Belichick (Cleveland) qui lui aussi n'a pas encore compris qu'un quart n'est pas un joueur comme les autres; Sam Wyche (Tampa Bay) dont l'équipe progresse trop peu et trop tard; et peut-être l'unidimensionnel Jim Mora (Nouvelle-Orléans), aux équipes trop défensives ou trop offensives. Finalement, dans la catégorie «têtes qui tomberont peut-être d'elles-mêmes», inscrivons les noms de Bill Parcells (Nouvelle-Angleterre) parce que sa santé ne lui permet plus le genre de ressac qu'a subi son équipe cette année; Dan Reeves (Giants de New York), qui ne s'entend pas avec son directeur-gérant; et Don Shula (Miami) qui devra se rendre à l'évidence qu'il ne l'a plus tout à fait et que les performances de Marino ont largement compensé les lacunes des Dolphins.

Advenant un retour, Jimmy Johnson a déjà déclaré qu'il ne considérerait que les équipes qui lui offrirait le plein contrôle des opérations et qui évolueraient au soleil, de préférence en Floride où il vit. Il avait aussi ajouté l'été dernier que, quant au climat, il ferait peut-être une exception pour une ville comme New York. Personnellement, je ne crois pas que Johnson aboutisse à Miami même si Shula prend sa retraite. Johnson est un grand orgueilleux. Il préfère repartir à zéro. Dans ce contexte, Tampa Bay représente un choix probable. L'équipe des Buccaneers est jeune, avec du talent mal exploité. Mais je n'exclurais pas New York, à la condition que George Young, le vétérinaire directeur-gérant, cède le contrôle qu'il a sur la gestion des Giants. Je vois très bien Jimmy Johnson à New York. Un bâtisseur mégalomane dans une mégalopole...

Dallas (10-3) à Philadelphie (8-5)

Favoris par neuf points et demi, les Cowboys ne ressemblent plus à l'équipe homogène et invincible d'avant le match contre les 49^{ers}. Le doute s'est installé et les blessures suivent. La dernière en date vient de mettre fin à la saison de Charles Haley. Rien pour arranger les choses. Les Eagles ne sont pas aussi forts que leur fiche ne l'indique et ils représentent le seul véritable obstacle d'ici la fin de la saison pour des Cowboys qui aspirent à la meilleure fiche de la Nationale. Cowboys 24, Eagles 17.

Pittsburgh (9-4) à Oakland (8-5)

Favoris à domicile (par deux petits points) pour un deuxième dimanche de suite contre une des puissances de l'Américaine, les Raiders répondront-ils mieux à la pression que face aux Chiefs? Les Steelers jouent très bien depuis un mois et demi, période au cours de laquelle, toutefois, ils n'ont battu qu'un seul club gagnant (Chicago). Steelers 20, Raiders 27.

Kansas City (11-2) à Miami (7-6)

Favoris par deux points, les Dolphins ont une chance en or de relancer leur saison en disputant la victoire à la meilleure équipe de l'Américaine. Un maigre gain par un point contre Atlanta n'a cependant pas changé mon impression qu'il s'agit d'un club en désarroi. Chiefs 30, Dolphins 24. (Cumulatif: 21 en 29 sans la cote, 17 en 29 avec la cote)

Stojko prend les devants

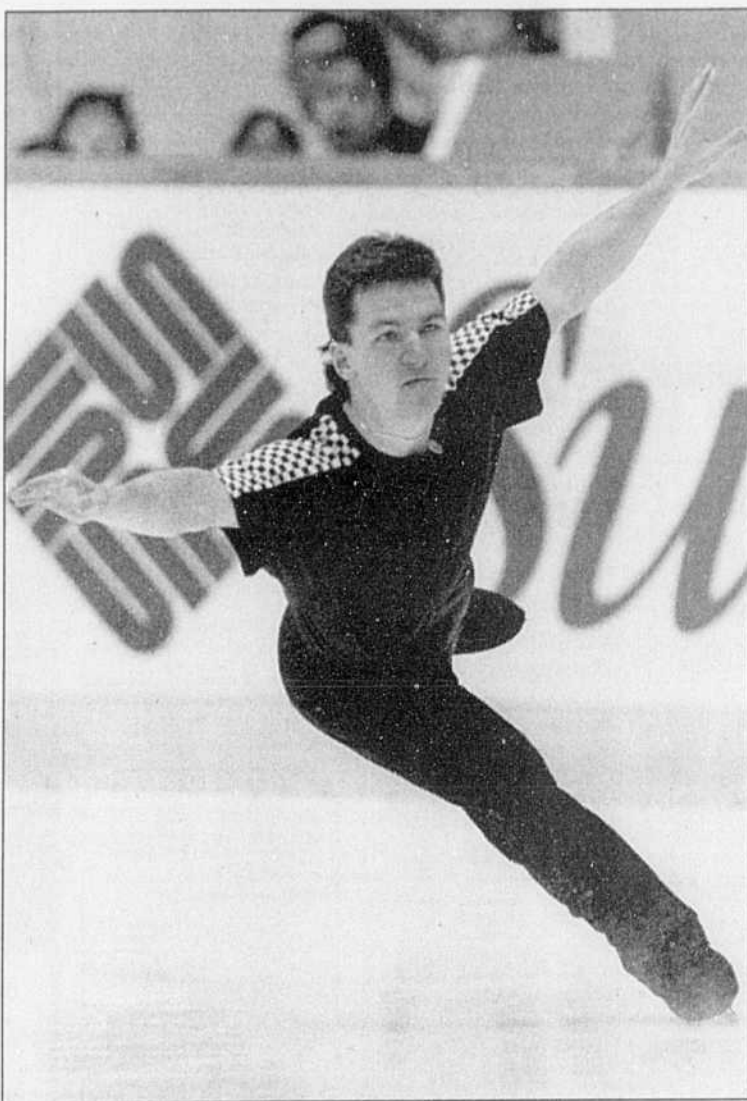


PHOTO REUTERS

ELVIS STOJKO

et la Chinoise Chen Lu, tous deux champions du monde en titre, sont en tête du Trophée NHK de patinage artistique après le programme court disputé, hier, à Nagoya. Stojko, âgé de 23 ans, double champion du monde, s'est emparé du premier rang dans le programme court à la suite d'un enchaînement parfait (0,5 pt). Il devance le Français Philippe Candeloro (1,0) et le Russe Igor Pashkevich (1,5). En danse, les Canadiens Shae-Lynn Bourne et Victor Kraatz ont chuté au deuxième rang après le programme court, derrière les Français Marina Anissina et Gwendal Peizerat.

Coupe du Grand Chelem de tennis

Duel russe-croate à Munich

Munich (AFP) — Le Russe Evgueni Kafelnikov s'est qualifié pour les demi-finales de la Coupe du Grand Chelem, dernière épreuve de la saison de tennis, en battant le Néerlandais Jacco Eltingh en trois sets 3-6, 6-3, 6-2 hier, à Munich.

Il rencontrera le Croate Goran Ivanisevic (10^e mondial), qui a profité du forfait sur blessure du n^o 1 mondial Pete Sampras. L'autre demi-finale opposera l'Allemand Boris Becker (4^e) à l'Américain Todd Martin (18^e).

Le jeune Russe de 21 ans, sixième mondial, a eu du mal à l'emporter. Eltingh (43^e) a longtemps imposé son service (16 as) et sa volée sur une surface presque aussi rapide que le gazon, dont il est un spécialiste.

Menant 3-0 puis 5-3, le grand Néerlandais a eu besoin de cinq balles de set pour conclure la manche. Mais la résistance opposée par Kafelnikov grâce à de prodigieux retours et pas-

sings l'a remis en selle.

Le tournant de la rencontre s'est produit au huitième jeu du deuxième set quand le Russe, parvenant enfin à lire les trajectoires des services adverses, s'est offert ses deux premières balles de bris. Grâce à une double faute d'Eltingh, la première a suffi.

La cause était alors entendue. Après avoir perdu le set (6-3), Eltingh, transpercé par les coups droits puissants et les revers croisés à deux mains de Kafelnikov, a perdu son service à 2-2 dans la dernière manche sur une autre double faute, puis une nouvelle fois à 2-4.

Le Russe a conclu la partie à la première balle de match en sortant vainqueur d'un spectaculaire face à face au filet.

À la différence des tours précédents, les demi-finales et la finale du tournoi le plus richement doté de l'année seront jouées au meilleur des cinq sets.

HOCKEY

LIGUE NATIONALE

Jeu de

Montréal 5 Pittsburgh 7
Toronto 2 New Jersey 1
Buffalo 3 Philadelphie 7
Anaheim 3 Florida 3
Dallas 1 Detroit 3
Ottawa 5 Chicago 2
Edmonton 5 Colorado 3
Winnipeg 3 San Jose 5

Hier

Washington à Buffalo
Detroit à Rangers
Boston à Tampa Bay
St. Louis à Vancouver

Aujourd'hui

Islanders au New Jersey
Hartford à Pittsburgh
Rangers à Montréal
Boston en Floride
Dallas à Toronto
Colorado à Ottawa
Vancouver à Calgary
Edmonton à San Jose
St. Louis à Los Angeles

Dimanche

Tampa Bay à Buffalo
Islanders à Philadelphie
Washington à Winnipeg
Hartford à Chicago
Edmonton à Anaheim

Les meneurs

(Parties d'hier non comprises)

	B	P	PTS
Lemieux, Pit	25	39	64
Jagr, Pit	24	31	55
Forsberg, Col	12	36	48
Francis, Pit	14	31	45
Sakic, Col	18	24	42
Gretzky, LA	8	32	40
Verbeek, Ran	18	21	39
Mogilny, Van	21	16	37
LeClair, Phi	18	19	37
Lindros, Phi	18	19	37
Kamensky, Col	15	21	36
Salanne, Win	13	23	36
Weight, Edm	8	28	36
Kariya, Ana	19	16	35
Messier, Ran	16	19	35
Robitaille, Ran	12	24	35
Sandstrom, Pit	20	13	33

Le Canadien	B	P	PTS	PEN
Pierre Turgeon	12	20	32	10
Mark Recchi	7	20	27	21
Brian Savage	19	7	26	6
Vincent Damphousse	12	14	26	62
Andrei Kovalenko	11	12	23	20
Patrice Brisebois	5	14	19	37
Saku Koivu	8	8	16	16
Martin Rucinski	4	11	15	16
Benoît Brunet	7	6	13	9
Oleg Petrov	4	4	8	21
Valeri Bure	2	6	8	8
Lyle Odelein	1	5	6	122
Peter Popovic	1	5	6	20
Stéphane Quintal	0	6	6	49
Turner Stevenson	3	1	4	59
Vladimir Malakhov	0	4	4	32
Yves Racine	0	3	3	20
Marko Kiprusoff	0	2	2	2
Donald Brashear	0	2	2	86
Marc Bureau	0	1	1	6
Craig Conroy	0	0	0	2
Scott Fraser	0	0	0	0
Jocelyn Thibault	0	0	0	0

CONFÉRENCE DE L'EST

Section Nord-Est	M	G	P	NP	BC	P
Pittsburgh	26	18	5	3	132	82 39
Montréal	26	13	12	1	82	85 27
Buffalo	26	11	13	2	80	82 24
Boston	25	10	11	4	90	96 24
Hartford	25	10	13	2	65	77 22
Ottawa	26	7	18	1	67	101 15

Section Atlantique	M	G	P	NP	BC	P
Florida	28	19	7	2	98	68 40
Philadelphie	29	18	7	4	107	67 40
NY Rangers	29	17	8	4	107	84 38
New Jersey	28	12	13	3	72	70 27
Tampa Bay	27	10	15	5	76	82 25
Washington	26	11	13	2	68	72 24
NY Islanders	26	6	17	3	72	107 15

CONFÉRENCE DE L'OUEST

Section Centrale	M	G	P	NP	BC	P
Detroit	26	18	6	2	106	62 38
Toronto	27	13	9	5	88	79 31
Winnipeg	28	13	12	3	101	98 29
Chicago	28	11	10	7	95	90 29
St. Louis	27	11	12	4	69	75 26
Dallas	24	9	9	6	70	74 24

Section Pacifique	M	G	P	NP	BC	P
Colorado	28	16	8	4	122	86 36
Los Angeles	28	12	10	6	93	89 30
Anaheim	30	11	16	3	91	95 25
Vancouver	26	8	11	7	95	101 23
Edmonton	28	8	15	5	74	110 21
Calgary	27	5	16	6	65	95 16
San Jose	28	5	19	4	85	133 14

FOOTBALL

LIGUE NATIONALE

Dimanche	Aujourd'hui
Caroline 13 India 10	Cleveland au Minnesota
GB 24 Cincinnati 10	Arizona à San Diego
Pittsburgh 21 Houston 7	Début
Miami 21 Atlanta 20	Buffalo à St. Louis
N.-O. 31 N.-An 17	Jets en N.-Angleterre
St. Louis 23 NY Jets 20	India à Jacksonville
Minnesota 31 TB 17	N.-Orléans à Atlanta
Denver 31 Jacksonville 23	San Francisco à Caroline
KC 29 Oakland 23	Dallas à Philadelphie
SD 31 Cleveland 13	Chicago à Cincinnati
Washington 24 Dallas 17	Detroit à Houston
Seattle 26 Phil 14	Seattle à Denver
SF 27 Buffalo 17	Pittsburgh à Oakland
Lundi	Washington à Giants
Detroit 27 Chicago 7	Green Bay à Tampa Bay
	Le lundi 11 décembre
	Kansas City à Miami

CONFÉRENCE AMÉRICAINE

Section Est	G	P	N	Moy.	Pp	Pc
Buffalo	8	5	0	.615	265	260
Indianapolis	7	6	0	.538	256	251
Miami	5	8	0	.385	224	228
N.-Angleterre	5	8	0	.385	229	298
Jets	3	10	0	.231	199	318

Section Centrale	G	P	N	Moy.	Pp	Pc
Pittsburgh	9	4	0	.692	318	266
Cincinnati	5	8	0	.385	296	314
Houston	5	8	0	.385	280	277
Cleveland	4	9	0	.308	231	295
Jacksonville	3	10	0	.231	220	298

Section Ouest	G	P	N	Moy.	Pp	Pc
Kansas City	11	2	0	.846	306	208
Oakland	8	5	0	.615	300	228
Denver	7	6	0	.538	313	266
San Diego	6	7	0	.462	239	257
Seattle	6	7	0	.462	285	303

CONFÉRENCE NATIONALE

Section Est	G	P	N	Moy.	Pp	Pc
Dallas	10	3	0	.769	360	238</